



# Le Folklore Brabançon

FWISBIQUE 8  
Archives

06

138

Le  
Folklore  
Brabançon

JUIN 1958

N° 138

NOTRE COUVERTURE :

• Les géants de Nivelles. Détail d'un dessin paraissant dater de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, extrait de Hyacinthe BINET, *Notice Historique sur l'ancienne procession de sainte Gertrude à Nivelles*, Nivelles, 1894.

# Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques  
et Folkloriques de la Province  
de Brabant

VIEILLE HALLE-AUX-BLES, 12  
BRUXELLES

## SOMMAIRE

<i>Les Géants de Cortège en Belgique</i> par René Meurant . . . . .	599
<i>Quelques Géants de la province de Namur</i> par Jules Vandereuse . . . . .	639
<i>Folklore et Légendes de Tirlemont</i> par Paul Dewalhens . . . . .	656
<i>Esquisse d'une Monographie de la Commune d'Evere</i> par M.E.G. Dessart . . . . .	673
<i>La Warande de Schaerbeek</i> par Robert Van den Haute . . . . .	699
<i>Nos miettes</i> par M. D. . . . .	718
Revue belges et étrangères . . . . .	721

JUIN 1958

N° 138

PRIX : 35 FR.

Le Service de Recherches  
Historiques et Folkloriques du Brabant  
publie également une Revue  
• DE BRABANTSE FOLKLORE •

Au sommaire du n° 138  
du deuxième trimestre de 1958 :

Volkskunde over de grenzen.  
Beknopte kroniek van Vilvoorde.  
Een close-up  
van Leopold II's militaire politiek.

# LES GEANTS

DE

## CORTÈGE EN BELGIQUE

PAR

René MEURANT

*Secrétaire du Comité International d'Etude  
des géants processionnels.*



Le rallye organisé par le Syndicat d'initiative d'Ixelles et abords a réuni, le 8 septembre 1957, près de quatre-vingts géants belges, se répartissant en trois catégories : fantaisie, métiers, histoire ou légende.

Avant la seconde guerre mondiale, des rassemblements de ce genre ne se produisaient qu'exceptionnellement et dans un but désintéressé. Actuellement, ils se répètent et ne sont plus qu'un moyen publicitaire, au service du Tour des Flandres à Wetteren en 1955, des grands magasins anversois en 1956, des commerçants d'Ixelles en 1957.

Bien qu'ils n'aient plus de folklorique que le nom (1), ces défilés présentent de l'intérêt pour le spécialiste, ne serait-ce que parce qu'ils lui offrent un échantillonnage — parfois fort incomplet il est vrai — des nouvelles générations de

(1) Quoi qu'on puisse dire, une manifestation ne garde son caractère folklorique que si elle se produit dans son milieu naturel. A côté de l'action, il y a, en effet, la réaction, qui, pour se produire, exige la coexistence de diverses conditions dont les plus importantes sont le cadre habituel et la participation effective des assistants. A supposer même que les défilés dont il est question ne groupent que des géants authentiquement folkloriques, la réaction adéquate fera défaut. Un succès de curiosité ou même de sympathie ne suffit pas. Il faut qu'il y ait communion.

géants, dont la prolifération souvent artificielle provoquera sans doute la perte.

Comme on va le voir, la composition de ces grands cortèges s'est radicalement modifiée depuis trente ans.

Celui que le Rotary organise à Bruxelles, en 1927, comprend presque exclusivement des géants traditionnels (Bruxelles, Nivelles, Malines, Grammont, Termonde, Wetteren) ou d'aspect traditionnel (Nieupoort); des géants récents, Tone et Wanne, viennent d'Ostende où s'est tenue la Convention rotarienne.

Dans le « Cortège des géants belges et étrangers », à Bruxelles également, en 1935, nos géants anciens conservent une nette majorité : quarante (Bruxelles, Vilvorde, Nivelles, Hasselt, Grammont, Malines, Ypres, Namur et Ath) contre dix-sept d'aspect traditionnel (Wavre, Alost, Hamme, Braine-le-Comte et Tournai) et onze modernes (Uccle, Boitsfort, Tirlemont, Lokeren et Courtrai) (2).

Bruxelles y présente son Cheval Bayard. Malines, le sien avec les bêtes du « Reuzentrein ». La ménagerie de Nivelles accompagne la famille de l'Argayon. Mons a délégué le groupe entier du Lumeçon.

Trois provinces (Limbourg, Anvers et Namur) sont exclusivement représentées par des descendants de géants du XV<sup>e</sup> siècle. La représentation des six autres comprend des géants du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> (Hainaut), du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> (Brabant), du XVI<sup>e</sup> (Flandre occidentale et Flandre orientale).

Le cortège qui sort, la même année, dans l'enceinte de l'exposition, groupe des géants anciens (Termonde, Malines, Hasselt), des géants récents d'aspect traditionnel (Alost et Nieupoort), trois géants modernes (Arlon et Liège), le Cheval Bayard, récent, de Saint-Gilles-lez-Termonde et le Petit Lumeçon de Mons.

De 1935 à 1957, aucun rassemblement de géants n'a lieu dans la capitale. Mais d'autres congrès témoignent de l'évolution qui se manifeste dans le domaine.

A Alost, en 1950, aux fêtes commémoratives Alfons De

(2) Ces villes sont énumérées d'après l'ordonnance du défilé.

Cock, à Wetteren, en 1955, à l'arrivée du Tour des Flandres, l'escouade des vieux géants n'atteint pas la dizaine.

Alors qu'en 1956, la participation belge au cortège qui fête, à Lille, la résurrection de Lydéric et de Phinaert peut



GOLIATH

D'après un des quatre bois ornant les affiches de la ducasse d'Ath vers 1860

s'enorgueillir de quinze géants anciens sur septante-cinq environ, ils ne sont plus que six sur septante-neuf à Ixelles. Ces différences d'effectifs s'expliquent. Les vieilles villes

à géants ne consentent à les laisser sortir de leurs murs que s'il s'agit d'une importante manifestation, nationale ou internationale. En outre, elles ne constituent même plus, en 1956, sept pour cent du nombre global des localités possédant des mannequins.

\*

\*\*

Il ne sera pas inutile, avant de dire ce qu'évoquent les centaines de géants qui ont été créés en Belgique depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de montrer brièvement ce que furent ceux de l'ancien régime (3).

La plupart des premiers géants processionnels des anciens Pays-Bas sont ou ont été des Goliath. Quelques-uns d'entre eux, simplement le « reus », c'est-à-dire le géant ou, du moins, les archives n'ont pas gardé leurs noms.

Aucun d'entre eux ne commémore un personnage historique : héros national, héros communal ou fondateur de ville.

Les géants de Venlo, Valuas et son épouse, que l'on présente habituellement comme les fondateurs mythiques de la ville, ne furent pendant longtemps que Goliath et sa femme (4). En 1719 encore, au moment même où l'évêque

(3) Je renvoie au Rapport Général que j'ai présenté aux Journées d'étude organisées à Mons, du 25 au 27 mai 1956, par le Comité d'étude des géants processionnels dans le Nord de la France, la Belgique et les Pays-Bas (*Le Guetteur Wallon*, Namur, nouvelle série, n° 136, juillet-août-septembre 1956, pp. 102-120) et à la bibliographie sommaire que j'y donne. Il faut y ajouter les communications présentées à ces Journées par MM. Félix ROUSSEAU (*Les géants de Namur* in *Le Guetteur Wallon*, n° cité, pp. 146-152), Jules VANDE-REUSE (*Les géants en Carolorégie* in *Bulletin de la Société royale d'archéologie et de paléontologie de Charleroi*, Charleroi, 25<sup>e</sup> année, n° 4, décembre 1956, pp. 53-73) et par M. l'abbé A. VIAENE (*De reus en de draak in de ommeegang van Tuindag te Ieper 1585-1594*, in *Biekort*, Bruges, 57<sup>e</sup> année, 1956, pp. 149-154). Pour les faits récents, sans indication de référence, les renseignements proviennent de ma documentation. J'ajoute qu'il ne s'agit ici, pas plus pour les géants recueillis que pour les géants anciens, de procéder à un inventaire exhaustif.

(4) Goliath apparaît dès 1485 dans les comptes de Venlo. En 1540, le géant est toujours désigné sous le même nom (Communication de Mr P.L.J.M.A. MULLER, à Venlo, du 25-5-1955).

de Roermond les écarte de la procession, il nomme le géant : « Folias ou Goliath » (5).

Un seul géant de forme humaine incarne le héros d'une légende locale : Druon Antigone d'Anvers. Encore, a-t-il remplacé, en 1535, un Goliath dont on trouve la première mention en 1470.

En dépit des noms certainement anciens — Goliath et Gloria — qui sont inscrits dans leurs « paniers » (6) (mais depuis quand ?), les mannequins de Wetteren, qui apparaissent anonymement dans les archives en 1622, rappelleraient-ils une famille de géants ayant vécu dans la ville ? Faudrait-il, comme certains (7), rattacher au souvenir des constructeurs légendaires du quartier du Rollebeek les trois géants anonymes qui dansaient dans l'ommeegang de Bruxelles en 1549 et dont sont nés, indirectement, les géants actuels ? Tout cela reste à prouver, ne peut l'être et ne me paraît guère vraisemblable.

Les emprunts à l'antiquité classique sont relativement rares. A Louvain, Hercule apparaît en 1463 et sa femme Mègère en 1532. A Termonde, Mars naît au XVII<sup>e</sup> siècle. A Bruges, la famille nombreuse de Trevanus et de Machogge remplace, dans la seconde moitié du même siècle, le Goliath détruit en 1575 (8).

Certains géants portent l'arme du serment auquel ils appartiennent : par exemple, le Tirant d'Ath, vraisemblablement du XVI<sup>e</sup> siècle, et l'Indien de Termonde, du XVII<sup>e</sup>.

D'autres, plus tardifs, symbolisent la ville qui leur a donné la vie : Mademoiselle Victoire, à Ath, sous le règne de Marie-

(5) « Den soo genoerden Folias oft Goliath ». Le magistrat de la ville reprend les mêmes termes dans sa réponse à l'évêque (G.D. FRANQUINET, *De processie te Venlo en het beeld van Valuas* in *De Maasgouw*, Maastricht, 1<sup>re</sup> année, n° 10, 6-3-1879, pp. 38-39).

(6) Marcel DAEM, *De Wetterse Reuzen*, Gand, 1949, p. 9.

(7) Notamment Marguerite VAN DE WIELE, *L'ommeegang de Bruxelles*, Bruxelles, 1905, p. 13.

(8) Bien que M. l'abbé A. VIAENE (op. cit. p. 154) dérive que le géant de Bruges resta anonyme jusqu'en 1575, il s'appelait Goliath aux environs de 1550 (Cfr. Mark MESSIAEN, *De reuzen in West-Vlaanderen*, in *Hamer*, Bruxelles, 2<sup>e</sup> année, n° 6, juin 1944, p. 2, qui s'appuie sur les *Cronycke van Vlaenderen* de Joost DE DANHOUDER).

Thérèse et Pallas qui, lorsqu'elle entra dans la carrière en 1765, n'était que la Pucelle d'Anvers (9).

Le premier géant à qui l'on accorde une épouse est celui de Lierre, en 1506. Il était déjà suivi d'un serviteur en 1473 (10). Le couple le plus ancien donne fréquemment naissance à une famille plus ou moins nombreuse qu'accompagnent parfois des domestiques.

\*\*

Voyons maintenant ce que représentent les mannequins qui, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ont été construits par des villes, des communes, des syndicats d'initiative, des comités des fêtes, des comités de quartier, des associations de commerçants, des groupes carnavalesques et même des particuliers, dont, on le pense bien, le dessein n'est pas toujours désintéressé.

Certains d'entre ces mannequins sont simplement une nouvelle version de géants processionnels disparus depuis des siècles, comme Hercule et Mégère, à Louvain, Cyrus, à Poperinge, ou depuis peu de temps, comme les géants de Namur reconstruits en 1906 ou le Goliath de Nieupoort, resurgi en 1947 après avoir été supplanté par Jan Turpijn entre les deux guerres.

Des créateurs s'inspirent des légendes locales.

Bero serait le fondateur de Beringen. Rolarius, un roi de l'antiquité ayant habité le site actuel de Roulers. Le mannequin du comité des fêtes de la Verhoogstraat, située sur les communes de Serskamp et de Schellebelle, s'appelle Caesar (11),

(9) Lodewijk TORFS, *Feestalbum van Antwerpen*, Anvers, 1864, p. 45.

(10) Première mention du Goliath de Lierre dans les comptes de 1482-1483 (A.O. VERMEIREN, *De oude Liersche onnegang in Lier vroeger en nu*, Lierre, 1927, t. I, pp. 55-60). Mais, d'après A. BERGMANN (*Geschiedenis der stad Lier*, Lierre, 1873, p. 147), le géant apparaît en 1469. C'est cette date que donne Cornille DE BIE dans son manuscrit *Antiquiteyten der Stadt Lier in Brabant...* etc., f<sup>o</sup> 205, où l'on trouve également mentionnées la présence d'un domestique dans la procession de 1473 et la construction de la géante en 1506.

(11) Son épouse devait s'appeler Cléopâtre. Mais, vox populi, vox dei, les habitants la nommèrent Caesarine avant sa première sortie et le nom lui resta.



Le Cyrus de Poperinge au cortège de Lille en 1956.

(Photo Emmanuel Gaed, Lille.)

d'une étymologie expliquant Serskamp par « camp de César ». Polydore aurait vécu à Hamme : un os gigantesque en témoigne, que l'on porte devant lui dans un coffre de verre (12). Mais c'est Gand qui emporte le pompon avec ses dix géants : le duc Carineus, son épouse Gorduna, leur fille Ganda, l'oncle Gaius et la tante Caesarine, Charlemagne et Roland de Roncevaux, le comte Arnulf, sa fille la princesse Lutgarde et son gendre, le comte Wicman van Hamelant, que l'on fait tous intervenir dans diverses légendes relatives aux origines et à l'histoire de la ville.

A Leupegem, Djons Vanter Stroeibeke et Pétronelle van de Roo Zee illustrent la touchante histoire de deux amoureux dont les familles empêchaient le mariage et qui disparurent, pour vivre leur vie. Marie de Gobaille et Lisbeth de Cui, respectivement à Arville et à Saint-Hubert, ont défrayé la chronique en tant que sorcières. Pancarou, de la même ville, était un peu sorcier lui-même. Tandis que Liège « gigantifie » Tchanchès et Nanesse, Knesselare ressuscite Thyl Uilenspiegel; Gand, le petit pêcheur et la petite meunière de la vieille chanson. De leur côté, Manten et Kalle évoquent, à Courtrai, les jacquemarts que Louis de Maele enleva au beffroi, en 1382, pour les donner à Dijon (13). Pier de Keikop (c'est-à-dire Tête de Caillou) qui, depuis cette année même, vêtu aux couleurs yproises, le nouveau carnaval de Poperinge, rappelle

(12) De type traditionnel, ce géant se fait remarquer par la profusion d'ornements symboliques dont son casque est surchargé. Un poisson rappelle que le village a été fondé par des pêcheurs. Des flots schématisés évoquent l'Escaut et la Durme. Les feuilles de lin et de chanvre symbolisent la culture et l'industrie locales. La coiffure est sommée d'un geni, parce que le premier habitant de la commune fut, selon certains, un de ces oiseaux (Cfr. Dr C. DE BAFRE, *Onze Vlaamsche Reusken*, Anvers, 1941, p. 52).

(13) On notera que, si les géants actuels datent de 1926, Manten, Kalle et leur fils, qui était masqué, sortirent déjà dans cette ville, en 1853, à l'occasion d'une cavalcade historique organisée au profit des pauvres. J'ignore quand ils disparurent. (Cfr. I. B. FILLEUL, *Tijdschronijk 1846-1855, nota's door J. M. BERTERLE in Cercle royal historique et archéologique de Courtrai, Mémoires, Courtrai, nouvelle série, tome XXVIII, 1955, p. 145.*)

l'entêtement légendaire des tisserands de cette ville ainsi que leurs démêlés avec ceux d'Ypres.

Deux personnages sont empruntés à la légende sacrée : le



Saint Nicolas et Zwarte Piet de Saint-Nicolas-Waas à Alost en 1950.

(Photo L. Robelus)



bon saint Nicolas, à Saint-Josse-ten-Noode, et saint Nicolas, à Saint-Nicolas-Waas, qu'accompagnent Zwarte Piet et, dans un panier-saloir, les trois écoliers.

La ville d'Ypres, elle, promène un diable géant.

Alors que le quartier de la Sleepstraat, à Gand, a choisi des personnages illustres de l'histoire nationale — les archiducs Albert et Isabelle, de très nombreuses localités puisent leur inspiration dans leur propre histoire.

A Furnes, Sporkin est un communier qui conduisit ses concitoyens au combat en 1302. Jan Turpijn, que Nieupoort a promené de 1925 à 1939, fut bourgmestre de la ville en 1489. Ypres construisit Robert le Frison; Beveren-Waas, Diederik le Croisé et son épouse Aldegonde; Mouscron, le capitaine Basta, qui donna ses armes à la ville; Braine-le-Comte, Baudouin le Bâtitteur et Alix de Namur; Wavre, Jean et Alice; Eeklo, Gratiaan van de Boelare et sa femme Ermelinde; Houffalize, Ramilphus et Thierry; Lede, le marquis Willem Bette et Anne-Marie de Hornes; Assche, Heligaard, ancien seigneur du lieu. Tournai possède, je pense, le plus beau groupe historique, avec Childeric, Christine de Lalaing, Louis XIV, les deux croisés Léthalde et Engelbert, Reine-Tournai, enfin, qui la symbolise.

Des personnages de sang moins bleu ont aussi la vedette.

La ville de Ciney s'est souvenue de la Guerre de la Vache pour créer Jean de Halloy et Rigaud de Corbion. A Virton, Jean de Mady fut forestier de la prévôté au XVII<sup>e</sup> siècle, mais la tradition a conservé surtout le souvenir du ménétrier boute-en-train, Nicolas le Cannonier, inauguré en 1957 à Ypres, c'est Nicolas Hoedt, qui se distingua lors du siège de 1678. Un autre soldat d'occasion survit au Karmelitenwijck d'Alost : le Major Cans, commandant la garde bourgeoise en 1830.

La toute petite histoire locale fournit également son contingent.

Tone et Wanne furent d'abord des vendeurs de poisson, criant leur marchandise dans les rues d'Ostende. Charel den Tiet vécut à Waasmunster de 1853 à 1929. Karel et Ida sont les deux derniers tenanciers d'un moulin de Lovendegem. « El grand scapé », de Monceau-sur-Sambre, n'est autre que le maître lamineur Victor Denagtergael qui tomba, enfant, dans la cheminée d'une fosse désaffectée et en réchappa. Jean Bihin,

né à La Reid en 1805, était un colosse à qui l'on prête de nombreux exploits. A Verviers également, Filansif fut le dernier tambour-maître de la garde civique. Le Louis XVIII tournoisien rappelle un raccommodeur de faïences; son compagnon Saragosse, un innocent, pensionnaire des hospices civils. A Frasnes-lez-Buissenal, « El Cousion » perpétue la mémoire du fondateur de la kermesse de la rue Basse. Au quartier de la rue d'Audenarde-Quinaumont, à Ellezelles, Jean-Jean du Ballon représente un joyeux drille qui jouait le rôle de bourgmestre à l'occasion de la ducasse (14).

Enfin, Roulers a eu l'idée originale de s'inspirer de la topographie locale. Batavia a pris le nom d'un quartier populeux, Langemarksken, celui d'une rue. Roobaert et Tante Babiele doivent leur appellation à deux ruisseaux; Mane et Zonnekin, à deux enseignes de vieux cabarets.

Il arrive, à notre époque, que des individus soient « gigantesques » de leur vivant.

Au carnaval de 1890, les Alostois sortent Polydorus, Polydora et Polydoorken (15), pour parodier la réception triomphale que Termonde, la ville rivale, vient d'offrir à son enfant Polydoor De Keyser, devenu Lord Maire de Londres.

(14) Avant la création du géant, un homme figurant Jean-Jean du Ballon était installé dans une nacelle suspendue à un arbre ou à un pignon, où il buvait du genièvre à la régalaide. On faisait le simulacre de bouter le feu à la nacelle en brûlant sous elle une botte de paille. (Communication de M. Paul RENARD à Ellezelles, du 10-4-1956.)

(15) À noter que ces géants ont disparu avant 1914. Bien que, dans plusieurs études, on les appelle erronément Polydore, Polydora et Polidoorke, ceux qui furent construits en 1928, et qui viennent d'être modernisés, restèrent officiellement anonymes jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1950, date du mariage du géant et de la géante, sous les noms d'Iwein van Aalst et de Loretta (Cfr. F. VAN ES in Oost-Vlaamse Zanten, Gand, 25<sup>e</sup> année, n° 1, janv.-févr. 1950, p. 35). G. CLERBOIS (Alost et son carnaval in Touring Club de Belgique, n° du 15-2-1939, p. 54) décrit déjà « le seigneur Iwein et sa gente dame ». Les géants construits en 1928 ne ressemblent d'ailleurs nullement au trio bourgeois de 1890. Comme dans leur version de 1957, les père et mère sont un seigneur, portant les armes d'Alost sur son bouclier, et une dame. Ce qui n'empêche pas F. K. DAVID (Le Soir du 7-2-1957) de répéter la même erreur en l'aggravant, à l'occasion de la modernisation d'Iwein et de Loretta et de la résurrection de leur fils : « La ville peut égale-



Cinq des Géants de Tournai  
Louis XIV, Christiane de Lalang, Reine-Tournai, Childéric, un Croisé.

(Photo Sergyséls)

Donis et Mélanie sont construits, à Marchienne-Docherie, à la ressemblance de M. et M<sup>me</sup> Adonis Gravar-Bras, qui fêtent leurs noces d'or en même temps que le vingt-cinquième anniversaire de la cité. A La Louvière, « El Djibri » et « El Djobrette » représentent fidèlement les chansonniers patoisants M. et M<sup>me</sup> Joseph Brismet-Guerlemont. Ko et Lisa, d'Oost-duinkerke, reproduisent les traits de M. Victor Legein, ancien pêcheur d'Islande et de sa femme. Il en va de même pour le Korno de Blankenberghe, dont le modèle fut le vieux Corneille, récemment décédé. Pier de Ijslander est ainsi nommé en l'honneur de M. Pierre Corteel, seul survivant du métier à

ment s'enorgueillir d'un ménage de géants, l'hédore et Théodora, qui avaient un fils, le petit Théodore, plus connu sous la dénomination de Kinneke Baba ». Tandis que le Nieuwe Gids du 27-2-1957 fait suivre leur photo de la légende « Polydoor, Polydora en Polydoorke ».



Les Géants d'Alost Iwein et Loretta avec Gohath et la Renzimme de Grammont à Alost en 1950.

(Photo Robelns)

Westende. Cies de Ajuinboer est un marchand d'oignons qui fréquente depuis longtemps le traditionnel marché de Ledebeg.

Dans un autre domaine, le géant Boubour, de Gaurain-Louvière, s'est, en 1956, travesti en Maurice Chevalier.

Les géants des régions industrielles évoquent souvent le métier type du pays : le Cayotteux de Lessines est un ouvrier de carrières; Pipo, le premier géant de Basècles, maintenant disparu, un ouvrier marbrier; les trois mannequins de la cité du Spiniat, à Marchienne, habitée surtout par des cheminots, sont un mécanicien, un chauffeur et un ouvrier de la voie; Staf de Wever et Manse de Spinster à Renaix, Jan de Zere-wever et Tineke à Duerlijk, des ouvriers du textile, comme Marie-Djosphè Vervi à Verviers.

Il est curieux de constater que ni le Borinage, ni le Pays Noir, ni la région de Liège, ni le Limbourg n'ont de mineur géant. Le seul du genre, Jean le Porion, apparu à

Auvelais en 1956, rappelle à la fois le métier exercé par de nombreux habitants de la localité et le souvenir de Jean le Houilleur, échevin en 1512.

Les créateurs des géants du littoral se sont presque tous inspirés du travail de la pêche. La Panne fait exception avec ses deux pirates Aloïs et Zénobie. Encore, s'agit-il de gens qui vivent de la mer ! Mais à Ostende, Tone et Wanne, dès 1894; à Coxyde, Ko et Wanne; à Wenduine, Lau et Wanne sont des ménages de pêcheurs. Cissen de Visschere était un pêcheur également, qui n'eut qu'une existence éphémère à Nieupoort, en 1923.

A signaler, seul de son espèce, Jack, le pompier de Wetteren.

Des mannequins typifient des métiers disparus ou en voie de disparition (16). A Jumet, Léon le Souffleur est un ouvrier verrier et sa femme Marie, une hiercheuse. Le P'tit Paul, de Fontaine-l'Évêque et le « Clâwti », de Vaux-sous-Chèvremont, des cloutiers, tandis que leurs épouses respectives sont Rita la Hiercheuse et « Li Bowresse » (la lavandière). « Houbert li serwî » (le serrurier) et « Mared'jene li cotresse » (la maraîchère) viennent d'apparaître, à Milmort, dans un cortège 1900. Le même phénomène se produit, nous l'avons vu, à la côte belge.

Les petits métiers locaux ne sont pas oubliés. Tist le bûcheron et Trien la vendeuse de tartelettes rappellent les anciennes activités des villageois de Rhode-Saint-Genèse. Watermael-Boitsfort a eu son veneur, disparu pendant la dernière guerre. A Bourg-Léopold, Mie Catoen est une de ces cantinières qui suivaient les troupes sur le champ de manœuvres; son mari Jan Soldaat, un lignard d'avant 1914; leur fils Sooike, un « man van de genie » d'entre les deux guerres. Arlon a choisi le Hèlléchsman, l'entremetteur de mariages du siècle dernier. A Reninge, le « Koning der Brouken » est le patron des pêcheurs d'anguilles.

(16) Comme Roger PINON l'a montré aux Journées d'étude de Mons, on peut voir, à l'origine de certains d'entre eux, une nostalgie du métier disparu ou en régression. C'est un aspect du folklore industriel. (Cfr. Compte-rendu in *Le Guetteur Wallon*, n° cité, p. 124.)

Le Tchirou représente un coutelier de Gembloux. Gambri-nus et Gambrina, de Sottegem, sont une allusion à la brasserie, comme à la Croix-Sabeau — quartier de Gouy-lez-Piéton — le Guernadiet, tandis que la Guernadière fait la publicité d'une distillerie. Kraker, Ker-nielse, Capucientje et Bigaro — qui sont des variétés de cerises — signalent que Saint-Trond est un grand centre producteur de ces fruits. Kruishoutem, connu pour son commerce d'œufs, a Pier de Eierboer et Mie de Boterboerin. A Evergem, Bacchus de Zolderman et Isabella Gauw-dief symbolisent l'horticulture. John Colmant, Mieke Muscat et Pietje Royal défendent la renommée des viticulteurs d'Overijse. Do et Mi, d'Op-wijk, sont, en 1956, promus baron et baronne du houblon. Le Vaantjesboer évoque, en même temps que le sobriquet donné aux Hallois, le commerce des chapelets de petits pains et des drapelets à l'effigie de la Vierge, tandis que le foudre qu'il chevauche contient de la « bière du diable », autre spécialité de Hal.

Il faut signaler aussi, dans ce domaine, les nombreux couples paysans plus ou moins anonymes. Deux exemples suffiront : Gilles et Catherine, les paysans ardennais de Trois-Ponts; Janneken et Mieken, les campagnards du Hageland qui sortent à Tirlemont.

Les créateurs de géants s'inspirent donc de la légende, de



Le Cayotteux de Lessines représente un ouvrier carrier.

l'histoire, de la topographie. Certains mannequins typifient un métier, une industrie. Dans de petites communautés, des personnes jouissant de la sympathie générale sont même « gigantesques » de leur vivant.

Les géants du Borinage, qui portent d'ailleurs très fréquemment un travesti classique, se promènent surtout au carnaval local : Pacifique et Estelle à Quaregnon, Dominique, Dominica et Dominicus à Jemappes, Dominique et Justine à Frameries conduisent le cortège des « mascarades » et des gilles, depuis la fin du siècle dernier. Il en était de même dans le Centre, à La Louvière, vers 1900, où « El Djibri » et « El Djobrette » ne font que reprendre une tradition abandonnée après la guerre de 1914-1918.

D'autres mannequins, par contre, ne constituent que l'élément le plus spectaculaire de groupes costumés que l'on pourrait presque qualifier de professionnels puisqu'ils se produisent, sur contrat, dans la plupart des cortèges carnavalesques du pays. Ce sont, par exemple, Tchantchès et Nanesse des « Grosses Têtes » de Liège; « DJoseph li Rpiqueu » et sa farandole de poireaux, de Tilff; Pier et Wanne, de Heist, avec leurs danseurs en sabots.

Il y a enfin, car mon dessein n'est pas de dresser un inventaire complet de géants dont le nombre s'accroît de mois en mois, les géants de fantaisie, plus ou moins grotesques : les Tonus et Tonia de Gavere, les Suske, Wiske, Lambic, Sidonie et Jérôme de Lichtervelde, les Zot Louitje, Pietje Schramouille et Jef de Fluiter de la rue Haute, à Bruxelles et tutti quanti, dont l'apparition déclenche le gros rire populaire.

\*  
\*\*

Du côté des géants de forme animale, il faut signaler la résurgence du Cheval Bayard à Alost (dès 1890), à Bruxelles, à Ath, à Namur. Aussi, la création d'un Bayard à Saint-Gilles-lez-Termonde (17). Le nouveau Ros Beyaert d'Alost, disparu

(17) Il s'agit d'une création populaire due au groupement « Ros Beiaardvrienden ». Pierre SCHROEDER (*Le cheval Bayard et les quatre fils Aymon dans les commingans d'autrefois et les cavalcades d'aujourd'hui* in *Touring Club de Belgique*, Bruxelles, 58<sup>e</sup> année,



Tist et Trien de Rhode-Saint-Genèse.

(Photo - Het Laatste Nieuws -)

n° 12, déc. 1952, p. 296) relate, d'après le promoteur de ce groupe, comment est né le cheval Bayard de St-Gilles-lez-Termonde : « C'est en 1928, à l'occasion de la kermesse locale, qu'un groupe d'une

avant la guerre de 1914, est remplacé par une caricature, le Ros Balatum, qui n'est pas d'un goût très sûr : il cligne des yeux, souffle de l'eau et des confettis par les naseaux, lève la queue et laisse tomber des oignons.

A Nivelles, le dragon, le lion et le chameau, reconstruits entre les deux guerres, sont détruits lors du bombardement de mai 1940. Alost se donne un chat, Ypres également. Gand crée un dragon et quatre poissons géants. Leuze, enfin, un Coq Wallon.

\*

Bien que n'ayant pas l'intention d'entrer ici dans des explications techniques, je dois attirer l'attention sur les transformations intervenues dans la construction des géants.

Jusqu'à la première guerre, on est resté fidèle à la tradition : l'armature est d'osier tressé, plus rarement, de lattes de bois. La tête et les mains sont de bois sculpté ou de carton pâte. Parfois, celles-ci sont simplement des gants bourrés.

De nos jours, l'osier et le bois, encore fréquemment employés, sont de plus en plus remplacés par le duralumin et même par le tube d'acier. L'utilisation de ces nouveaux matériaux assure une plus longue durée en allégeant le poids. Par contre, elle prive le géant de la souple démarche que lui donnent l'osier et, à un moindre degré, le bois, matières vivantes; de même que l'adjonction de petites roues de secours, sous la carcasse, aide le porteur mais empêche le géant de danser.

Certes, on construit encore de beaux géants — ceux de Wavre notamment. Mais très souvent, il s'agit de mannequins rudimentaires, bâtis à la diable, aux têtes de série, aux bras

vingtaine de jeunes gens s'avisa de louer un âne chez un paysan des environs. Quatre poupées fixées sur son dos, et escorté par la bande, le petit Bayard fit le tour de tous les cafés de la localité. Le joyeux groupe put même place sur le kiosque pour y donner une sérénade. L'idée du cheval Bayard devait faire son chemin. Durant les mois d'hiver, la question d'en créer un fut soulevée. Le cheval géant fut construit et la rue où il fut inauguré est, depuis, baptisée « Ros Beiaardstraat ».



*Djosef li Rpiquen de Tilff à Lille en 1956.*

(Photo Emmanuel Gand Lille)

démensurément ballants. Le manque de connaissance, le souci de faire vite et bien, sans engager trop de frais, sont responsables de la naissance de bien des monstres dont l'existence ne peut être que brève.

Je citerai quelques exemples extrêmes de réalisations récentes. En Wallonie : le Hèlléchsman d'Arlon — sur roues, équipage trois hommes — est bâti en tubes d'acier, mesure plus de 7 mètres et pèse 110 kilos; les trois cheminots de la cité du Spiniat ont une armature en fils de fer et leur poids ne dépasse pas 12 kilos, pour une taille de 2 m 95. En Flandre : le nouveau Goliath d'Ypres, que portent six hommes, est construit en duralumin, mesure 7 m 50 et pèse 225 kilos; à Mont-Saint-Amand Jan et Mie sont hauts de 3 mètres, leurs poids n'atteint que 25 kilos.

Jadis, seuls Druon Antigon, Pallas, le Grand-Père de Malines et le Langeman trônaient, pleins de majesté, sur un char.

Quelques-uns des géants construits depuis une trentaine d'années sont également sur char : Sporkin à Furnes, Colin-Maillard à Liège, Manten et Kalle à Courtrai (ils sont actuellement portés par un homme), Léyon le Souffleur et Marie la Hiercheuse à Jumet, ainsi que les géants qui sortirent à Schaerbeek en 1949. Le capitaine Basta, de Mouscron, le nouveau Zwarte Piet de Saint-Nicolas sont montés sur un socle roulant. A Lodelinsart, le Cadet de Bon Air, voyage en jeep, tandis que, juché sur un foudre de trois cents litres, le Vaantjesboer de Hal est remorqué par un tracteur.

Sauf Sporkin et le capitaine Basta, qui se tiennent d'ailleurs debout, les géants que je viens de citer ne sont en rien comparables aux géants anciens, d'une présentation beaucoup plus soignée.

Faut-il ajouter que ce mode de locomotion n'est qu'un pis aller ? Un vrai géant doit, marcher et danser, par ses propres moyens.

\*  
\*\*

Il arrive fréquemment, depuis la Libération, que l'on « baptise » les géants.

L'exemple pourrait bien avoir été donné par Courtrai, dont le bourgmestre procède, dès 1926, à l'inauguration de Manten et de Kalle.



Ath. — CHEVAL BAYARD.

(Photo Robelus)

En 1948, c'est à Gand, avec le faste habituel à la cité des Artevelde, le baptême de Ganda, la fille de Carineus et de

Gorduna. Les parents, accompagnés d'une suite somptueuse, conduisent leur fille à l'hôtel de ville où les attendent les autorités municipales. Un héraut médiéval annonce à celles-ci la naissance de l'enfant, demande son inscription aux registres de l'Etat civil et présente les témoins, tous géants. Après avoir posé au héraut diverses questions relatives à l'identité de Ganda, l'échevin la déclare inscrite à la population et portée au livret de mariage du couple. Il remet à la fillette la carte d'identité légale. Et, tandis que le carillon égrène le « Reuzenlied » et que des dames distribuent des sachets de « peperbollen », le doyen du quartier « Onder de Drake » passe au cou de Ganda un collier dont le pendentif est un dragon, puis il l'embrasse sur les deux joues (18).

A Nivelles, en 1950, lors de la première sortie des géants reconstruits, les autorités les reçoivent sur la Place de Lallieux et l'échevin leur délivre un carnet de mariage qui est accroché à la garde du sabre de l'Argayon. Après que les géants ont été nommés membres d'honneur du Groupement des Sinistrés, des caramels sont lancés à la volée.

La remise, à l'administration communale de Wavre, des géants qui remplacent ceux qui, datant de 1928, ont été détruits en 1940, donne lieu à une cérémonie qui ne manque pas d'allure. Le bourgmestre évoque les deux disparus, puis déclare leurs successeurs inscrits aux registres de la population. Une proclamation de style archaïque est lue par le crieur public (19). Le mayeur épingle alors le bijou de la croix civique de 2<sup>e</sup> classe

(18) Pour la relation complète de la cérémonie et le texte des allocutions, cfr. *Tijdschrift van de Federatie der Handelaars van Gent*, Gand, 2<sup>e</sup> année, n°5, mai 1948, pp. 34.

(19) En voici le texte :

« A tous ceux qui cette lettre veiront ou lire oyront, salut, faisons savoir que Nous, mayeur et échevins de la ville et franchise de Wavre,

accordons à noble Sire Jean, seigneur de Wavre et à Dame Alike son épouse, le titre de citoyens d'honneur de la Cité, et leur affiliation à la Frérie des Sinistrés.

Fait à Wavre, le quinze du mois d'octobre de l'an mil neuf cent et cinquante, de notre mayorat le vingt-et-unième »

(Le Peuple, Bruxelles, n° du 17-10-1950.)



Le « Vaantjesboer » de Hal fait son entrée sur la Grand-Place lors de son inauguration officielle le 16 mars 1958.

(Photo • Het Laatste Nieuws •)

sur la poitrine de Jean et d'Alice qui, s'étant embrassés, commencent une promenade triomphale à travers la ville, précédés par trois garçonnets portant les clefs de celle-ci sur des coussins vert et blanc.

Le baptême permet parfois aux beaux esprits locaux de se manifester (20).

On trouve plus d'authenticité à Westende, où Pier est harangué par les autorités, baptisé à l'eau douce et ceint d'une écharpe aux couleurs de la commune, à laquelle pend un parchemin attestant sa qualité de premier citoyen.

A Deerlijk, c'est en compagnie de leurs témoins Pier et

(20) A titre d'exemple, je citerai l'acte de naissance ci-après :  
 « L'an mil neuf cent cinquante et quatre, le six juin, jour de Pentecôte et de Fête communale, à onze heures. Acte de Naissance : L'TCHIROU, né à Gembloux, au son du Bourdon, le cinq juin à vingt heures, fils de Jean BLOUX et de Phine COUTELLERIE. Le géant a été reconnu être du sexe masculin et porteur des trois clefs de la localité : le passé, le présent et l'avenir. Premier témoin : Emile Lefèvre, âge de 44 ans, Président de l'Association locale des Commerçants, Artisans et Industriels, demeurant rue Théo Toussaint. Second témoin : François Sarteel âgé de 43 ans, Président du Cercle « Art et Folklore », demeurant chaussée de Charleroi. Sur la déclaration faite par Madame Aime Viautour, née Louise Minet, âgée de 72 ans, sage-femme, résidant Grand'rue. Constaté par Madame Guibert Vanmoes, née Eugénie Cognoul, ménagère, âgée de 79 ans, et par Madame Clément Alomaine, née Antoinette Cognoul, âgée de 71 ans, ménagère, toutes deux en résidence Cité du Coquelet. En qualité de parentes du « Tchirou », au nom de la population et des « Enfants d'Jiblou » qui aiment l'humour. Après lecture, ont signé les témoins et comparants pour certifier l'authenticité de l'acte. Pour que les Gembloutois, présents et à venir, exaltent l'altruisme, la franchise, l'honnêteté; propagent l'amour du bien, la passion du travail dans la Paix, la glorification de la famille, de manière à rendre légendaires le bonheur et la prospérité de la Cité. Tout de suite le Géant s'est levé et a crié : « Il en sera ainsi et Vive Gembloux. Ma première sortie officielle est fixée au dimanche 4 juillet 1954. » (Le Courrier de la Gêthe, Jodoigne, n° du 20-6-1954.) On trouvera d'autres textes d'actes de naissance dans Jules VANDEREUSE (op. cit. pp. 65-66 et 68-69), pour la Marianne de la république du Chénais à Lodelinsart et le P'tit Paul de Fontaine-Évêque ainsi que dans la Nouvelle Gazette de Charleroi, Charleroi, n° du 17 mars 1958, pour Djean d'Abi et Fine du P'tit Cowi, les géants de Chapelle-lez-Herlaimont.



L'Argayon à Lille en 1956.

(Photo Emmanuel Giard, Lille)



Mie, venus de Kruishoutem, que Jan et Tinneke se présentent devant les édiles. Là aussi, inscription et proclamation. Des dragées sont ensuite distribuées à tous ceux qui sont nés le 16 juin (date de naissance des géants locaux) et un cadeau est offert à toutes les personnes qui se prénomment Jan ou dont le prénom permet l'emploi du diminutif Tineke.

Bien que l'on note presque toujours la présence d'un membre au moins du conseil communal, les choses se passent souvent plus simplement.

A Evere, les parrains et marraines embrassent Renatus et Floreke, les géants de l'association « De Knapzak », avant d'aller les présenter aux bourgmestre et échevins. A Munte, le géant est proclamé citoyen d'honneur et muni d'une carte d'identité. A Kruishoutem, on se contente de publier l'acte de naissance. L'apparition de Joep est consignée au livre d'or de Neerpelt. Les géants laekenois de la rue des Palais sont inaugurés par un échevin de Bruxelles, en présence des reines du quartier, de son « burgemeister » et de son « échevin ».

On a vu qu'à Westende les organisateurs ont procédé à l'ondoisement du nouveau-né. A la Croix-Sabeau, le Guernadier et la Guernadière, dangereusement inclinés pour se mettre à la portée des parrains et marraines, sont baptisés à la cuiller. Le Tchirou est traité comme un navire : sa marraine lui brise une bouteille sur le corps. A Saint-Gilles-lez-Bruxelles, l'instrument du baptême est, pour Louiske, une coupe de champagne. Pour les mannequins de Rhode-Saint-Genèse, c'est un arrosoir rempli de lambic, manié par Thyl Uilenspiegel juché sur une échelle. A Assenede, enfin, les deux nourrices Steve et Stiene sont ondoyées au lait, tandis que « De Vette » (le gras) un cochon assis sur un tonneau l'est à la bière et « De Magere » (le maigre) — un hareng dressé sur sa queue — au vinaigre.

J'ai signalé la distribution de dragées (à Deerlijk), de friandises (à Gand), de caramels (à Nivelles). Ce sont des dragées également que l'on distribue à Gouy-lez-Piéton et à Rhode-Saint-Genèse. A Bourg-Léopold, la naissance de Sooike vaut, aux enfants, des dragées et des oranges. A Fontaine-l'Évêque, la marraine de Rita la Hiercheuse lance des pièces d'un franc à la volée. Comme à Gembloux d'ailleurs où, pour le Tchirou, puis pour Piconnette, les friandises viennent s'ajou-



Alice de Wavre à Lille en 1956.

(Photo Emmanuel Gard, Lille)

ter aux piécettes. A la cité du Spiniat, des cartes de baptême sont imprimées (21).

Il faut, enfin, relever le cas spécial de Zante et de Zandrine, à Basècles, qui, accompagnés de leurs parrains et marraines, sont reçus sur le parvis de l'église et bénis par le curé de Saint-Martin.

\*  
\*\*

Fait paradoxal : des mariages de géants ont eu lieu beaucoup plus tôt que les baptêmes.

On pourrait citer, pour les géants anciens, le « mariage » annuel, à Ath, de Goliath et de M<sup>me</sup> Goliath qui, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, se rendent, le samedi de la ducasse, à l'église Saint-Julien, dont le clergé chante les vêpres, bénit les autorités et le public, tandis que les héros de la fête patientent devant le portail. Mais, il ne s'agit pas vraiment d'un simulacre de mariage.

Des cérémonies de ce genre doivent avoir été organisées, d'abord, dans le Nord de la France où l'on enregistre deux mariages en 1903 : celui de Lydéric et de Lili Coucke à Lille, celui de Gédéon de Bourbourg et d'Alphonsine à Petit-Fort-Philippe (22).

Il faut, je pense, attendre 1911 pour assister à une mani-

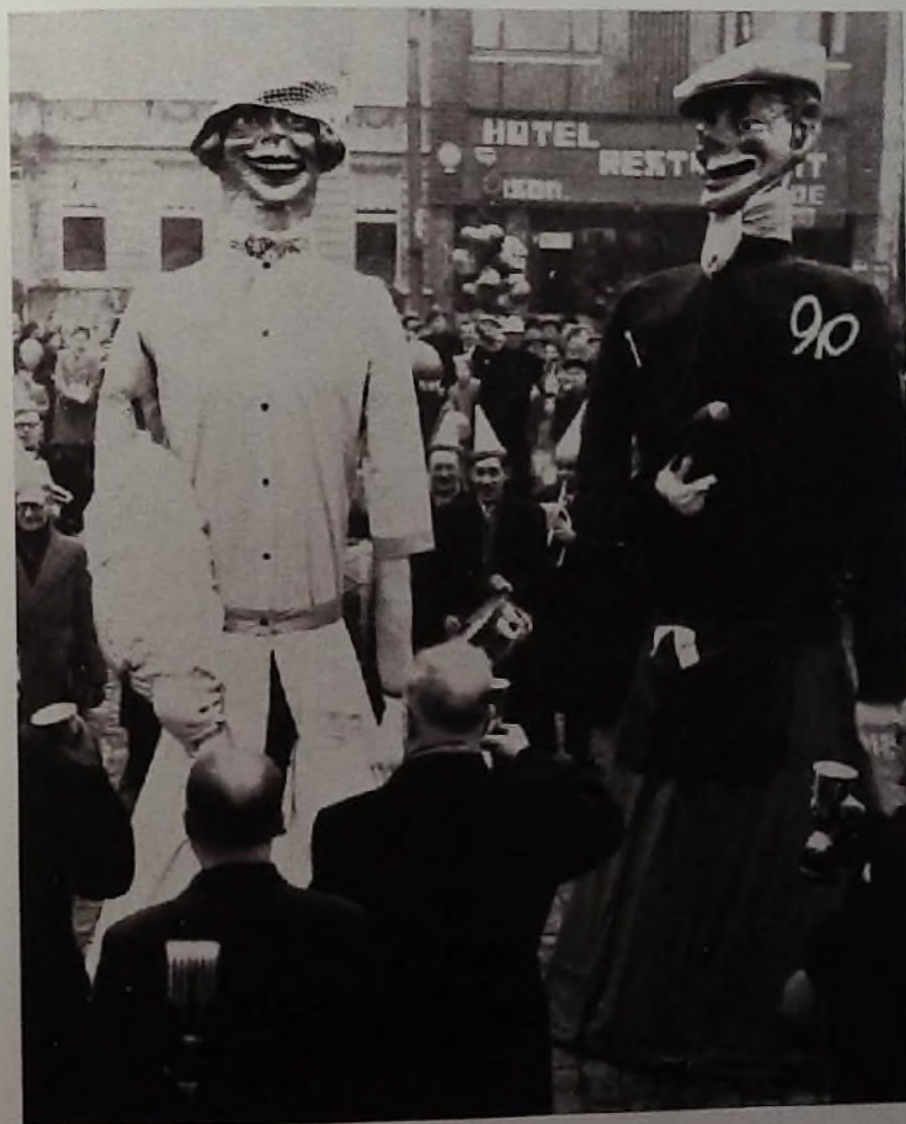
(21) Libellées comme suit, d'après Jules VANDEREUSE (op. cit. p. 62) :

A l'occasion des fêtes de la Cité jardin,  
Les frères Colas, Polyte et Drien,  
Dans le monde font leur apparition,  
Profitant de cette occasion.  
Comme marraine, ces enfants débiles  
Reçoivent Florine, Louise et Cécile.  
Longue vie et heureux sort  
A ces enfants du Nord.

(Colas, Polyte et Drien sont trois cheminots de l'ancienne compagnie du Nord Belge.)

(22) Cf. Paul LEFRANÇO, *Le Congrès de géants, de 1910, à Valenciennes et les déplacements de géants depuis l'origine*, communication présentée aux Journées d'étude de Mons, in *Le Guetteur Wallon*, n° cité, pp. 131-132 et 136.

festation semblable en Belgique : Dominique et Dominica sont alors unis à Jemappes (23).



Baptême de « Staf » de Wever et de « Manse » de Spinster à Renay.

(23) Dominica et l'enfant Dominicus ayant disparu pendant la guerre de 1914-1918, la géante est reconstruite en 1947 et le bourgeois procède, la même année, à un nouveau mariage du couple.

On relève, en 1926, une première cérémonie nuptiale couronnant un scénario. C'est à Courtrai. Le géant *Manten*, qui réside au faubourg de Gand, va au faubourg de Tournai, demander la main de *Kalle*. Les futurs se rendent ensemble chez le bourgmestre *Schinkel*, personnage historique du XVII<sup>e</sup> siècle et géant également, qui les unit. Tous trois gagnent ensuite, en cortège, l'hôtel de ville où l'administration communale les reçoit officiellement (24).

En pays wallon, l'union de *Pancarou* et de *Lisbeth de Cui*, à Saint-Hubert, est la plus remarquable d'entre les deux guerres. Célébrée au son des trompes de chasse, sur le balcon de l'hôtel de ville, elle est troublée par un charivari que mènent les habitants d'Arville, accompagnant leur géante *Marie de Gobaille*, rivale de la mariée (25).

Le mariage extrêmement spectaculaire qui a lieu à Rhode-Saint-Genèse, en 1955, est le point culminant d'un jeu de masses comprenant deux cents acteurs, sur le thème d'une visite de l'empereur *Charles-Quint*. Celui-ci préside la cérémonie et c'est encore *Thyl Uilenspiegel* qui prononce l'union, en présence des géants de la rue Haute, à Bruxelles, et de ceux d'Overysse.

Car il arrive fréquemment que les témoins des mariés soient des géants. A Nazareth, les mannequins de *Kruishoutem* assistent *Dorus Mulders* et *Manske*. A Charleroi, le « *Cham-pette* » et le « *Facteur* » sont créés spécialement pour le mariage de *Djean* et *Djene*. A Deerlijk, dix-huit mannequins de la région sont aux épousailles de *Jan* et *Tineke*. Un record : *Iwein d'Alost* et *Loretta* s'unissent devant tous les géants de la Flandre orientale, dans le cadre des fêtes organisées par la « *Alfons De Cock Herdenking* » (26).

Lorsque les premiers géants de l'Association des Commerçants gantois, *Carineus* et *Gorduna* se marient, en 1947, l'échevin de l'Etat civil les unit en grande pompe, leur délivre

(24) C. DE BAERE, *op. cit.* pp. 40-41

(25) Pour plus de détails, cfr. René MEURANT, *Heurs et malheurs des géants luxembourgeois in Arena*, Bruxelles, IV<sup>e</sup> année n° 4, avril 1957, pp. 27-31.

(26) Cfr. *Oostvlaamse Zanten*, Gand, 26<sup>e</sup> année, 1951, n° 1-2, janv.-avr., p. 20.



Goliath et M<sup>me</sup> Goliath se rendant à l'église Saint-Julien à Ath.

(Photo J. De Well, Bruxelles)

un carnet de mariage et des feuilles de tickets de ravitaillement à leur taille.

Comme en ce qui concerne les baptêmes, l'esprit d'imitation se donne la clé des champs et la cérémonie du mariage civil est maintenant, un peu partout, parodiée en présence d'un magistrat communal, ou même et le plus souvent, par un magistrat communal.

Lors du mariage de *Pietje de Koolkapper* et de *Louiske*, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, c'est le « bourgmestre des *Koolkappers* », en uniforme officiel, qui, devant le véritable bourgmestre de la commune, demande le consentement des époux : « *Pietje*, est-ce que tu veui marier *Lowiske* ? *Lowiske*, est-ce que vous vouleie *Pietje* pour vot' mari ? », prend pour argent comptant le « oui » crié par la foule, déclare « au nom de tous les *kuulkappers* de Saint-Gilles », les héros du jour unis par les liens du mariage et leur passe au doigt l'alliance traditionnelle.

A Charleroi, en 1956, c'est l'échevin lui-même qui, ceint de son écharpe, parodie les formalités prescrites par l'article 75 du Code Civil avant de procéder à la remise des anneaux.

L'acte de l'Etat civil de Renaix, qui constate le mariage mettant fin au concubinage de Staf et de Manse, est rédigé le plus sérieusement du monde (27).

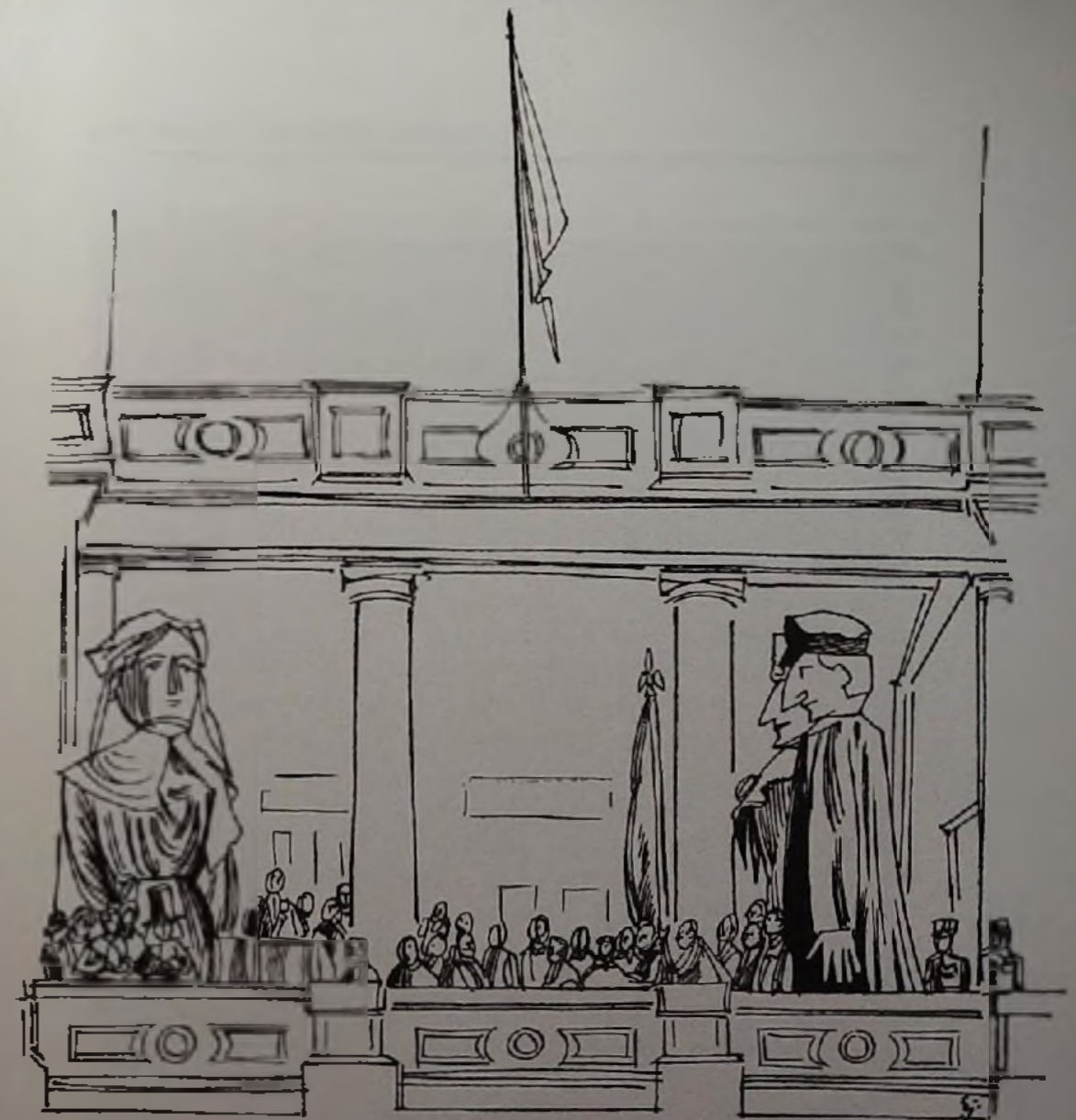
Heureusement, les prescriptions légales ne sont pas toujours aussi strictement observées. Quand Béribi et Rosalie se marient dans Fontenoy ornée de fleurs, de guirlandes, de calicots proclamant « Vive Béribi ! », « Vive Rosalie ! », « Honneur aux jeunes époux ! », les campes (boîtes d'artifice) annoncent le départ du cortège nuptial que parents et témoins, aux bras chargés de fleurs, conduisent vers la maison communale où le mayeur unit très simplement les géants avant que l'on serve le vin d'honneur et les tartes.

Quant aux géants de Virginal, Gusse del Samme et Jeanette del Bruyère, ils ne s'embarrassent guère des conventions. Venus de leurs hameaux respectifs, ils se rencontrent au centre du village, s'épousent sans façons et partent en voyage de noces au Goûter Matrimonial de Ronquières.

\*\*

Bien qu'ils aient conservé pendant longtemps leur fonction originelle — enrichir la procession locale, — les géants de

(27) Jan VAN NES, *Reuzenpersonalia te Ronse in Oost-Vlaanderen*, Gand, 5<sup>e</sup> année, n° 1, fév. 1956, p. 11. Voici la traduction de cet acte : « L'an 1956, le 7 décembre à 10 h. 45, Nous Victor, Hypolite, Raoul HANTSON, échevin, faisant fonction d'officier de l'Etat civil de la ville de Renaix, en remplacement d'Albert, Ivo DEMANEZ, échevin officier de l'Etat civil, empêché, le bourgmestre étant empêché également, après les formalités prescrites par les articles 44, 70 à 76 du Code Civil et par l'article 80 de la Loi de Milice du 15 juin 1951, après avoir reçu la déclamation expresse des parties de se prendre respectivement pour mari et femme, avons déclaré au nom de la loi, que Staf et Manse sont unis publiquement par le mariage à la maison communale, après publication sans opposition à Renaix du dimanche 27 novembre au lundi 5 décembre 1955, le tout en présence des témoins des parties susdites... »



SAINT-HUBERT

Le mariage, en 1938, malgré l'intervention de Marie de Gohaille et après un charivari selon les règles.

l'ancien régime participaient également à des fêtes civiles, aux Joyeuses Entrées notamment.

La tradition a persisté. Outre les sorties habituelles de la kermesse ou de la ducasse, on montre aussi les géants dans les grandes occasions. Le Langeman d'Hasselt, par exemple, assiste, de 1829 à 1928, aux Joyeuses Entrées de Guillaume I<sup>er</sup> de Hollande, de Léopold II, du prince Léopold et de la princesse Astrid ainsi qu'à trois visites royales. Entretemps, il prend part

à des inaugurations, à des commémorations et, de 1848 à 1935, se rend sept fois à Bruxelles.

A la suite de la hausse qui s'est manifestée sur le marché des géants depuis une trentaine d'années, ces grands personnages se sont nettement démocratisés et vivent de plus en plus les petits événements locaux (28).

Ceux de la Flandre occidentale participent à l'installation d'un bourgmestre : à Wulveringen, à Roulers, à Roesbrugge-Haringe, à Poperinge ou à celle d'un curé : dans une occasion semblable, les géants d'Oostkamp vont défiler à Ruddervoorde. Pie et Mie, du Haut-Evere, marchent dans la manifestation organisée en l'honneur du bourgmestre. Des géants sont construits pour célébrer le millénaire de Gand, les sept cents ans de Saint-Josse-ten-Noode, les cent ans de Bourg-Léopold.

Chaque année, à la saint Eloy, Pier et Mie règnent sur le marché aux œufs de Kruishoutem. Les géants d'Overijse animent les fêtes du raisin; ceux de Saint-Trond, la fête des cerises; ceux d'Opwijk, les fêtes du houblon. A D'nant, les plus grands mangeurs de flamiches s'empiffrent sous les yeux de Guinguet et de Cafonette. Le Héléchsman d'Arlon chante à la Foire aux Amoureux. Le Goliath de Lierre visite un concitoyen centenaire et le Grand Colas de La Hulpe son cadet de quatre siècles et demi, fait de même. Avant de tomber en léthargie, les géants de Virton fêtaient les noces d'or et Marie de Gubaille suivait les matches de football qui se disputaient à Arville.

Et, bien sûr, d'innombrables braderies sont ouvertes par géants de la localité ou du quartier.

Le champion est, sans doute, Rolarius, de Roulers, qui, en août 1957, entreprit le voyage de Rome pour y tenir son rôle dans un jeu de masses, à l'occasion du pèlerinage international des Jeunes Ouvrières Catholiques.

A côté de ces manifestations plus ou moins spontanées, plus ou moins officielles, voici, à titre d'exemple, quelques faits de folklore authentique, auxquels le lecteur ajoutera ceux qu'il a trouvés dans mon exposé.

(28) Je ne parle pas ici des géants des sociétés carnavalesques



Le mariage de Louske et de Pietje à Saint-Gilles-les-Bruxelles.

(Photo • Het Laatste Nieuws •)



L'Indien de Termonde

Comme jadis, l'Indien de Termonde marche solennellement devant les archers de Saint-Sébastien qui vont tirer l'oiseau du roi. Pa et Ma s'alignent au bord d'un trottoir de Louvain pour acclamer les coureurs cyclistes. A Bruxelles, les mannequins débraillés du quartier des Bas-Fonds se trémoussent dans le cortège du Meiboom. Moumouche et Mouchette, les géants athois de la Porte de Mons, mènent le branle à la « ducasse à baudets ».

\*\*

Tous les géants récents appartiennent-ils au folklore ? C'est la question qui se pose inévitablement à l'esprit de tout qui s'attache à leur étude. Elle a été débattue il y a peu, en ce qui concerne les géants de Carolorégie spécialement, et chacun est resté sur ses

positions (29). Il est incontestable, en tout cas, que certaines créations ont un caractère artificiel. L'expérience a prouvé, d'autre part, qu'il ne suffit pas d'imposer des géants à une communauté rurale ou urbaine pour qu'elle les accepte (30). Et, si des organisateurs, à l'affût d'une « nouveauté » ayant fait ses preuves ailleurs, ont la naïveté de croire que l'on peut doter une localité d'un « folklore » rentable, laissons faire le temps. Mais, en attendant, il est indispensable d'enregistrer, sur le vif, la première histoire de tous les mannequins qui apparaissent. On ne peut préjuger de l'avenir.

\*\*

La Presse annonce depuis des mois qu'un cortège de géants défilera le 31 août dans l'enceinte de l'Exposition 58.

Bien que ne sachant rien de précis à ce sujet, il me paraît intéressant d'examiner quelle devrait être la composition de ce cortège qui aura vraisemblablement pour spectateurs bon nombre d'étrangers.

Il ne peut être question, en tout cas, de rééditer tels quels le défilé d'Ixelles ou ceux qui l'ont précédé en Belgique depuis 1950 : ils restent trop loin de la classe internationale.

Si la vulgarité, en soi, n'a guère d'importance lorsqu'il s'agit d'une véritable manifestation folklorique observée dans son cadre naturel, elle doit, par contre, être impitoyablement bannie d'un spectacle offert à des touristes.

Une sélection sévère s'impose donc, qui se justifie d'autant plus que le dessein n'est pas de présenter une image fidèle du folklore belge, mais une attraction.

L'idéal serait, sans doute, de ne retenir que des géants anciens, ou des géants récents du type traditionnel, qui sont généralement les plus soignés.

Mais toutes les villes dont ces géants constituent une partie du patrimoine n'accepteront pas de courir, en les prêtant, des risques hors de proportion avec l'intérêt que peut offrir, pour

(29) Cfr. *Compte rendu des Journées d'étude de Mons* in *Le Guetteur Wallon*, numéro cité, p. 123-124.

(30) Cfr. René MEURANT, *Heurs et malheurs des géants luxembourgeois*, loc. cit., p. 32.

elles, la présence de leurs géants dans un tel rassemblement (31).

Il n'est pas du tout certain, comme on pourrait être tenté de le croire, que cette présence soit une publicité pour la manifestation locale dont les géants ont été arbitrairement détachés. Au contraire, les géants anciens subissent un lourd handicap lorsqu'ils sont présentés, hors de leur cadre habituel, et noyés dans la masse, à un public sans réactions affectives.

J'ajouterai que certaines de ces villes ont pris la décision de ne plus laisser sortir leurs géants hors de leur territoire (32). Et que la plupart des villes de province vont s'efforcer d'attirer, chez elles, les clients de l'exposition. Anvers et Termonde, notamment, ont préparé à leur intention une sortie exceptionnelle de leurs célèbres ommegangen.

(31) En cas de mauvais temps, la sortie locale peut être retardée ou, au besoin, interrompue, de façon que les géants soient immédiatement mis à l'abri. Hors ville, le cas est différent. Si les organisateurs, qui ne courent d'autre risque que de voir leur fête gâchée, décident de sortir coûte que coûte, les villes participantes, liées par leur contrat, sont obligées de laisser leurs géants s'abîmer sous la pluie. On se demande dans quel état se trouvait, après son équipée d'Ixelles, l'Argayon de Nivelles dont l'habit de velours était complètement trempé. La cape de plastique, utilisée par certains géants (Wavre, par exemple), si elle constitue une solution pratique, n'est guère spectaculaire.

(32) Notamment Namur et Ath. On trouvera ci-après les arguments dont cette dernière municipalité appuie le refus courtois qu'elle réserve à ceux qui lui demandent la participation de ses géants à un cortège.

- Les géants d'Ath font partie intégrante du cortège folklorique multiséculaire qui se déroule en cette ville le quatrième dimanche d'août; c'est là leur seule et unique sortie annuelle.

- Une ancienne tradition confirmée par le Conseil communal interdit de les exhiber en d'autres localités.

- Ce n'est d'ailleurs qu'à l'occasion et au milieu de notre cortège qu'apparaît leur véritable signification folklorique, lorsqu'ils sont entourés des chars anciens avec leurs personnages, des groupes des serments et métiers du Moyen Âge et qu'ils pirouettent et virevoltent avec un entrain endiable aux mêmes endroits et au son des mêmes aits.

- La population d'Ath estime avec son administration communale que produire ses géants hors du territoire de la ville serait sinon un sacrilège, du moins un grave accroc à une vénérable tradition.

- La seule exception qui a été faite à cette règle et qui se justifiait d'ailleurs par des raisons hautement patriotiques, c'est en



Deux Géants de Mouscron à Lille en 1956.  
Types de mannequins d'une vulgarité agressive.

(Photo Emmanuel Guad, Lille)

Reste une solution moyenne : adjoindre aux quelques géants anciens qui deviennent des habitués de ces sortes de rassemblement — ceux de Nivelles, ceux de Wetteren — les géants récents d'aspect traditionnel qui seront disponibles ainsi que les géants de métier ou de fantaisie dont la construction et la présentation sont pleinement satisfaisantes.

Encore faudrait-il, dans ce cas, que tous ces géants soient accompagnés de leur escorte et de leur corps de musique habituels; sinon, le spectacle manquera, à la fois, de vie et de diversité.

Si le cortège a lieu, les organisateurs auront-ils la sagesse de préférer la qualité à la quantité? Sauront-ils se défendre contre la tendance à la facilité? C'est la grâce qu'on leur souhaite.

1935, à l'occasion du grand cortège historique et folklorique national qui a eu lieu à Bruxelles.

« Outre ces considérations sentimentales auxquelles les Athois attachent une grande importance, il convient de faire remarquer également que la mise en ordre des géants entraîne des dépenses élevées tandis que leur transport présente de grosses difficultés tout en risquant de les détériorer. »

Dans la lettre qu'elle m'a adressée le 14 janvier 1955, la même administration soulignait : « Malgré le profit publicitaire que la ville pourrait peut-être retirer de cette participation, le déplacement de nos géants, du personnel préposé au montage et au démontage, des porteurs et des musiques qui doivent les accompagner, entraînerait des difficultés quasi insurmontables et des dépenses tellement considérables que nous ne pouvons raisonnablement y songer. Quant au Cheval Bayard, son déplacement à l'étranger est, de toute façon, impossible ».

Quand j'aurai ajouté que la participation athoise au cortège de 1935 comprenait 6 géants, 30 porteurs, 75 personnes dont un enfant, 5 corps de musique, on admettra que les arguments de la municipalité sont pertinents.

J'ai signalé, ailleurs, que Goliath et sa femme se sont rendus une première fois à Bruxelles, en 1890, pour y danser dans le « Cortège des géants et des légendes populaires » et que, en 1834 déjà, Tirant avait accompagné, dans la capitale, les archers de la société St-Sébastien (Cfr. René MEURANT, Les géants d'Ath en voyage in L'Echo de la Dendre, Lessines, n° du 4 août 1956).

# Quelques géants

de la

## province de Namur

Jules VANDEREUSE

### INTRODUCTION

LES géants sont à la mode. Ils poussent comme champignons après une pluie d'orage. A défaut de géants processionnels, maintes localités de notre Wallonie en ont créé pour magnifier soit leur passé, soit leur industrie locale, soit encore un type autochtone (1).

En Belgique, il faut attendre 1456 pour trouver une relation à un premier mannequin de forme humaine. Goliath et David aiment, à Audenarde, une scène de l'Ancien Testament. Ils donnent ainsi, aux autres villes, un exemple qu'elles ne tarderont pas à suivre. A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, onze autres localités belges ont des géants.

Tous les autres géants de l'Europe continentale semblent avoir émergé à une époque historique relativement récente; aucun d'eux ne paraît antérieur au XIV<sup>e</sup> siècle. Et tous, qu'ils soient d'Espagne, du Portugal, d'Italie, d'Allemagne, ont, d'abord, servi à réhausser des processions catholiques.

Quelles sont les raisons qui ont amené nos ancêtres à créer des simulacres de proportions gigantesques? Dans neuf des douze villes qui possèdent des géants au XV<sup>e</sup> siècle, le plus ancien d'entre eux s'appelle Goliath.

(1) Mon étude sur « Les géants en Carolorégie » a paru dans le fascicule n° 4, décembre 1956 du Bulletin de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi.



En introduisant le groupe de Goliath et de David — et même, à la rigueur, de Goliath seul — dans les figurations de l'Ancien Testament, les promoteurs, qu'il s'agisse de groupements professionnels ou d'administrateurs municipaux, agissaient logiquement. Ces personnages avaient leur place tout indiquée et présentaient une attraction de premier ordre — le colossal plaît à la foule — et le scénario de l'histoire sainte était connu de tous les assistants (2).

Anjourd'hui, je voudrais étudier quelques géants relativement récents, de la province de Namur, c'est-à-dire de Tamines, Florennes, Ciney, Gembloux et Auvelais.

Ceux de Namur ont fait l'objet d'une étude approfondie de Félix Rousseau, qui a paru dans le « Guetteur Wallon » de septembre 1956. De son côté, René Meurant a publié dans le même numéro, et à part, une étude sur « Les géants processionnels de Bouvignes au XVI<sup>e</sup> siècle ». Cet auteur s'est intéressé, également, aux géants de Dinant.

## TAMINES

CETTE commune de la Basse-Sambre a voulu magnifier son glorieux passé en créant des géants qui rappelleraient les principaux seigneurs qui ont présidé à ses destinées. C'est le comité de la braderie qui prit cette initiative. Il fit choix de deux seigneurs qui se distinguèrent d'une façon spéciale par leur bravoure et qui honorèrent le plus

(2) D'après le Rapport général de M. René MEURANT secrétaire du Comité d'étude des géants processionnels dans le Nord de la France, la Belgique et les Pays-Bas, présenté aux journées d'étude organisées à Mons, du 25 au 27 mai 1956.

leur cité. Ce sont Willaume III et Jean de Sacquespée, accompagnés de leurs épouses (1).

Les quatre têtes, tout en bois, furent sculptées par un nommé Vermeire qui s'était spécialisé dans la confection des animaux pour manège de chevaux de bois. Les corps, réalisés en osier, étaient recouverts de riches manteaux en velours, rouge et bleu, garnis d'hermine (2).

La première sortie de ces géants eut lieu à l'occasion de la braderie des 19, 20 et 21 août 1933. Le programme de ces festivités annonçait : « Pour la première fois dans la Basse-Sambre, grand défilé de géants ». Ceux-ci se montrèrent encore en 1934 et en 1935.

Les bruits de guerre, le rappel de certaines classes de soldats et l'incertitude dans laquelle on vivait alors, les contraignirent au repos complet.

La commune de Tamines ne disposant pas de local approprié, nos grands mannequins furent remisés dans différentes dépendances de commerçants, lesquels s'en débarrassèrent prétextant le manque de place. Pendant la guerre 1940-1945, ils avaient trouvé asile à la fonderie Gilot.

Lors de l'armistice, il ne restait que les carcasses endommagées; les riches costumes avaient été dérobés et utilisés à des fins plus prosaïques, les têtes étaient introuvables (3).

(1) En 1346, nous trouvons un Willaume III de Beaufort, chevalier banneret, sire de Spontin, de Tamines, etc., conseiller de Guillaume I<sup>er</sup>, comte de Namur, décédé le 7 avril 1385 et inhumé dans l'église de Spontin. Ce seigneur épousa, en premières noces, Agnès de Jupplen, morte en 1366. (F. ALEXIS, M. J.-B. GOCHET, La commune de Tamines, dans *Annales de la société archéologique de Namur*, t. XVII, 1886, p. 328. Cfr. F. V. GOETHAELS, *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles de Belgique*, Bruxelles, 1849, p. 226.)

Vers 1512, on signale Jean de Sacquespée, seigneur de Tamines, qui épouse Louise d'Argenteau (F. ALEXIS, loc. cit., p. 330); on le retrouve également, dans une charte de 1534 (*ibid.* pp. 318, 320, 325).

(2) La photographie de ces quatre géants a paru, notamment, dans la *Gazette de Charleroi*, du 5 juillet 1934.

(3) Trois de ces têtes, dont une mesure 56 cm de hauteur et les deux autres, 48 cm, se trouvent actuellement dans la cave de M. Marcel Jaumain, rue du Collège, où j'ai pu les voir. Elles y étaient déjà quand ce dernier entra dans cette maison, en mars 1953. Deux de ces têtes

Il ne pouvait être question de remplacer les somptueux manteaux disparus et de refaire de nouvelles têtes. C'est alors que certains commerçants décidèrent de se servir des deux meilleures carcasses en osier pour recréer deux géants plus modestes qui symboliseraient le peuple. On acheta, dans un magasin spécialisé de Bruxelles, deux grosses têtes grotesques en carton-pâte; celle de l'homme mesure 75 centimètres de hauteur et celle de la femme, 40 centimètres. On les appelle « Batisse » et « Lisa », du nom de deux anciens Tarninois ayant quitté la localité : Jean-Baptiste Robert et Elisa Colin. Leur costume est simple. « Batisse » : casquette de soie, sarrau bleu et mouchoir rouge au cou; « Lisa » : blouse avec basque, jupe, tête nue.

Les deux nouveaux géants firent leur première sortie à l'occasion de la braderie du début d'août 1951; ils participèrent encore à celle de 1952, qui fut la dernière. Pour ne pas perdre le contact avec la population, « Batisse » et « Lisa » se montrent, depuis lors, à l'occasion du « grand feu ». Entretemps, ils sont remisés dans un ancien jeu de quilles couvert, situé rue de la Place.

Signalons que les promoteurs des premiers géants rappelant une page de l'histoire locale, protestent contre leur remplacement par des types burlesques, sans aucun caractère.

## FLORENNES

**C**ETTE ville sambro-mosane désirait également avoir un géant qui rappellerait son glorieux passé. Le choix du personnage à représenter s'est porté sur Godefroid d'Ardenne. Sa première sortie, comme grand mannequin, eut lieu en 1936, à l'occasion du corso fleuri organisé par l'Association des commerçants. Il prit, encore,

tombent en morceaux, mais il est possible de les recoller. Qu'est devenue la quatrième? On l'ignore, elle gît peut-être au fond d'un grenier.

part aux cortèges de 1937 et 1938. Depuis lors, après avoir trouvé asile en différents endroits, il a fini par échouer partiellement au château (carcasse et costume), tandis que la tête, le casque et l'épée se trouvent chez le président de l'Association des commerçants.

Pourquoi a-t-on choisi Godefroid d'Ardenne? Je n'ai pu le savoir. D'autre part, on ne possède guère de renseignements sur ce seigneur. René CHALON (4) signale simplement qu'il fut l'oncle de Godefroid de Florennes (fin du X<sup>e</sup> et début du XI<sup>e</sup> siècle). Un autre historien n'en avance pas davantage; il se contente de dire « le duc d'Ardenne Godefroid II, oncle maternel de Godefroid de Florennes » (5). Ailleurs, nous voyons que l'abbaye d'Eename-lez-Audenarde a été créée en 1063, par Baudouin V de Hainaut, qui fit don des ruines de l'ancien château-fort conquis sur les Godefroid d'Ardenne (6).

Ajoutons que le géant florennois mesure 4 m 50 de hauteur.



GODEFROID D'ARDENNE  
Florennes, 1936.

(4) *Les seigneurs de Florennes, leurs sceaux et leurs monnaies*, Bruxelles, 1868, p. 6 (Extrait du t. XXXVII des *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*).

(5) Pierre DELATTRE, *Florennes. Historique du château*, Florennes, 1905, p. 9 et 94.

(6) *Tablettes du Hainaut*, t. II, Hombeek, 1956, p. 225.

## CINEY

COMME d'autres localités, cette ville désirait avoir des géants qui rappelleraient son passé. Mais qui élire comme types ? Après différentes recherches dans l'histoire locale, le choix se porta sur Jean de Halloy, ancien maire de la ville et sur Rigaud Corbion. Pourquoi s'est-on arrêté à ces personnages ? C'est tout une histoire qui nous est rapportée longuement par le chroniqueur Jean d'Outremeuse (7), que nous résumons d'après une plaquette éditée par les « Forges de Ciney », et qui est connue sous le nom de « guerre de la vache ».

A la foire d'Andenne, en 1275 (8), un bourgeois de Ciney, Rigaud Corbion, reconnut une vache que lui avait volée, quatre jours auparavant, un paysan de Jallet (9). Il s'adressa au maire de Ciney, Jean de Halois (10), qui était venu lui aussi aux fêtes d'Andenne, et celui-ci amena le voleur à reconnaître son larcin. Il l'engagea à reconduire la vache à Ciney, en lui promettant plein pardon. Le paysan s'exécuta avec trop de confiance; aussitôt parvenu à Ciney, il fut arrêté, jugé et finalement pendu.

C'était là, de la part de Jean de Halois, une grave faute,

(7) Ad. BORGNET, *Ly Myreur des histors, chronique de Jean des Preis, dit d'Outremeuse*, t. V, Bruxelles, 1867, p. 403-407.

(8) J.-B. DE MARNE, *Histoire du Comté de Namur*, Bruxelles, 1781, p. 274, dit, par erreur, 1273.

(9) Le texte original porte « Jalain » que Borgnet traduit par « Jallhay », tandis que d'autres disent « Jallet » : GALLIOT, *Histoire générale ecclésiastique et civile de la ville et de la province de Namur*, t. 1, Liège, 1788, p. 327; Edouard GERARD, *La province de Namur, canton de Ciney*, Dinant, 1953, p. 134.

(10) Halois, selon certains; Halloy, selon d'autres.

non seulement contre la fidélité à la parole donnée, mais encore contre le droit. Les conflits survenus dans les régions frontalières ou « marches » devaient, en effet, être réglés de commun accord, selon une procédure d'arbitrage.

Le sire de Goesnes, dont dépendait le voleur, se trouva lésé et décida de se venger. Il rassembla une troupe et ravagea ou pillait tout le district de Ciney. Jean de Halois lui rendit la pareille, en brûlant le village de Jallet. Puis, de part et d'autre, on chercha des alliés. Jean de Goesnes en appela à sa famille, les Beaufort, aux comtes de Namur et de Luxembourg ainsi qu'au duc de Brabant. Les Cinaciens obtinrent l'aide des milices de la principauté. On se battit à qui mieux-mieux, et un peu partout, mais tout spécialement dans le Condroz. La bataille du 18 août 1276 fut particulièrement dure pour les Cinaciens : Jean de Halois défendit la ville avec un beau courage, mais n'en fut pas moins défait. Il perdit la vie, tandis que la ville était, une fois de plus, envahie et incendiée. Les assaillants furent assez barbares pour brûler vifs, dans la tour de l'église, les malheureux qui s'y étaient réfugiés.

Après cette longue parenthèse, revenons à nos géants.

Le premier, Jean de Halois ou Halloy, a été inauguré le 9 juillet 1950 à l'occasion du cortège carnavalesque. Il a été confectionné entièrement par une maison spécialisée de Bruxelles et a coûté 12.000 francs. Les fonds ont été versés en partie par l'administration communale et, en partie, par la Chambre de Commerce de Ciney.

L'année suivante, un second géant voyait le jour. La tête avait été faite par la même maison bruxelloise, tandis que la carcasse était l'œuvre d'un vannier local. Le programme du cortège carnavalesque du 8 juillet 1951, mentionnait, parmi les vingt-sept groupes et chars qui y participaient,

Messire Jean de Halloy  
Maire de la Ville. Bailly du Condroz en 1273.  
Rigaud de Corbion  
Bourgeois de Ciney.

Lors de chaque cortège carnavalesque annuel, les géants

sont entourés d'arbalétriers avec l'uniforme de la fin de l'Ancien Régne : habit de drap bleu-gris, culotte de velours noir et bas



JEAN DE HALLOY et RIGAUD CORBION  
Ciney, 1955.

blancs. Un tricorne couvre leurs cheveux poudrés, tandis qu'une bande d'argent orne leurs souliers.

Derrière les deux grands mannequins se trouve un château-fort construit en bois et carton peints, monté sur un char tiré par deux chevaux, quatre soldats se trouvent dans les créneaux situés au-dessus de cette forteresse postiche.

En temps normal, les carcasses des deux sympathiques Cinaciens sont remises dans une dépendance de l'hôtel de ville, tandis que leurs costumes sont placés dans un coffre.

Il nous reste à décrire brièvement, le costume de ces deux héros. Jean de Halloy, couvert d'une cotte de mailles, tient son casque de la main droite, tandis que son bouclier, sur lequel figurent les anciennes armoiries de la ville de Ciney (porte de la ville), est attaché à son épaule gauche; sur sa poitrine se trouve le Perron liégeois (Ciney est une ancienne ville de la Principauté de Liège). Rigaud Corbion est vêtu d'une blouse de paysan.

## GEMBOUX

CETTE ville, grâce à l'initiative du cercle « Art et Folklore » et de l'Association des commerçants, a voulu personnifier, en « Tchirou », le coutelier (11) probe et sincère. Ce nom n'a pas été donné sans raison au nouveau géant gembloutois. Il rappelle le sobriquet de Eloy-Martin Cognioul, dit l'Tchirou, né à Gembloux, le 1<sup>er</sup> décembre 1849. Son père était coutelier et lui-même exerça

(11) On sait que la coutellerie fait, depuis longtemps, la renommée de Gembloux. C'est dans un rôle dressé vers 1747, que cette industrie est signalée, officiellement, pour la première fois; elle se présente déjà comme une des principales branches de l'activité des habitants avec « 6 maîtres couteliers », dont plusieurs occupent « quantité d'ouvriers » (Léon NAMECHE, *La Ville et le Comté de Gembloux*, Gembloux, 1922, p. 248).

le même métier pendant plus d'un demi-siècle. Il mourut célibataire, le 18 juillet 1931 (12).

L'inauguration de ce géant eut lieu le 4 juillet 1954, à 15 heures, en présence d'un grand concours de monde. A cette occasion, la marraine brisa une bouteille de champagne sur le dos du « nouveau-né » (13).

L'acte de naissance ci-après, qui avait été polycopié, fut distribué à la foule évaluée à plus de mille personnes.

*Association des Commerçants  
et Cercle « Art et Folklore »  
de GEMBOUX*

*Acte de naissance du premier géant*

L'TCHIROU

*L'an mil neuf cent cinquante-quatre, le six juin, jour de Pentecôte et de Fête communale, à onze heures.*

Acte de Naissance : L'TCHIROU, né à Gembloux, au son

(12) Pour détails complémentaires, voir notes d'Eugène ALOMAINE et de François SARTEEL, dans « El Bourdon », d'août 1954, pp. 158 et 179.

(13) En Belgique, on baptise parfois les avions civils, jamais les appareils militaires. Pour ce faire, la marraine (il n'y a pas de parrain) brise une bouteille de champagne sur l'hélice, quelques jours avant le premier départ.

Le même cérémonial est observé lors du baptême des navires, lequel a lieu au cours d'une réunion organisée au chantier de construction, la marraine brise une bouteille de champagne sur l'étrave du vaisseau.

C'est également une bouteille de champagne que le président de l'Association des commerçants de Charleroi brisa pour baptiser le nouveau ballon « Pays de Charleroi », le 15 juillet 1956.

D'une étude approfondie que j'ai faite de la question du brisement de différents objets : verre, assiette, pot, etc. en diverses occasions : mariage, renaissance, engagement, etc., il appert que c'est la crainte des sortilèges qui est à la base de ce rite. Cette étude a paru dans « Le Folklore Brabançon », 1957, pp. 113 à 151 et 257 à 284.

*du Bourdon, le cinq juin à vingt heures, fils de Jean BLOUX et de Phine COUTELLERIE.*

*Le géant a été reconnu être du sexe masculin et porteur des trois clefs de la localité : le passé, le présent et l'avenir.*

*Premier témoin : Emile Lefèvre, âgé de 44 ans, Président de l'Association locale des commerçants, artisans et industriels, demeurant rue Théo Toussaint.*

*Second témoin : François Sarteel, âgé de 43 ans, Président du Cercle « Art et Folklore », demeurant chaussée de Charleroi.*

*Sur la déclaration faite par Madame Aimé Viautour, née Louise Minet, âgée de 72 ans, sage-femme, résidant Grand'rue.*

*Constaté par Madame Guibert Vanmoes, née Eugénie Cognioul, ménagère, âgée de 79 ans et par Madame Clément Alomaine, née Antoinette Cognioul, âgée de 71 ans, ménagère, toutes deux en résidence Cité du Coquelet.*

*En qualité de parentes du « Tchiron », au nom de la population et des « Enfants D'Jiblon » qui aiment l'humour.*

*Après lecture, ont signé les témoins et comparants pour certifier l'authenticité de l'acte. Pour que les Gembloutois, présents et à venir, exaltent l'altruisme, la franchise, l'honnêteté; propagent l'amour du bien, la passion du travail dans la Paix, la glorification de la famille, de manière à rendre légendaires le bonheur et la prospérité de la Cité.*

*Tout de suite, le Géant s'est levé et a crié : « Il en sera ainsi et Vive GEMBOUX ! Ma première sortie officielle est fixée au dimanche 4 juillet 1954 ».*

*(suivent les signatures)*

*Mesdames Vanmoes, Alomaine, Viautour.*

*Messieurs Lefèvre et Sarteel.*

\*\*

Mais comme il n'est pas bon que l'homme soit seul, on a voulu lui donner une compagne en la personne de « Piconette ». Cette dernière a été baptisée le 19 juin 1955 et, ainsi qu'on l'avait fait pour le « Tchiron », une bouteille de champagne a été brisée et le contenu s'est répandu sur le dos de la nouvelle géante.

A l'occasion de cette cérémonie, le président de l'Association des commerçants de Gembloux, prononça le discours ci-après :

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous sommes parfois agréablement surpris en parcourant notre journal ou en écoutant la radio, d'apprendre un heureux événement dans l'une ou l'autre famille princière. J'ai le plaisir de faire savoir à la grande famille gembloutoise qu'un second géant est né et je m'empresse de vous rassurer, la maman, en l'occurrence notre bonne ville de Gembloux, se porte bien et l'enfant, vous le constatez, à une santé florissante.

Nous sommes réunis cet après-midi, pour procéder à son baptême et vous donner connaissance de son acte de naissance.

Rappelant un endroit typiquement Gembloutois, son nom sera désormais « PICONETTE », nom à la fois gentil, sautillant et plein d'humour. Il convient très bien à notre brave fille qui est foncièrement franche et honnête et qui aime le travail et le rire.

C'est dans une ambiance de fête, aux sons harmonieux des cors de chasse et aux pas endiablés des lanciers, que notre Piconette va être baptisée. C'est vous dire qu'elle portera toujours en elle cet esprit de gaieté et de joie de vivre.

Elle sera la compagne inséparable du Tchirou et tous deux seront les dignes représentants de Gembloux à l'étranger. Nous les aimons déjà ses deux grands enfants de notre ville et chacun doit en être fier.

Voici, extrait des registres de l'Etat Civil, l'acte de naissance de PICONETTE :

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS, ARTISANS  
ET INDUSTRIELS A GEMBOUX.

L'an mil neuf cent cinquante-cinq, le 5 juin, jour des Fêtes communales, à onze heures.

Acte de naissance : PICONETTE,  
née à Gembloux, au son du Bourdon, le quatre juin à vingt heures, fille de Christal SUCRE et de Bistouri CHARRUE.

La géante a été reconnue du sexe féminin et porteuse de la muse, de l'espérance et d'un cœur doux.

Premier témoin : Robert Hubeaux, âgé de 40 ans, Président de l'Association locale des Commerçants, Artisans et Industriels de Gembloux, demeurant Place de l'Hôtel-de-Ville.

Second témoin : François Legros, âgé de 55 ans, Président de l'Assistance Publique, demeurant rue Théo Toussaint.

Sur la déclaration faite par Madame Aimé Viautour, née Louise Minet, âgée de 75 ans, sage-femme, résidant Grand'Rue.

Constaté par Monsieur François Sarteel, Président du Cercle « Art et Folklore », demeurant chaussée de Charleroi;

Par Monsieur Paul Lambert, Président du Cercle royal L'Essor de Gymnastique.

En qualité de défenseurs des coutumes et mœurs du pays de coutellerie :

Parrain : Camille Nélis, âgé de 73 ans, Président du Comité officiel des Fêtes, demeurant Grand'Rue;

Marraine : Madame Cox, née Line Vanderliet, demeurant rue Notre-Dame.

Après lecture, ont signé les témoins et comparants pour certifier l'authenticité de l'acte.

Pour que les Gembloutois, présents et à venir, sculptent, liment, cisèlent, forgent et que leur rêve se scelle dans l'histoire :

« Le bonheur et la prospérité de la CITE ».

Tout de suite la Géante s'est levée et a crié « VIVE LES EFANTS D'GIBLOUX ». La première sortie officielle est fixée au dimanche 19 juin à 16 heures.

Suivent les signatures :

Mesdames Cox, Viautour.

Messieurs Nélis, Hubeaux, Legros, Sarteel, Lambert.

Voici donc terminée la lecture de l'acte qui consacre officiellement PICONETTE, enfant et citoyenne de GEMBOUX. Nous lui souhaitons comme au TCHIROU, une vie longue et heureuse, pleine de bonheur et de félicité pour le plus grand bien de notre cher Gembloux.

Pourquoi a-t-on donné le nom de « Piconette » à la nouvelle citoyenne gembloutoise ? Voici : le coutelier « Tchirou » a habité rue Puits Conette, petite impasse située près de l'Hôtel

de Ville de Gembloux. En wallon local, on dit « L'Piconette » (14). C'est le nom de cette très ancienne impasse qui a été choisi.

Revenons à nos deux grands mannequins. « L'Tchirou »



PICONETTE et L'TCHIROU  
Gembloux, 1955.

(14) Une rue, de ce nom, est connue dans d'autres localités. A Namur, sous la plaque indicatrice de la rue Fumal, se trouve une autre plaque où on lit « Anciennement rue Piconette ». Cette rue est une des plus anciennes de la ville. Dans un acte de 1289, il est fait

mesure 3 m 40 et pèse 22 kilos; son costume est celui des couteliers, vers 1900 : sarrau bleu, casquette bleue, il porte trois clefs sur le cœur (15).

« Piconette » à la même grandeur que son compagnon et pèse 23 kilos, elle est vêtue comme les femmes de coutelier l'étaient il y a un demi-siècle.

« L'Tchirou » et « Piconette » résident dans une dépendance du beffroi, au Tienne Galop; c'est là qu'ils peuvent méditer à leur aise. Leur mariage est projeté pour 1957. Comme dans les contes de fées, souhaitons-leur longue vie et beaucoup d'enfants.

## AUVELAIS

Le dimanche 2 septembre 1956, la capitale de la Basse-Sambre a inauguré son premier géant « Jean le Porion », symbolisant les courageux ouvriers de la mine.

Auvelais avait plusieurs raisons de choisir le « po-

mention de deux maisons situées « es fosses Connette » (D. D. BROUWERS, *Cens et rentes du Comté de Namur au XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. II, 2<sup>e</sup> partie, Namur, 1911, p. 249). Deux actes de 1518 se rapportent à un jardin en Piconette (F. COURTOY, *Une vieille rue de Namur*, dans *Namurcum*, XXIV<sup>e</sup> année, 1949, p. 54, note 35). Dans un autre acte de 1522, il est question de deux maisons « faisant le touket (coin) de Puisconnette » (*ibid.*, p. 55).

De son côté GALLIOT, *loc. cit.*, t. III, p. 27, signale qu'au XIV<sup>e</sup> siècle, existait, à Namur, la rue du puits Conette, ainsi nommée d'un puits qu'un particulier, appelé Conette, avait fait creuser dans ce quartier.

Enfin, une rue Puits Connette existe, également, à Floreffe. D'après la tradition, une vieille dame, appelée « Connette » avait un puits, situé dans la rue portant ce nom. C'est là que les gens s'approvisionnaient en eau potable, au « Puits Connette » (Note de M. le bourgmestre de Floreffe).

(15) Blason de la ville de Gembloux.

« rion » pour matérialiser le dur métier de mineur, surtout après la terrible catastrophe qui s'est produite au charbonnage du Bois du Cazier, à Marcinelle, le 8 août 1956 (262 morts).

En agissant ainsi, cette cité désirait rappeler : 1°) qu'il y a eu un Jean-le-Houilleur, échevin en 1512; 2°) que l'exploitation de la houille est l'industrie la plus ancienne de la commune, puisqu'elle remonte à plusieurs siècles; 3°) que le Conseil communal a compté en qualité d'échevins ou de conseillers, de nombreux mineurs dès le début du XX<sup>e</sup> siècle; 4°) qu'il a existé au moins un mineur dans chacun des ménages au XIX<sup>e</sup> siècle, notamment; 5°) que la localité a été, de tout temps, une pépinière de portons pour les charbonnages de la région.

Le nouveau citoyen auvelaisien mesure 3 m 80 et pèse 25 kilos. Il porte la tenue de travail du mineur (toile bleue), y compris le casque en cuir et la lampe. Son costume a nécessité 23 mètres de tissus.

A l'occasion de son baptême, le parrain, d'un coup de marteau, a brisé une bouteille de champagne dont le contenu s'est répandu sur le dos du nouveau-né.

Dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de cette cérémonie, M. le Bourgmestre a suggéré l'idée de ne pas laisser Jean seul, mais de lui donner une compagne. Il est donc permis de supposer que cette année, ce désir sera réalisé.

Voici, maintenant, l'acte de naissance du premier géant d'Auvelais :

*L'an mil neuf cent cinquante-six, le jeudi trente août à dix-sept heures.*

*né à Auvelais, le vingt-neuf août à vingt heures, héritier direct de Jean-le-Houilleur, échevin en 1512 et de Jeanne Quinquet, chef de file à la badauderie de la Haute Cour St-Feuillen du Voisin.*

*Le géant a été reconnu être du sexe masculin et porteur de sous-vêtements aux couleurs locales : l'orange et le noir.*

*Premier témoin : Gustave Jeanlin, âgé de 45 ans, président de l'association locale des commerçants, demeurant rue Félix Protin (ce dernier bourgmestre de 1896 à 1904).*

*Second témoin : Jean-Pierre Sarteel, étudiant, âgé de 19 ans, demeurant rue Félix Protin.*

*Sur la déclaration faite par Madame René Genot-Melchior, âgée de 58 ans, résidant rue du Centre, laquelle a assisté à l'heureux événement.*

*Constaté par Raoul Debilde, président de la Commission d'assistance publique.*

*Après lecture, ont signé pour certifier l'authenticité de l'acte. Pour que les habitants de la Cité du Porion, présents et à venir, exaltent l'amabilité, la serviabilité; rappellent la houille, la mine, ses devoirs et le respect.*

*Tout de suite, le géant s'est levé pour annoncer sa première sortie officielle : le dimanche 2 septembre 1956 à 15 heures.*

*Marraine : Madame François Héron-Blaimont, institutrice en chef à Auvelais.*

*Parrain : Monsieur Jean Burton, directeur du charbonnage Ste-Elisabeth à Auvelais.*

*Et, pour éviter un allaitement par trop onéreux, il s'écria :*

- « Pour que du Porion la Cité
- » Soit toujours vivante et prospère
- » Main dans la main, levons nos verres
- » Et vidons-les à sa santé. »

Contrairement à ce qui avait été annoncé par les journaux, les deux géants gembloutois n'ont pas assisté à l'inauguration de leur nouveau confrère.

En terminant, il n'est peut-être pas inutile de faire observer que le texte d'Auvelais s'inspire singulièrement de celui de Gembloux (premier géant); cela est dû au fait que c'est la même personne qui est à la source de ces deux manifestations.

Jules VANDEREUSE,

Membre de la Commission royale belge  
de Folklore.



# Folklore et Légendes de Tirlemont

PAUL DEWALHENS



## S. AGATHA

Sainte Agathe  
protectrice du béguinage  
et de  
la ville de Tirlemont

(Dessin de Alfons Stels.)

## Sainte Agathe et la Messe de la Ville

... il faut regarder ce qui  
n'existe pas pour les autres.

Georges Linze.

**S**AINTE AGATHE qui sut préserver le béguinage de l'incendie lors de l'investissement de Tirlemont, en juin 1635, par les Français alliés aux Hollandais en guerre contre les Espagnols, est honorée d'une façon particulière en l'église des Révérends Pères Dominicains. Depuis plus de trois cents ans elle est considérée comme la protectrice de la ville, alors que saint Martin en est le patron. Si, en ces temps troublés et horribles des guerres de religion, la Sainte ne put sauver que l'enclos béguinal, le peuple a mis assez de foi en son pouvoir pour croire qu'à l'avenir elle saura protéger la cité de tout malheur, disons... irréparable ou insurmontable.

## LE FOLKLORE BRABANÇON

Voici les faits qui ont provoqué la coutume : le samedi 9 juin 1635, du haut de la tour de la Gête (*den toren van Geet*) faisant partie des ouvrages défensifs du Borghgracht, et qui se trouvait à peu près en face du béguinage, le lieutenant-maieur Othon Cans dirigea un tir très vif de mousqueterie, fait de matières incendiaires (lard et chanvre mélangés à la poudre —



Sainte Agathe  
Eglise des Dominicains,  
Tirlemont.

de là l'expression populaire et figurée... *met spek schieten!*, *éblouir par des mensonges!*), sur les toits de chaume des petites maisons des béguines avec l'espoir que le quartier prendrait feu et que l'ennemi en serait délogé. Mais ce fut en vain. Les habitants du béguinage furent infiniment reconnaissants à sainte Agathe dont les reliques étaient précieusement gardées dans la

chapelle du même nom, premier temple des béguines (démoli en 1815), d'avoir miraculeusement préservé leur communauté de la destruction, alors que la ville avait été incendiée et que les habitants avaient subi les pires sévices. La porte de leur infirmerie ne portait-elle pas en belles lettres gothiques l'inscription suivante : *Wat Godt bewaert seer wel bewaert* — Ce que Dieu maintient très bien préserve ?

Depuis cet événement, sainte Agathe, patronne des nourrices, est aussi bien implorée contre l'incendie que contre l'inflammation des seins (*tegen den braudt ende quade borsten*) (1).

Une messe fut dite chaque année pour commémorer le miracle, le lundi, à 10 heures, dans l'octave de sa fête qui a lieu le 5 février. Les reliques de la sainte étaient exposées pendant toute la semaine et vénérées par la population de la ville et des environs. Les béguines avaient droit à la miche blanche (*die witte micke*) durant cette période de l'octave qu'elles considéraient comme étant leur fête annuelle.

*De Stadsmis* est devenue officielle depuis 1687 par la présence à la cérémonie des autorités constituées. La ville en a inscrit la dépense pour la première fois dans ses comptes de 1710-1711. En 1793 les révolutionnaires français la suppriment. Ils allaient à partir de 1796 dissoudre les communautés religieuses, et confisquer, puis vendre, tout ce qui appartenait à celles-ci, ainsi que les biens de l'Eglise.

Ce n'est qu'en 1820 que l'ancienne coutume est remise en honneur.

Voici comment le Conseil de Régence, par un arrêté du 2 février 1820 (2), à la demande des « Demoiselles Régentes du Béguinage » avait fixé la célébration de cet « ancien usage consacré par nos Pères ».

Je respecte l'orthographe et le style du document.

(1) *De Stadsmis*, par Jan Wauters, paru en feuilleton dans un journal local, en 1935. (Archives Communales.)

*Het leven, doodt, mirakelen, enz., van de H. Agatha*, par N. Provoost, Leuven 1687. (Archives P. P. Dominicains.)

(2) Archives Communales : *Hollands Beheer*, registre n° 21, Arrêtés et Procès Verbaux de l'Administration Municipale de la ville de Tirlemont, depuis le 25 janvier 1814 jusqu'au 28 décembre 1820, pp. 80, 81 et 82.

N° 117

*fête de Sainte Agathe.*

Tirlemont le 2 février 1820.

*Le Collège des Bourgmestre et Echevins de cette Ville.*

*Vu la Demande des Demoiselles Régentes du Béguinage tendant à ce que la Régence veuille bien déterminer Le Jour auquel elle desirerait que la Messe de S<sup>te</sup> Agathe fut célébrée,*

*Considerant qu'un ancien usage consacré par nos Pères a fait coincider Le Jour de la Célébration de cette messe solennelle au premier Lundi de l'octave qu'on est habitué à célébrer dans l'Eglise du Béguinage, ou les Reliques de cette Vierge miraculeuse reposent.*

*Que ce noble et pieux usage a été perpétué par les magistrats de cette ville; tant et si longtems, que les calamités de la guerre et bien d'autres circonstances, n'y ont porte obstacle.*

*Maintenant que nous vivons en paix sous la Dynastie de l'auguste Maison de Nassau d'orange, rien ne s'oppose à ce que cette fête n'ait point Lieu.*

*Considerant cependant qu'il est du devoir de la Régence de prendre des mesures, pour assurer à cette fête annuelle, plus d'Eclat et la pompe dont elle est susceptible.*

## ARRETE

*La fête de S<sup>te</sup> Agathe sera célébrée en cette ville par une Messe solennelle dans l'Eglise du Béguinage Le Lundi sept du courant à dix heures du Matin.*

*La celebration de cette Messe sera annoncée au public par le son de la grosse cloche de l'Eglise de S<sup>t</sup> Germain Le Dimanche ou la veille à six heures du soir.*

*Pareille annonce faite le Lundi à sept heures du matin Et la Convocation des autorités constituées sera faite par le son de la même cloche à l'hôtel de la Régence. Le même Jour à neuf heures et demie du Matin.*

*Il sera adressée une circulaire à toutes les administrations subalternes, avec invitation de se trouver à l'hôtel de la régence au moment que la grosse cloche les y appellera.*

*La même Invitation sera faite au directeur des orphelins,*

qui devra se trouver au point de réunion à l'heure susdite, avec les orphelins des deux sexes.

Et attendu que le Bourgmestre n'est pas encore remplacé, ils porteront le deuil, tel qu'au Jour de son Enterrement (3).

Le principal du Collège sera invité à assister à cette réunion avec tous les Elèves du Collège, et les professeurs : Les Drapeaux du Collège porteront les ornemens du deuil comme il est dit à L'art. précédent.

Le Demi quart avant dix heures le Cortège se Mettra en Marche dans l'ordre établi; pour se rendre à l'Eglise du Béguinage et y assister à la Messe.

Le Commissaire de police et ses agens en grande Tenue suivront le Cortège, ils seront chargés de Maintenir la police tant dans l'Interne de l'Eglise qu'à L'Externe.

Les Régentes du Béguinage seront prévenues des dispositions du présent arrêté, afin qu'elles n'engagent dans l'intérieur du chœur des places suffisantes pour les membres, Le secrétaire du Collège et du Conseil de la régence ainsi que pour les Membres des Etablissemens subalternes.

Ainsi fait et arrêté les Jour et mois et an que dessus.

L. Michiels Ech.

Pardon secr.

T. Delvaux

\*  
\*\*

La musique communale accompagnait les autorités de l'hôtel de ville jusqu'au béguinage. Jean-Hubert Maiscocq, maître de chapelle à Saint-Germain, auteur de compositions liturgiques, particulièrement de motets, connu des musicologues, recevait une indemnité de 12,19 florins, à partager avec les autres musiciens, « pour avoir assisté à la messe de Sainte Agathe ordonnée par l'administration ». A la béguine Blyckaerts étaient alloués 4,72 florins, « pour honoraires et débours à l'oc-

(3) Jean-Henri-Hubert Persoens d'Ordingen et Oirbeke était décédé le 5 décembre 1819. Henri Loyaerts lui succèdera et entrera en fonctions le 29 février 1820.

casion de la dite messe ». Et on paya à Jean Reynaerts, « pour fourniture de cierges », 12,16 florins (4).

Mais le magistrat renonça, à partir de 1865, d'y prendre encore part, à cause de querelles politiques. Ce n'est qu'en 1945 que la ville y est de nouveau représentée par son bourgmestre et des membres du Conseil Communal. De nos jours « la messe de la ville » a lieu le dimanche, au lieu du lundi, dans l'octave de la fête de Sainte Agathe.

Le « Chœur Saint-Dominique » à cinq voix, par l'interprétation de messes anciennes, donne à cette cérémonie un cachet spirituel et artistique remarquable.

Quand l'église Notre-Dame (1250) du béguinage et une partie de l'enclos de l'ancienne communauté furent achetés par les Pères Dominicains, en Civils, la somme de fr. 31,74 fut allouée aux Pères Dominicains pour dire chaque année notre messe folklorique. Actuellement cette somme « symbolique » est toujours inscrite au budget de la Commission d'Assistance Publique. Cette administration, depuis une dizaine d'années, paie en outre aux Pères Dominicains, une indemnité annuelle de 500 francs.

La Messe de la Ville (*De Stadsmis*) ou Messe de Sainte Agathe, en l'honneur de la protectrice de notre cité contre l'incendie, est commémorée avec autant de faste que celui qui fut adopté par nos ancêtres, depuis février 1957.



Porte renaissance  
d'une ancienne maison  
de béguine.

(Dessin de Alfons Stels.)

(4) Livre des dépenses de l'administration de la Régence de la ville de Tirlemont pour l'an 1820. Art. 61 : Fêtes Publiques (Archives Communales).

C'est un usage légendaire et folklorique des plus précieux, qui nous reste parmi les plus concrets que nous ayons encore, et qui vaut la peine d'être entretenu dans la mémoire de nos concitoyens.

Les vierges possèdent parfois un charme surnaturel qui a la chance d'annihiler l'esprit malin dans ses manifestations les



Sainte Agathe  
Eglise des Dominicains,  
Tirlemont.

plus subtiles, un don inexplicable, pour ainsi dire, et de haut talent, que les hommes d'état perdent trop souvent par leurs vaines et bêtes disputes !

Sainte Agathe est glorifiée parmi les plus belles fleurs de la Légende Dorée de Jacques de Voragine, dominicain, archevêque de Gênes (1230-1298), qui professa les lettres sacrées et qui doit sa célébrité à sa compilation des Vies de saints, nommée *Legenda aurea*.

Cet ouvrage eut un succès éclatant. Il a été imprimé plus de cinquante fois aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Les fables incroyables qu'il rapporte ont été rejetées depuis par la plupart des écrivains ecclésiastiques.

Une bonne traduction en fut faite au XIV<sup>e</sup> siècle par Jehan de Vignay, telle qu'on peut la lire dans l'édition qui vit le jour à Lyon en 1518.

Agathe, noble et belle vierge, habitait Catane.

Quintien, consul de Sicile, luxurieux, avaricieux et idolâtre, désirait faire d'elle sa maîtresse, s'accaparer de sa fortune et lui faire adorer les dieux. Il ne put arriver à ses fins.

Quintien la bailla à une mauvaise femme, appelée Aphrodisie, et à ses filles dévergondées, pour l'amener à se plier à sa volonté. Aphrodisie dit au consul : — « Une pierre serait plus tôt amollie et le fer converti en plomb que la pensée de cette pucelle fut rappelée de la loi chrétienne. »

Alors Quintien dit à Agathe : — « Sacrifie aux dieux, ou je te ferai mourir par tourments. » Mais ces menaces ne l'effrayaient point. Elle refusa net, et eut les mamelles moitié coupées, moitié attachées.

L'apôtre Pierre lui apparut pendant la nuit. Elle se trouva guérie de ses horribles plaies, et plus que jamais revigérée.

Le lendemain Quintien lui demanda derechef d'adorer les idoles. Elle lui répondit, cavalièrement : — « Tes paroles sont vaines et folles et conchient l'air... etc. »

Alors il commanda de la tourmenter par le feu. Elle fut roulée toute nue sur des charbons ardents. A l'instant même, un tremblement de terre secoua la cité et tua les deux conseillers du consul. Il prit peur, commença à douter, et céda aux supplications du peuple ému.

Il fit porter Agathe dans sa cellule, où elle rendit l'âme, en l'an de Notre Seigneur 253, sous Datien, empereur (5).

(5) Les plus belles fleurs de la Légende dorée, par Jacques de Voragine. (Paris, Editions de la Sirène, 1920.)

## Chasser le diable

*Des quatre coins du monde on se rend aux enfers.*

La Fontaine.

**A** ce sujet Alphonse Wauters raconte ce qui suit, page 25, dans sa « *Géographie et Histoire des Communes Belges, Ville de Tirlemont* » parue en 1874 :

« A la destruction du paganisme se rattache sans doute l'origine d'une fête qui se célébrait le lundi de la kermesse de Tirlemont et que l'on appelait *den neckere jagen, chasser le diable*. D'après les anciens comptes de la ville, elle avait lieu à Grippen (1), à la limite de Cumplich, où se trouvent des prairies que le vulgaire regardait probablement comme la demeure favorite des esprits malfaisants. On s'y rendait en formant un cortège dans lequel on remarquait le pape porté dans une litière, ses cardinaux, des truands, des laquais et d'autres serviteurs, et route une troupe de noirs, de maures ou de diables, dite *den Zwerten hoop* (2). En 1548-1549, des villageois du voisinage étant venus se joindre aux Tirlemontois pour rehausser l'aspect de cette cavalcade, trois prix, consistant en une certaine quantité de bière, furent distribués par la ville : le premier, 3 aimes et 3 setiers (à 28 sous l'aime) et 20 sous en argent, au maire d'Op-Linter et à ses compagnons; le deuxième, 2 aimes, à ceux de Wulsersum (sous Haekendover); le troisième, une aime, à

(1) L'étymologie de Grippen est franque et est empruntée à l'endroit habité par un certain Gripo, sur la rive gauche de la Mèze, un affluent de la Gète.

(2) *Zwerten hoop* est employé ici dans le sens de « *zwarte bende* » = bande noire.

ceux d'Heylisse (3). Deux florins 2 sous furent en outre payés au prétendu pape et à sa cour pour avoir rangé tout le cortège en ordre.

« Quelquefois, suivant l'ancien usage, la commune de Tirlemont était appelée à régler la marche de la bande noire, et dans ce cas il lui était distribué, comme en 1555-1556, deux aimes de bière blanche (valant 4 florins 4 sous). Parfois le trésor communal payait les décorations de la fête, telles que la litière du pape, pour laquelle il fut payé 3 florins Carolus et 9 sous, en 1547-1548. Cette réjouissance, moitié bouffonne, moitié religieuse, doit avoir cessé pendant les guerres de religion ».

Ce que Alphonse Wauters ne dit pas, c'est que le pape et ses cardinaux commandaient et dirigeaient les phases de la mêlée bouffonne qui mettait aux prises leurs truands, laquais, serviteurs, auxquels se joignaient des jeunes gens des villages environnants, avec les maures et diables de la bande noire.

Ceux-ci devaient évidemment se laisser battre, non sans quelque résistance. Une foule compacte et amusée excitait les combattants pour rire, et portait en triomphe les vainqueurs du bien sur le mal. Mais la comédie se terminait parfois par une empoignade générale, un vrai combat, dont les héros, rendus furieux par quelques coups durs malencontreusement donnés, devaient être calmés, non sans peine, par l'intervention des gens d'armes.

Nous doutons fort que les bons conseils, et l'anathème jeté par les gens d'église sur ces pratiques, aient pu calmer la liesse populaire qui trouvait dans ses cavalcades et les beuveries qui s'en suivaient une occasion à s'extérioriser, jusqu'à méconnaître les mœurs admises.

\*

Plus tard, au même endroit, ça se passait aussi l'après-midi du lundi de la kermesse, eut lieu, durant de longues années, un autre divertissement appelé « *den acker loopen te Grippen, courir les champs à Grippen* ».

(3) L'aime est une mesure de capacité qui était en usage en Belgique et dans le nord de la France. Elle représentait à peu près 130 litres.

Le magistrat y invitait les chefs de métier et le clergé avec leur paroissiens. Le cortège, partant de l'hôtel communal et précédé d'une musique où se distinguaient surtout martialement les tambours, était suivi d'une bande de *chasseurs costumés*, et d'un groupe de la jeunesse locale.

Ce jeu à succès était, sans qu'on s'en soit rendu compte, la continuation de la coutume précédente mais transformée et assagie, car la présence de *chasseurs costumés* ne nous laisse aucun doute sur cette réminiscence des anciens *chasseurs du diable*.

La règle consistait à poursuivre à coups de pied jusqu'à la Mène, une balle en cuir rembourrée de crin, que le maieur avait jetée en l'air, au milieu des joueurs, à quelque distance du ruisseau. C'était une préfiguration du football actuel qui entraîne chaque dimanche vers les stades des centaines de milliers d'adeptes exaltés qu'on appelle « supporters ».

Le gagnant était celui qui réussissait à botter la balle dans l'eau, malgré l'opposition d'autres joueurs, car il existait deux clans, vous pouvez bien le penser : l'un composé de célibataires, l'autre de gens mariés ! Ce gagnant, souvent crotté et mouillé, comme un canard, car il lui arrivait dans sa fougue de tomber à l'eau avec la balle, recevait les félicitations des officiels, et un prix consistant en quelques pièces sonnantes.

Après le déroulement de cette manifestation sportive, la troupe, toujours musique en tête, retournait en ville.

Un jeu identique avait lieu à Jodoigne, et s'appelait « *rouler la boule* ».

Cette coutume a dû cesser vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, un peu avant l'occupation française. Elle nous a été racontée par le D<sup>r</sup> D. Raeymaekers dans un article paru aux « Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles », en 1902, d'après un manuscrit qui datait de 1785 environ. Cette communication est intitulée : *Une sorte de Football au moyen âge à Tirlemont et à Jodoigne*.

Nous pouvons en conclure que les championnats de football sont nécessaires à la santé morale du peuple, parce qu'ils aident encore de nos jours à chasser le démon... de l'ennui !!

Une répétition bouffonne de l'exorcisme des terres bourbeuses possédées par le mauvais esprit, celui-ci attirant l'homme ou la femme par ses maléfices, avait encore lieu, pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, au quartier du *Moespik* (*moerassige plaats*), endroit marécageux, toujours durant la kermesse.

Des jeunes gens qui se faisaient accompagner par quelques braillards, se réunissaient à la source du *Moespik*, actuellement voûtée, et qui se jette dans le *Borchgracht*, dérivation de la Gête.

On savait par oui dire que le clergé dans le temps avait exorcisé plus d'une fois cette source pour en détruire la superstition païenne qui s'y rattachait.

Nos gaillards parodiaient la cérémonie. Un garçon, simple d'esprit, habillé d'une sorte d'Arlequin, remplissait le rôle d'officiant. Pendant que l'assistance marmonnait des paroles abracadabrantes, il trempait un balai dans l'eau de la source, et, en aspergeant la foule, disait les paroles suivantes qu'il faisait semblant de lire dans un volume qu'un compère tenait ouvert sur la poitrine :

« *Ik ben nu wel geen paterken  
Maar kruise ook het waterken,  
Ik jaag den duivel uit dit nat  
En sprenkel 't over uw gat... »*

quatrain dont voici la traduction :

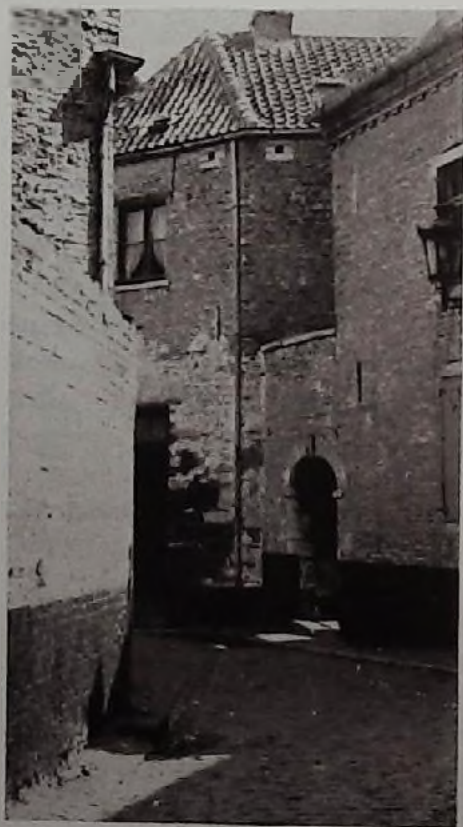
« *Je ne suis pas un petit moine  
Mais je bénis quand même l'eau,  
Je chasse le démon en panne  
Et vous asperge au bas du dos »*

Le livre en question était un in-octavo, relié cuir, qui enserrait des manuscrits de sermons. Il provenait d'un ancien couvent, sans doute ! Clément Buvé, curé du village de Bost (4), put se le procurer, mais il ne sut jamais à quel cou-

(4) Clément Buvé, né à Boutersem en 1860, décédé à Bost en 1924, était historien, archéologue et folkloriste, particulièrement de la région comprise dans l'arrondissement de Louvain.

vent il avait appartenu ni comment les acteurs de cette coutume assez drôle l'eurent en leur possession.

La journée se terminait dans l'atmosphère chaude des salles de danses, autour desquelles avaient parfois lieu des batailles rangées entre les « chasseurs » ou les « canonniers » de la garnison et les civils. Le dernier son des orgues ne s'éteignait qu'aux premières lueurs de l'aube.



à Vrijthofke.  
Entrée de l'ancien cimetière qui entourait St-Germain, disparue en 1953, lors des restaurations faites à la sacristie du XVI<sup>e</sup> siècle, ancienne chambre du chapitre des chanoines de la Collégiale St-Germain.

(Photo et archives  
Paul Dewalliens).

« Jésus était assis sur un âne pour nous enseigner la vanité de la gloire en ce monde ». Ainsi l'a proclamé le prophète Zacharie.

Une « Confrérie des Saints Apôtres » était attachée à la

\*\*

Nous pouvons rapprocher de ces cérémonies la procession mi-religieuse, mi-profane du dimanche des Rameaux, car il s'agit toujours de chasser le diable.

Il y a longtemps, l'église Saint-Germain possédait une grande statue du Christ assis sur l'âne, et qui portait en main une branche de palmier chargée de figues, de raisins et d'oublies (sorte de gaufrettes), que les enfants s'efforçaient d'arracher pendant le trajet que l'on faisait faire à la statue lors de la procession du dimanche des Rameaux, figurant l'entrée triomphale du Christ à Jérusalem.

« Jésus était assis sur un

Collégiale, dont les membres, trait particulier, avaient le privilège d'être enterrés à un endroit réservé pour eux au « Vrijthof », jardin de la paix, du repos, ou franc, ou libre, sans que leurs proches aient à intervenir dans les frais de sépulture.

Ils recevaient annuellement, et ceci depuis 1529 environ, un ordinaire subside d'argent. Après la procession ils avaient droit à un repas assez copieux.

C'est ce qu'on nommait dans les anciens comptes : la récréation de la séparation des apôtres.

L'antique usage, à la longue dégénéra en mascarade. Ce ne fut plus qu'une récréation grotesque et malséante. Des apôtres à perruque noire, à la figure barbouillée de suie, à barbièche et moustache pointue, accompagnés d'un Judas à cheveux roux, entouraient la procession en faisant maintes grimaces et des gestes désordonnés. Ils faisaient le diable pour chasser le diable ! Les enfants qui s'efforçaient d'arracher les friandises de la branche liée à la main du Christ, étaient pourchassés à coups de vessie de porc par des fous à grelots.

Le cortège se rendait ensuite dans un jardin situé près de l'église, et que l'on supposait être le Jardin des Oliviers.



Vrijthofstraat  
par Alfons Stels, 1945.

Là on clamait des hymnes discordants pendant la représentation de scènes bibliques que des personnages interprétaient d'une manière parodique. Et on y buvait tant de bière, cela finissait tellement mal, que le clergé dû en interdire la manifestation. Le diable les avait possédé !

Cette fête tomba dans l'indifférence et l'oubli.

La statue disparut à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en même temps que d'autres choses précieuses et que tant de vieilles coutumes supprimées par la République Française.

\*  
\*\*

Une procession du dimanche des Rameaux, toute simple, a lieu de nos jours, avant la grand'messe (5).

Douze personnages tenant chacun une crosse figurent les apôtres. Le prêtre officiant couvert de la chape pascale, accompagné par le clergé de la paroisse, évoque l'entrée de Jésus à Jérusalem.

Le cortège ayant quitté l'église par le portail Sainte-Anne s'arrête devant le portail des Morts fermé à clé.

Le prêtre frappant la porte à l'aide de la Croix, dit en psalmodiant :

— Ouvrez votre porte, ô princes, et toi-même, ô porte éternelle, ouvre-toi, et le Roi Glorieux entrera.

— Quel est ce Roi, demande-t-on de l'intérieur ?

— C'est le Seigneur fort et puissant dans les combats, répond le prêtre.

Alors les processionnaires suivis de la foule des fidèles pénètrent dans le temple au chant d'un hosanna !

La messe commence.

Des enfants porteurs d'une touffe de buis chargée de friandises, mais ceci se rencontre de plus en plus rarement, assistent au service, accompagnés de leurs parents. C'est seulement après la cérémonie et la bénédiction du buis qu'ils pourront manger les bonbons.

(5) « De Processie van Palmenzondag te Tienen », door Jan Wauters (édité en feuilleton dans un journal local). Archives communales.

Des branchettes de buis béni seront partagés entre amis et voisins.

Des enfants d'indigents iront sonner de porte en porte et en offriront aux amateurs contre une pièce de 5 francs.

Le buis béni protège de la foudre, particulièrement, et de la malchance, en général. C'est encore un moyen, incontestablement.

\*  
\*\*

A Hoegaarden, un gros village situé à 5 km. au Sud-Ouest de Tirlemont, qui a une somptueuse église Renaissance, l'ancienne Collégiale Saint-Gorgon fondée par Alpaïde, Comtesse de Hoegaarden, vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, a toujours lieu, dans la matinée du dimanche avant Pâques, une procession curieuse, dite des « Douze Apôtres » accompagnant le Christ assis sur l'âne (6). Elle est sortie régulièrement depuis 1631 à peu près, à l'exception d'une interruption de douze années pendant l'occupation française.

## La Fête des Décorés

*Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille.*

*Sérénade de l'Amant jaloux de Grètry.*

UNE tradition typiquement tirlemontoise consiste à accueillir officiellement les dizaines de concitoyens, qui sont décorés le 21 juillet, jour de la fête nationale, pour acte de courage ou plusieurs années de bons et loyaux services.

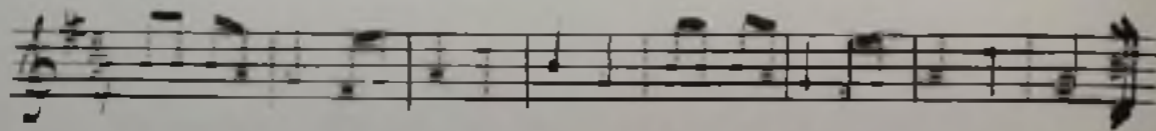
Quand ils descendent, à la Place de la Station, des autocars qui les ramènent de Bruxelles, vers sept heures et demie du soir,

(6) Ce Christ assis sur l'âne est une œuvre intéressante en bois polychrome du XVI<sup>e</sup> s. Des sculptures de ce genre sont encore conservées en Allemagne (Catalogue de l'Exposition des Trésors d'Art du Brabant au Cinquantenaire, Bruxelles 1954).



ils sont embrassés et fleuris par leur famille et les amis, aux sons de la Brabançonne que joue l'harmonie de la Société Royale Saint-Pierre.

Le cortège, ensuite, composé de centaines de personnes, descend en ville sur l'air typiquement local de « *Vivat onze pâ!* »



Vivat onze pâ en hij mag er wezen,  
Vivat onze pâ en hij mag er zijn!  
Zonder onze Jef (ou Lowie ou Gust...) kunnen wij niet leven,  
Zonder onze Jef (ou Lowie ou Gust...) kunnen wij niet zijn!

(Vive notre papa qui a droit à l'existence,  
Vive notre papa et il peut bien être là!  
Sans notre Jef (ou Louis ou Gustave...) nous ne pouvons pas vivre,  
Sans notre Jef (ou Louis ou Gustave...) nous ne sommes rien !)

Les drapeaux donnent des couleurs aux façades des maisons.  
Le carillon aussi chante.

Arrivé à la Grand'Place le cortège s'arrête devant l'hôtel de ville. Les « héros du jour » sont solennellement reçus par l'administration communale et congratulés par le bourgmestre.

Après, la plus grosse partie du cortège, toujours musique en tête, se rendra à la Raffinerie Tirlemontoise où une réception suivie de lunch a lieu en l'honneur du personnel médaillé, tandis que d'autres groupes s'en iront à leurs locaux respectifs ou rentrent chez eux où la fête continue autour d'une table bien garnie.

Les rues habitées par nos décorés et l'entrée de leur maison sont ornées de banderoles de bienvenue et meilleurs souhaits, de drapelets, de petits arcs de verdure enjolivés de fleurs naturelles et en papier.

La vieille rengaine : *Vivat onze pâ en hij mag er zijn!* résonnera dans les quartiers de Tirlemont jusqu'aux petites heures.

Paul DEWALHENS.

ESQUISSE D'UNE  
MONOGRAPHIE  
de la  
COMMUNE D'EVERE  
(lez-Bruxelles)



CHAPITRE III

PREHISTOIRE (1).

Dans les chapitres précédents ont été exposées, succinctement, les situations géologiques et géographiques du territoire de la commune. — Quel a pu être l'aspect et l'histoire d'Evere à ces époques prodigieusement reculées, dont les recherches de savants éprouvés nous ont, seules, décelé l'existence ?

Il ne se trouve à l'heure actuelle aucune donnée positive à ce sujet. La paléontologie (science qui traite des fossiles) est muette à cet égard, si l'on en excepte la trouvaille des coquilles communes aux terrains des environs de Bruxelles

(1) La Préhistoire éclaire un long passé de l'humanité dont ni l'Histoire ni même la Tradition ne nous ont transmis le moindre souvenir.

Sont traitées dans ce chapitre, uniquement, les matières en rapport direct (trouvailles, recherches, etc.) ou ayant des affinités proches, avec le territoire d'Evere. Le lecteur désireux d'élargir ses connaissances se référera aux ouvrages cités par la bibliographie se trouvant à la fin du 2<sup>e</sup> chapitre (F. B. N° 136, décembre 1957) ou à la bibliographie générale qui sera annexée en fin de travail.

(communication de l'Institut Royal des Sciences Naturelles en date du 18-4-57) et représentées par la figure n° 2 page 364. — Le fait peut paraître étonnant si l'on veut considérer les découvertes, relativement abondantes, faites en des régions très proches de celle considérée (Schaerbeek, Haeren, Machelen, Diegem, etc.). A quoi est-il imputable ? A plusieurs causes. —



La Maison Communale d'Evere.

D'abord au hasard, cet auxiliaire inconscient qui fait parfois si bien les choses et qui ne s'est pas manifesté cette fois. Ensuite à ce que Monsieur E. Mariën, l'éminent conservateur-adjoint des Musées Royaux d'Art et d'Histoire (2), qualifie comme

(2) Nous remercions Monsieur le Comte J. de Borchgrave d'Altena, Conservateur en Chef des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, ainsi que son adjoint précité, pour l'extrême amabilité mise à nous renseigner.

suit (Cahiers Bruxellois, tome II, fascicule I, janvier-mars 1957. « La région bruxelloise avant 700 ») :

« Autour du Grand-Bruxelles, les travaux d'utilité publique en cours entament des superficies de terrain énormes, dépassant de loin ce qu'aurait pu rêver l'archéologue le plus ambitieux. Mais au lieu d'apporter des éléments nouveaux à la connaissance de notre lointain passé, celui de la région bruxelloise d'avant Bruxelles, les terrassements effectués à coup de pelle mécanique ont détruit et détruisent encore en ce moment des vestiges précieux pour la connaissance de ce que fut le berceau de Bruxelles. Dans l'impuissance devant les destructions, il nous a cependant paru utile de montrer que le Bruxelles du haut moyen-âge ne s'est pas développé subitement dans une région jusqu'alors désertique, mais qu'au contraire plus de cent cinquante points de trouvailles avaient pu être relevés sur le territoire de Bruxelles et des communes voisines, dans un rayon d'environ sept kilomètres autour du cœur de notre capitale. Dans les dernières années quelques trouvailles faites par des chercheurs bien intentionnés ont été portées à la connaissance du public, mais il n'est guère douteux qu'il ne s'agisse là que d'une partie infime de ce qui vint au jour et de ce qui a été, et cela souvent sciemment, détruit. Dans tous ces cas, il est trop tard pour réparer les dégâts, car les archives du sol ne se révèlent qu'une seule fois, et, déchiffrées de façon malhabile, interprétées sans connaissance de cause, ou traitées d'une main sacrilège, laissent un vide irremplaçable. Cependant beaucoup de documents de notre passé, lointain ou plus proche, reposent encore dans le sol. Mais, ce sol sera entamé demain et c'est notre dernière chance de montrer que dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, notre développement intellectuel est supérieur à celui de nos bons campagnards du début du XVI<sup>e</sup> siècle dont un chroniqueur, relatant la découverte de la tombe de Saventhem, pouvait dire que « le peuple de diverses régions et contrées la viennent journellement voir ».

Certes des règlements ont été édictés, mais en a-t-on toujours connaissance et ont-ils toujours été suivis ?

Quoi qu'il en soit, les découvertes effectuées dans les communes circonvoisines, permettront, par analogie (méthode préconisée en la circonstance), de donner un aperçu de l'aspect

qu'à pu présenter le territoire d'Evere à différentes époques de la préhistoire.

Les premiers travaux présentant un caractère scientifique (3) dans le domaine de la paléontologie des environs de Bruxelles, sont dûs au Chevalier F.X. de Burtin (fig. n° 8 — note n° 4). Son étude « Oryctographie de Bruxelles ou descrip-



F.-X. DE BURTIN, naturaliste,  
né à Maestricht vers 1748.

Fig. 8.

tion des fossiles tant naturels qu'accidentels découverts jusqu'à ce jour dans les environs de cette ville », parue à Bruxelles en 1784, a constitué en fait la base essentielle du travail de ceux qui lui ont succédé à cette tâche. Cet ouvrage, très curieux à

(3) Avant cette époque, les fossiles étaient considérés comme des « fantaisies », des « jouets » de la nature. L'opinion se moquait de ces chercheurs qui « ramassaient des pierres ne contenant ni or, ni aucune matière précieuse ».

(4) Burtin (François-Xavier, chevalier de), né vers 1748 à Maestricht, naturaliste, médecin et littérateur. Nommé par l'empereur Joseph II conseiller du gouvernement général des Pays-Bas, membre de plusieurs académies. Mourut en 1818 à Bruxelles, laissant un grand nombre d'ouvrages sur l'histoire naturelle et la peinture.



Fig. 6. — *Nipa fruticans* (-a- fruits).

divers titres (5), actuellement rarissime, est conservé à la Bibliothèque Royale sous l'indice VH 5782 F (réserve précieuse) et sera consulté avec intérêt par ceux désireux d'approfondir ces questions. — L'auteur attire notamment l'attention sur « une sorte de fruit fossile » qu'il nomme « noix de coco » (à très juste raison d'ailleurs), qu'on a reporté depuis au genre « Nipadites » (fig. 6 — du nom d'une espèce de palmiers qui se rencontre de nos jours sur les rives du Gange) et qu'il aurait trouvé en abondance en divers points du territoire de la commune de Schaerbeek, entr'autres en un endroit que nous croyons pouvoir identifier avec l'emplacement de celui occupé actuellement par l'ancien Tir National, non loin d'Evere. Les Nipadites se rencontrent soit isolés et formant le centre d'une masse pierreuse (voir fig. 7 — n° 2), soit mêlés à des coquilles et du bois pétrifiés; tantôt c'est le fruit avec son enveloppe, adhérente (fig. 7 — n° 1) ou détachée (fig. 7 — n° 3), tantôt ce n'est que l'amande (fig. 7 — n° 4). La présence de ces fruits dans les sables bruxelliens avait déjà porté notre compatriote à conclure à un relèvement considérable du climat de la région à l'époque du dépôt de ces sables (voir chapitre I — Géologie), donc pendant la période tertiaire. A l'heure actuelle les noix de Nipas flottant en certaines saisons en grande abondance à la surface des eaux, vers l'embouchure du Gange, constituent parfois à cet endroit un danger pour la navigation. — Des fossiles du même type ont été trouvés également à Haeren et à Diegem, ainsi que d'autres de natures diverses, ce qui permet de supposer, compte tenu des variations de la mer bruxellienne (6), l'aspect général du territoire d'Evere (situé dans la région littorale — voir fig. 1) comme répondant à la description qui a été donnée par les géologues, de cette partie du Brabant, à l'époque tertiaire. Celle-ci a été concrétisée par la figure n° 9, exécutée d'après les données

(5) Outre son insigne rareté, il est rehaussé de superbes aquarelles exécutées au moyen du procédé qu'on nomme parfois « à la gomme » ou « au blanc d'œuf ».

(6) Les dernières recherches tendent à faire admettre sous ce terme général plusieurs invasions marines qui se seraient produites pendant la période tertiaire (par suite des plissements de la croûte terrestre) couvrant à peu près toutes le même emplacement.

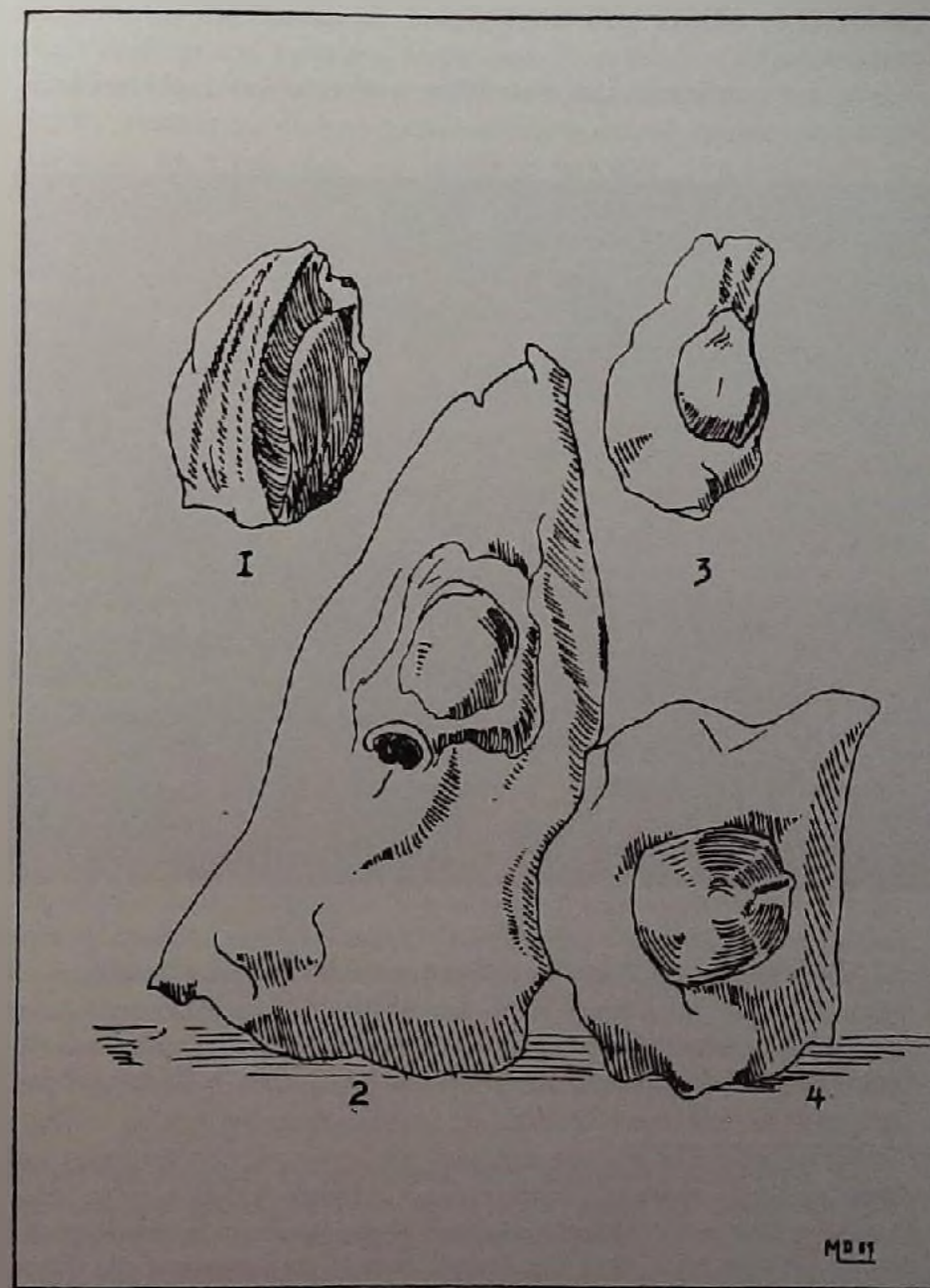


Fig. 7. — Nipadites fossiles  
(voir texte).

géologiques (7) et paléontologiques reconnues, et commentées comme suit :

« Le continent qui s'étendait à droite (se reporter à la



Fig. 9

Les environs de Bruxelles à l'époque de la mer bruxelloise.

fig. n° 9), à peu d'élévation au-dessus du niveau des flots, était formé d'un sol sableux ou argileux, favorable à l'épanouisse-

(7) Rappelons l'éminente contribution en ce domaine du baron J.B.J. d'Omahus D'Halloy, né à Liège en 1783, ancien auditeur au Conseil d'Etat sous l'Empire, ancien gouverneur de la province de Namur (la ville lui a élevé une statue) sous le gouvernement des Pays-Bas; sénateur et vice-président du Sénat de Belgique (1854-1869), membre de l'Académie Royale de Belgique et de nombreuses autres sociétés savantes belges et étrangères, décédé en 1874. Élève de Haüy (minéralogiste français), il est l'auteur des premières recherches géologiques approfondies concernant le territoire français, fait assez peu connu et qui n'est pas souvent repris...

ment de la végétation. Il devait jouir d'un climat chaud, car aux conifères qui ornaient le paysage se mêlaient de nombreux palmiers. Le rivage et surtout l'embouchure des cours d'eau qui s'y rendaient, étaient garnis d'une bordure épaisse de petits palmiers, au tronc bas, au feuillage lancéolé (voir fig. 6) et dont les racines plongeaient dans le sol humide. Ces arbres, de la famille des Nipas et dont les représentants actuels pullulent dans le delta du Gange, portaient chaque année un volumineux régime de fruits ou noix groupés en boule qui, arrivés à maturité, tombaient en s'éparpillant sur la plage et se répandaient à la surface de la mer. Vers l'intérieur de la côte s'élevaient des palmiers à tronc élevé, garnis de grandes feuilles en éventail. Enfin, de nombreux conifères complétaient le paysage terrestre, animé lui-même, non seulement par des groupes variés d'insectes aux brillantes couleurs et par le vol des oiseaux, mais encore par des mammifères dont les représentants ne vivent plus aujourd'hui. Dans la mer, la vie était exubérante. Si l'on en juge par la grande quantité de débris : dents, ossements, etc., enfouis au sein des sédiments bruxellois, de grands poissons devaient pulluler dans ses flots, notamment des requins (8), dont quelques-uns atteignaient de grandes dimensions, des raies et d'autres poissons parmi lesquels nous citerons les espadons, au rostre allongé et redoutable. Une famille particulière de requins, celle des poissons-scie, devait également être assez abondante à cette époque. Sur le sable du fond vivaient d'énormes quantités de mollusques à coquilles variées, formant un ensemble riche et diversifié, rappelant celui qui caractérise les mers tropicales et bien différent de la sombre et maigre faune de nos côtes actuelles. Enfin dans la zone de balancement des marées, la plage était couverte de zostères (varech, algues) aux feuilles déliées et ondoyantes, au milieu desquelles se jouaient des serpents marins, pendant que des tortues circulaient lentement sur la grève, faisant rentrer craintivement dans le sable les milliers d'annélides qui venaient humer l'air entre deux

(8) Un grand nombre de dents de ces squales a été trouvé dans les terrains des environs de Bruxelles. Le géologue et paléontologue Henri Le Hon (1809-1872) s'est attaché à les étudier (Préliminaire d'un mémoire sur les poissons tertiaires de la Belgique — 1871) et à les classer.

marées. Des cours d'eau apportaient à la mer des troncs d'arbres déracinés qui, ballotés au gré des vagues, servaient bientôt de demeure aux animaux xylophages, spécialement aux taretts, fort abondants à cette époque. La plupart des troncs flottés que contiennent nos sables bruxelliens, où on les retrouve à l'état pétrifié, rappellent, par le curieux travail de creusement dont ils ont été l'objet, l'aspect des madriers de certains ports infestés de ce terrible fléau. »

\*  
\*\*

L'Homme existait-il à cette époque? Cette question a soulevé de nombreuses controverses et n'a pas encore été résolue de façon satisfaisante à ce jour.

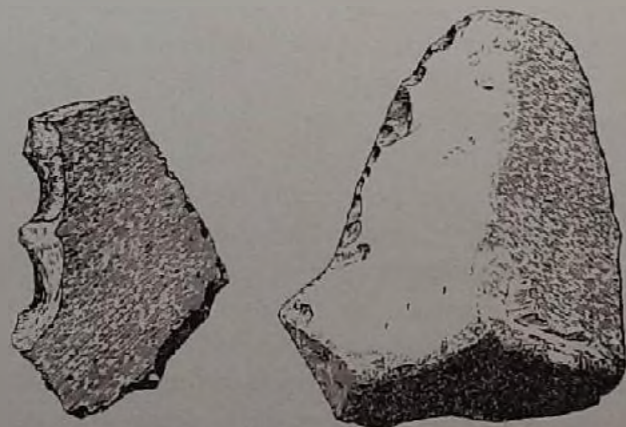


Fig. 10. — Eolithes des terrains tertiaires.

Selon les théories les plus avancées, on a cru reconnaître les traces d'un travail intentionnel sur des silex recueillis dans les terrains tertiaires. Il ne s'agit pas encore d'outils proprement dits, mais de simples blocs et éclats de silex utilisés pour frapper, couper, racler ou percer et seulement légèrement accommodés et retouchés. Les archéologues n'ont pu se prononcer avec certitude, car les forces naturelles — par exemple la pression des couches sédimentaires — produisent sur les pierres des traces absolument semblables. La figure n° 10 représente

deux de ces « éolithes » (du grec EOS, aurore, et LITHOS, pierre-aurore de l'industrie de la pierre).

S'ils sont authentiques, il faut accepter l'idée de l'existence en ces temps, tellement éloignés que toute estimation en est impossible (9), d'un être assez intelligent que pour faire du feu et se façonner des instruments de pierre. Cet être n'était pas encore l'Homme. C'était un précurseur, auquel il a été donné le nom d'ANTHROPOPITHEQUE ou HOMOSIMIEN; aucun débris osseux n'en a encore été découvert. — Signalons ici à titre documentaire, avec les réserves qui s'imposent, qu'on a trouvé dans le Kouang-Si (Chine) il y a peu de mois, un squelette qui remonterait à 400.000 ans. Selon le professeur Pei Wen Chung, il s'apparenterait à celui d'un homme-singe géant et serait d'un type inconnu à ce jour...

\*  
\*\*

Les considérations qui précèdent caractérisent suffisamment, dans le cadre de ce travail, l'ère tertiaire que pour permettre l'étude de la période suivante, dite quaternaire.

Avec celle-ci nous touchons à des temps et à des faits sur lesquels tout le monde est d'accord. — C'est pendant cette période, essentiellement continentale, qu'ont commencé à se dessiner ou à s'accroître les principaux traits de la configuration du relief actuel de la région brabançonne.

Après le soulèvement des vastes plaines — anciens fonds de mers successives — qui constituaient la plus grande partie de la région, les eaux marines se trouvèrent refoulées vers le nord. Ces eaux, roulant d'abord avec une impétuosité sauvage, se répandirent largement à la surface de la plaine, qu'elles sillonnèrent en tous sens, entraînant avec elles de nombreux amas de galets déjà roulés sur les rivages des mers tertiaires.

(9) G. de Mortillet, créateur de la classification géologique toujours suivie à l'heure actuelle, propose 240.000 ans; M. Boulay: 10.000... Marcelin Boule: 150.000...; H. de Hon évalue approximativement à 7.000 ans, l'époque où des races humaines occupaient déjà tout l'occident du continent européen, il envisage donc le seul âge de la pierre polie (période néolithique) dont il fixe l'origine à cette époque reculée: la période précédente (éolithique) remonterait beaucoup plus haut.

Les variations continuelles du cours de ces eaux, qui n'avaient pu se creuser un lit définitif à cause de leur impétuosité, amenèrent sur toute l'étendue de la plaine le dépôt des galets entraînés par le courant (origine probable du « DILUVIUM » des géologues). C'est ainsi que l'on trouve aux points élevés de la province, qui faisaient alors partie de la vaste plaine dont



Fig. 11

Creusement de la vallée de la Senne dans la région de Bruxelles.

ils indiquent le niveau primitif, des amas généralement peu épais de sables grossiers et de cailloux roulés.

Grâce à la facilité avec laquelle les dépôts peu consistants de la plaine se laissaient entamer, les eaux en creusèrent peu à peu la masse supérieure et, par envahissements latéraux successifs, la modelèrent et baissèrent peu à peu le niveau général. Les eaux, alors plus réunies, tendirent à régulariser leur cours suivant des directions déterminées, certaines dépressions s'approfondirent par creusement graduel et donnèrent ainsi naissance

à des vallées qui s'accrochèrent de plus en plus. Dans les premiers temps ces vallées étaient naturellement fort larges et très peu profondes, mais le creusement qui s'opérait surtout au centre, puisque c'est là que les eaux coulent avec la plus grande rapidité, rendirent bientôt le lit des cours d'eau plus profond et moins large, occupant, par conséquent, une zone de plus en plus restreinte dans le fond des vallées. Telle est donc l'histoire de la Senne, qui, primitivement confondue avec d'autres cours d'eau torrentiels qui parcouraient la haute plaine, a creusé la vallée aux flancs de laquelle se sont situées de nombreuses agglomérations, dont, notamment, Evere. Les recherches et trouvailles nombreuses ont permis de représenter cette époque par la gravure n° 11 qui doit s'interpréter comme suit :

« On voit la Senne, encore peu profonde, mais très large, roulant ses eaux tumultueuses, souvent trop peu abondantes pour couvrir entièrement son lit, chargées de matières arrachées au sol, et tenues en suspension. La végétation qui encadre ce tableau ne diffère pas de celle qui orne aujourd'hui nos contrées. Sur les berges et s'aventurant jusque dans les îlots formés par la rivière, se trouvent les représentants des principaux types de la faune qui habitait nos plaines à cette époque. Peut-être sera-t-on surpris de voir figurer, à côté de bœufs et de cerfs, des animaux tels que l'éléphant et le rhinocéros (derniers animaux dont les débris osseux ont été trouvés dans plusieurs communes entourant celle d'Evere — Laeken, N.-O.-Heembeek, Haeren, Diegem, etc. et notamment à Schaerbeek, au lieu-dit Kattepoel, situé entre la vallée de Josaphat et le cimetière de St-Josse-ten-Noode. Découverte effectuée en 1908 à l'emplacement des anciennes briqueteries, actuelle avenue Léopold III), tous deux confinés aujourd'hui dans les régions chaudes du globe. Il convient cependant d'ajouter qu'il ne s'agit pas ici de l'éléphant ni du rhinocéros ordinaires, mais bien du mammoth (terme d'origine russe), pachyderme plus grand que l'éléphant, et d'un rhinocéros particulier dont l'espèce est éteinte et qui était revêtu, ainsi que le mammoth, d'une épaisse fourrure. — Une visite au Musée de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (parc Léopold) est édifiante à cet égard. — Les ruminants de la famille du cerf, dont les silhouettes se voient dans le paysage, ne sont pas non plus identiques au cerf de nos forêts; l'un deux est le cerf géant,

dont les bois atteignaient 3 m 50 d'envergure, l'autre est le renne, confiné actuellement dans les régions arctiques. Ce tableau aurait pu être complété par la présence de l'homme, car son existence à cette époque n'est pas douteuse et est prouvée par des traces nombreuses relevées sur les territoires avoisinant la commune (silex taillés et polis, bois de rennes travaillés, etc. — voir note n° 11).

Les trois premiers chapitres, complétés par le relevé des toponymes et lieux-dits (chapitre IV), amènent à l'étude historique proprement dite d'Evere, laquelle se déroulera au long des pages suivantes.

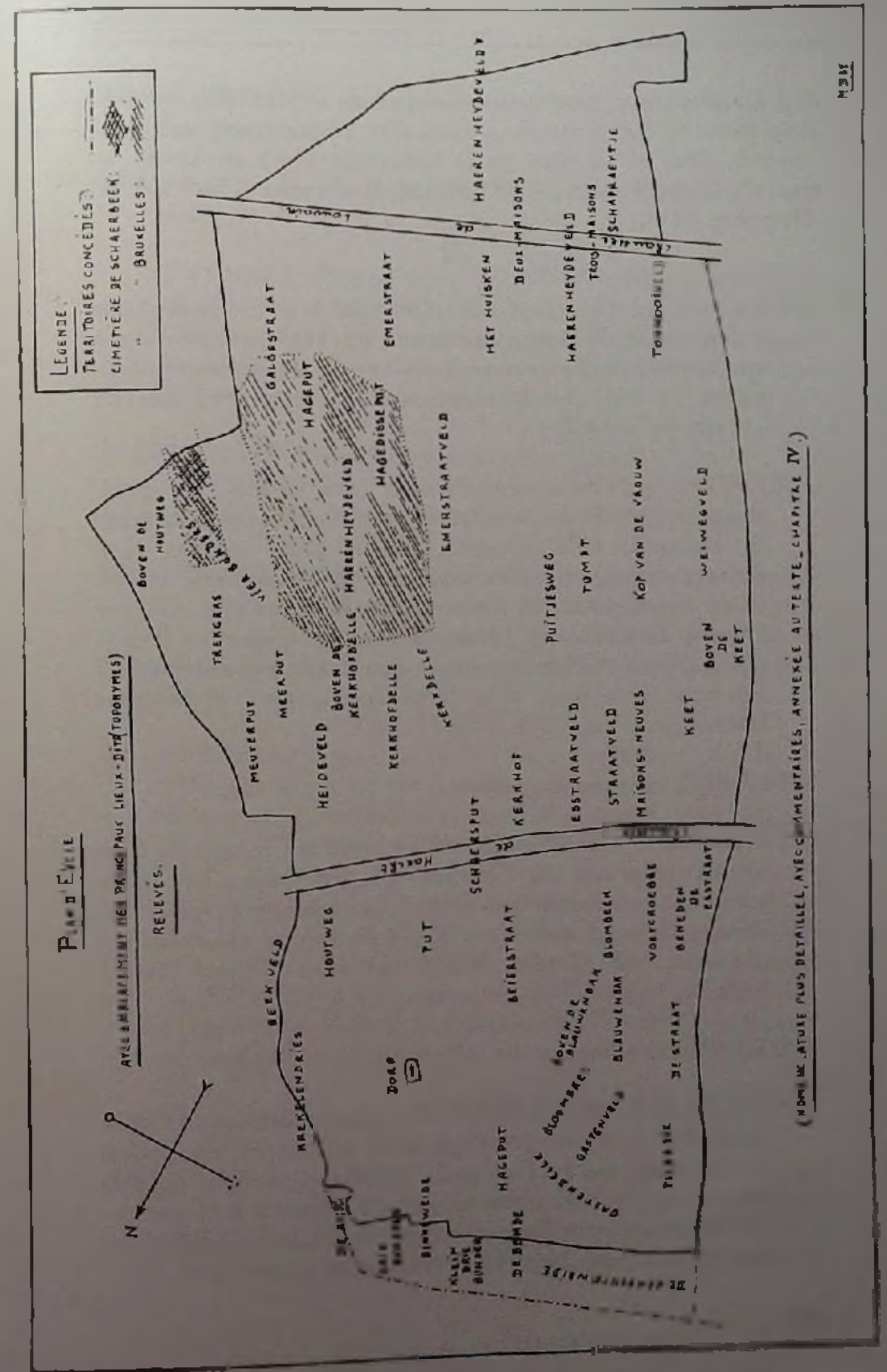
CHAPITRE IV

TOPONYMIE; LIEUX-DITS (10).

En vue de l'interprétation des textes qui vont suivre et, notamment, pour en faciliter la situation géographique et historique, il nous a paru opportun d'intercaler dès à présent le relevé des toponymes et des lieux-dits qu'il nous a été possible de déceler pour le territoire d'Evere. Sobrement commenté (les attributions en ce domaine diffèrent parfois selon l'étymologie adoptée et sont éminemment sujettes à controverse), outre les faits qui y sont relatés, il est susceptible de constituer une base à d'éventuelles recherches, futures. Les dates renseignées sont celles auxquelles le toponyme (ou le nom du lieu) a été relevé avec certitude, il est hors de doute toutefois que certains de ceux-ci sont d'origine beaucoup plus ancienne.

(10) Nous remercions Monsieur Delaet, attaché au service des travaux de la commune d'Evere, pour sa collaboration en ce domaine.

(11) Le musée de l'Institut Royal des Sciences Naturelles (Parc Léopold) en possède une belle gamme, trouvés sur les territoires avoisinant Evere. Voir à ce sujet le début du chapitre III.



(NOMME L'ATURE PLUS DÉTAILLÉE, AVEC COMMENTAIRES, ANNEXÉE AU TEXTE, CHAPITRE IV.)



Le lecteur se reportera utilement au « Plan d'Evere avec emplacement des principaux lieux-dits (toponymes) relevés » annexé, ainsi qu'au plan de la commune (levé en 1954) — fig. n° 5, paru dans le « Folklore Brabançon » n° 136 de décembre 1957.

\*\*

ARK (den) : — 1661 — l'arche, l'arcade. — Allusion probable à l'écluse de la Senne, construite en 1435, qui s'élevait à proximité (de nuwe spoy in de beempde), et dont subsistaient en 1855 des fondements qu'on apercevait lors du curage de la rivière.

ASCHWEG : près de la ferme *Picardie* (voir ce nom) — appellation et chemin en corrélation possible avec l'emplacement de l'actuelle ville d'Assche, ancien camp romain, ainsi qu'avec l'antique « diverticulum » (voie romaine secondaire — chaussée de Helmet, rue E. Stuckens) qui par Elewyt, Tirlemont et Tongres menait à Cologne. — L'existence d'un « Aschweg » en un lieu y fait remonter généralement fort haut dans le temps l'origine de l'habitat humain. — Voir ESSCHESTRAAT.

BEEKVELD : champ du ruisseau.

BELENBEKE : — 1479 — il a été proposé qu'il s'agit ici d'un ancien emprunt du flamand au bas latin. Le terme « ballium » désignait un enclos. Ce toponyme signifierait donc « le ruisseau de l'enclos » (allusion au cimetière qui entourait jadis l'église St-Vincent et à l'actuel Kerkebeek ?).

BEUKENWEG : chemin des hêtres.

BEYERSTRAET, BEIERSTRAAT : nombreuses étymologies possibles. — L'interprétation d'un toponyme est parfois rendue malaisée du fait qu'il s'affuble d'un nom de personne ou qu'il se présente totalement déformé à l'usage. — BEIER est le nom d'une ancienne famille noble du Brabant qui possédait des biens en diverses régions.

BINNEWYDEN : pré, pâturage, prairie; partie intégrante d'un domaine.

BLAUWENPAEL : — milieu du XVI<sup>e</sup> siècle —, poteau, borne, bleu(e).

BLAUWENBAK (boven den) — 1809 —, BLAUWENBAK (den) : de par la situation du lieu-dit de ce nom, on peut déduire qu'il s'agit d'une allusion à la bordure de pierre bleue qui entourait la source qui y prend naissance (en face du n° 29 de la rue de la Marne).

BLOM-BLOOMBEEK : le ruisseau aux fleurs.

BRUEL : — 1461 — évoque un marais, de l'humidité.

BRUYNENDRIES (aussi appelé HOEF — voir ce terme) : — DRIES, lieu en friche, où croît librement la végétation, terre libre, prairie située aux environs d'une ferme ou d'une habitation campagnarde. Signifie vraisemblablement, la terre, la prairie brune.

BUNDERS (wegh naer de vier) (dry) — 1809 — : le BUNDER (bonnier) est une ancienne mesure agraire. — Allusions à des parcelles nettement déterminées (chemin vers les quatre bonniers — les trois bonniers).

BUYSSEGEM BERCH : le radical *Buyse* est probablement un nom de famille; — GEM — forme du vieux-saxon HEM et du haut-allemand HEIM, signifie habitation, lieu de résidence; BERCH, montagne ou élévation, même légère. Il s'agirait donc de la montagne, de l'élévation, située près de l'habitation de Buyse.

DEUX-MAISONS : voir TWEE HUISEN.

DOELE (de) : peut signifier but, mirer, viser. Il doit s'agir du jardin des archers. Un serment de l'arc ou de St-Sébastien existe dans la commune depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle (sa fondation remonte certainement beaucoup plus haut).

DORP : village. — Désigne l'église St-Vincent et ses environs immédiats.

EEMERSTRAET : — 1809 — Indéterminé. Nom de personne ? de chose ?

EENBOEM (boven den) : — 1480 — littéralement : l'arbre unique. Lieu qui peut remonter à une haute antiquité. — Les Gaulois et les Francs symbolisaient certains de leurs dieux par un arbre isolé. — Dès le haut moyen-âge des plaids (réunions de notables) se tinrent au pied d'un arbre solitaire. — Un arbre était parfois considéré comme abornement, le fait se présente encore de nos jours.

ENSWEGH, HESTRAET (beneden de) — 1809 —, ESSCHE-  
STRAAT : chemin, rue, du frêne; se présente parfois sous la forme ASSCHESTRAAT.

EEUSSELWECH, EUSSELEN (vieux) : eusel signifie prairie drainée.

EYXKEN (aan d'...geheeten de Halve mile EYKE) : — 1482 — très ancien toponyme. — Littéralement : le petit chêne. Paraît revêtir, dans ce cas précis, une signification de distance (voir EENBOEM).

GALGESTRAAT : — 1809 — rue aux potences. Chemin situé à proximité des DEUX-MAISONS (Twee-Huisen) où s'élevaient, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les bois de justice.

GASTEDELLE, GASTENDELLE, GASTENVELD : le terme GAST peut, entr'autres, signifier étranger; DELLE = vallon; VELD = champ. — Il doit s'agir de lieux où s'étaient établis des habitants nouveaux venus ou étrangers à la commune.

GEMEENTEWEIFE (de) : le pré, la pâture, commun(e). — Prairies qui bordent la Senne, vers Neder-Over-Heembeek, et qui appartenaient autrefois aux habitants en toute pro-

priété; ceux-ci avaient le droit (notamment en 1855), après la récolte du foin, d'y faire pâturer leurs bestiaux. Une grande partie de ces terrains a été cédée à la ville de Bruxelles, une autre sert d'assise à la gare de formation.

GRANGE (entre le chemin de la...) : — 1809 — rappelle l'existence à l'emplacement de l'actuelle école communale n° 1 (rue E. Stuckens et rue Fr. Pepermans) d'une grange où se percevait la dime (taxe, contribution, représentant la 10<sup>e</sup> partie d'une récolte). — Chemin qui y conduisait.

HAERENHEYDE (1458), HAERENHEYDEVELDT (XVI<sup>e</sup> siècle — 1809) : toponyme qui se retrouve en plusieurs endroits de la commune. Littéralement : le pré, le champ, situés sous Haeren.

HAGEDISSEPUT, HAGEPUT : le radical HAGE signifie haie; DISSE a été rapproché de DIES et DUYS comme pouvant signifier pierres; PUT donne une idée d'excavation. Allusions aux anciennes carrières de grès : l'excavation aux pierres située à proximité des haies-excavation près des haies ?

HAUDTWEGH (boven den 1809), HOUTWEG : toponyme courant en Brabant; chemin qui mène à un bois, très probablement, ici, le bois de LINTHOUT (voir LINDENBOOM).

Ce terme a parfois été interprété comme pouvant signifier : chemin couvert de poutres en bois. Des découvertes archéologiques ont en effet permis d'établir que ce mode de revêtement a parfois été utilisé en nos régions; il s'agissait donc de rendre plus praticables des chemins boueux. Il n'y a pas d'accord quant à l'époque de l'origine de cette manière de procéder; pour les uns la chose remonterait au haut moyen-âge (VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle), pour les autres, au XV<sup>e</sup> siècle, au plus. Pour des motifs divers, dont notamment ceux repris par le début de l'explication étymologique du terme HOUTWEG (situation topographique du chemin en question sur le territoire

d'Evere, etc.), cette interprétation ne nous paraît pas d'application en ce cas précis.

HERSE EGGE : toponyme douteux, donne toutefois une idée d'agriculture; EGGE signifie herse.

HOEF : équivalent de HOVE, HOF : ferme, demeure campagnarde, cour, jardin.

KEET (de), KIETE (1809) : saline, saunerie, raffinerie de sel ?

KEMPENDOREN (hoven den...) : — 1471 — toponyme douteux, évoque la Campine.

HUISKEN (het) : allusion à une habitation isolée, de par la situation de ce lieu-dit, peut-être celle du bourreau.

KERCHOVE (te) — 1461 — KERKHOFDELLE — 1483 — toponymes courants en Brabant. Cimetière, vallon du cimetière.

KREGELENDRIESCH, KREKELENDRIES : radical = criquet (insecte); DRIES, voir plus haut à BRUYNENDRIES. Lieu aux criquets ?

KUTE (boven de...) : à rapprocher de KEET, KIETE ? (voir plus haut).

LEMENTSTRAETE : diverses étymologies possibles. — Voir remarque à propos de BEYERSTRAET.

LINDENBOOM (den) : le tilleul. Se reporter aux considérations émises au sujet des arbres isolés (voir EENBOEM). Des traditions particulières paraissent toutefois se rattacher aux tilleuls isolés, dans nos régions, certains historiens y voient un rappel du paganisme. — La légende veut que Jean de Ruysbroeck, prieur de l'abbaye de Groenendael (XIV<sup>e</sup> siècle), méditait sous un tilleul dont le feuillage paraissait entouré de rayons.

LOVENSCHENSTEENWEG : chaussée de Louvain.

MAENHEYDEVELDT : terme altéré — le champ du pré de... ?

MAISONS-NEUVES : voir NIEUW HUISEN — deux endroits de la commune portent ce nom.

MEUTERPUT : — 1809 — excavation (carrière ?) de ou aux... ?

MOLDERSHOF : près du sentier allant d'Evere à Helmet. — Habitation du meunier (voir PICARDIE) ?

MONNICKXLANDE : allusion aux terres du chapitre de Soignies. — Courant en toponymie. Littéralement : terres des moines.

MONTRE (ten) : — 1277 — très ancien toponyme, probablement d'origine romane. Allusion à un petit couvent, chapitre ?

NIEUWCAMME : nouvelle brasserie.

NUWENBROEC : nouveau marais.

NUWENHOVEN : à rapprocher de NIEUW HUISEN. — Voir HOEF.

NIEUW HUISEN : Maisons neuves. — Lieu nouvellement livré à la construction; ces constructions.

PADELADE : le terme PAD évoque un chemin; LADE = charger. — Chemin de chargement, évoque un trafic (carrières ?).

PAYTIEN WEGH : — 1759-1809 — rappelle le chemin dont il est traité au terme GRANGE (voir ce mot).

PICKARDY (die) — 1695 —, PICARDIE : lieu situé à la limite de Schaerbeek. — On s'explique difficilement l'origine de ce nom; paraît provenir de la nationalité du premier propriétaire d'une ferme existant à cet endroit en 1774; il y existait également une brasserie. — Particu-

larité toponymique qui, pour ne pas être tellement courante, n'est pas rare cependant en Belgique.

PUT : évêque généralement une excavation, un puits, parfois des terres marécageuses. — Voir HAGEPUT.

PUITJESWEG : chemin aux grenouilles.

ROYENBEECK : le glissement ROY = RODE (défriché) ne paraît pas applicable. Il doit s'agir plutôt d'une déformation de ROODE, rouge (allusion aux potences des DEUX-MAISONS ? — Il existe non loin de là, sur le territoire de la commune de Schaerbeek un hameau qui porte le nom de ROODEBEEK). Toponyme qui signifierait : le ruisseau rouge.

SCHAERSPUT : diverses interprétations possibles selon la méthode adoptée. — SCHAER paraît provenir du moyen néerlandais SCHARE = rivage, berge. PUT, voir ce terme.

SCHAPRAEYTJE : — 1850 — paraît provenir du nom d'une auberge sise à proximité du coin de la chaussée de Louvain et de la rue St-Joseph. Littéralement : armoire, garde-manger.

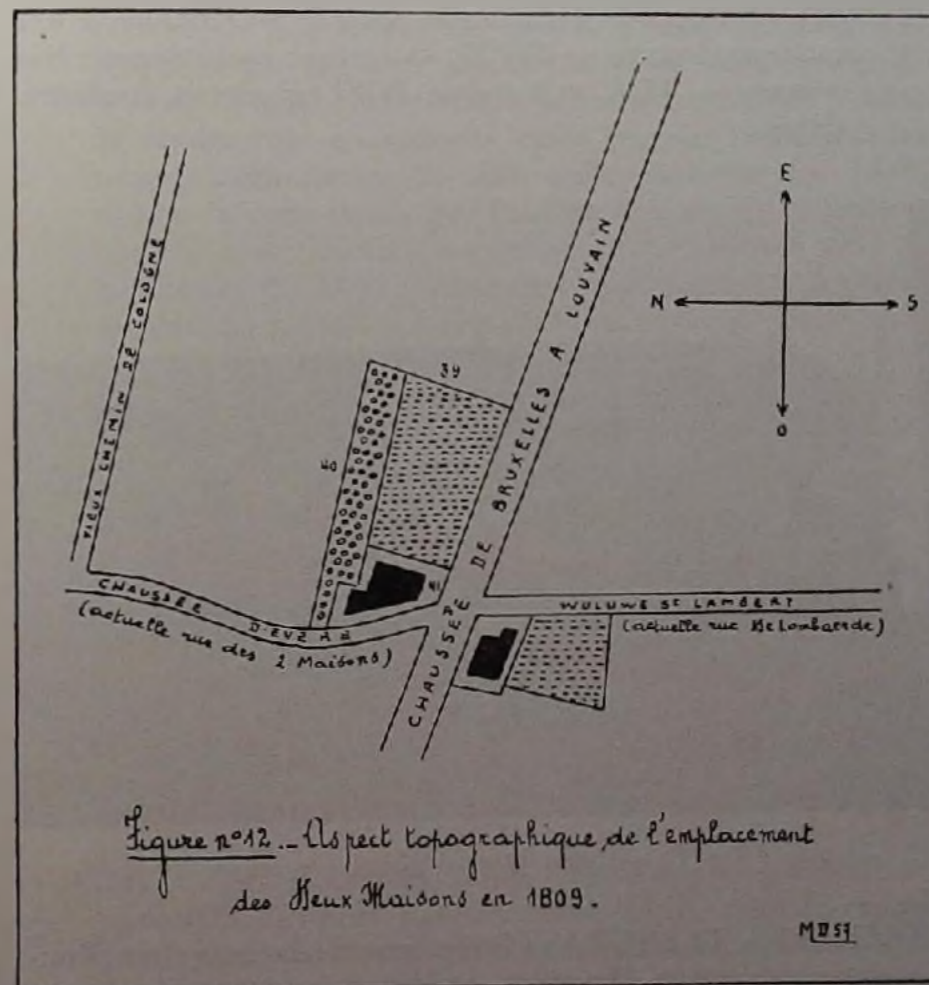
SCHUTTERS PLAETSEN : lieu réservé aux tireurs. — Voir DOELE.

STUYVENBERG (près la grange à la dîme) : — 1662 — le mont poudreux. — Voir GRANGE. — Le STUYVER est une ancienne monnaie, rapport possible entre le nom attribué à ce lieu-dit et la grange à la dîme.

TFRNEYVELD, TORNOOIVELD : le champ du Tournoi. — Certains auteurs y voient le lieu où se livraient les duels judiciaires, supposition renforcée par la proximité des bois de justice (DEUX-MAISONS). — Pour d'autres, il s'agit d'un rappel du Tournoi donné à cet endroit le

1<sup>er</sup> avril 1549 en l'honneur de l'Infant, futur Philippe II, à l'occasion de son entrée solennelle à Bruxelles.

TUMTH (XII<sup>e</sup> siècle), TOMPT (1450), Scepers TOMMEKEN (XVI<sup>e</sup> siècle), Schepers TOMMEKEN (1883), TONTVELT : allusions à un tumulus qui « se trouvait



dans les champs, à la limite de Schaerbeek, à 1.800 m. environ à l'est de l'ancienne église (note : St-Servais) de ce village ». — Lieu de sépulture. — SCHEPERS TOMMEKEN : petite tombe du pâtre. — Certains tumulus remontent à l'époque romaine; il s'agit de monticules fac-

trices élevés ordinairement au-dessus de la sépulture d'un chef et, généralement, à proximité d'une ancienne voie romaine.

TON wegh : chemin du tonneau, du baril ? Ou encore, toponyme déformé, à rapprocher de TOMPT ?

TORSPOEL : diverses étymologies possibles — l'allusion à une ancienne divinité — THOR — ne peut probablement être retenue. — TOR = scarabée, POEL = marais, fondrière, abîme.



Fig. 13. — Les « Deux Maisons » en 1954.

TREKAERS, TREKGRAS : littéralement : herbe à tirer. Vraisemblablement, lieu où se cueillaient certaines plantes.

TROIS-MAISONS : — 1887 — à hauteur de la rue L. Grosjean — provient du nom d'un cabaret situé à cet endroit et qui faisait partie d'un groupe de trois maisons isolées, du côté gauche de la chaussée de Louvain, venant de Schaerbeek.

TWEE HUISEN (DEUX MAISONS) : en 1809, d'après l'atlas de la commune dressé à ce moment, il existe à l'angle de l'actuelle rue des Deux Maisons et de la chaussée de Louvain (parcelles 39 à 41), une propriété (p. 41) flanquée d'un pré (p. 39) s'étendant le long de la chaussée (vers Woluwe-St-Etienne), prolongés tous deux par une partie boisée (p. 40), verger vraisemblablement. — D'après certains, le lieu aurait été, sous le Premier Empire, très fréquenté par les hauts fonctionnaires du département de la Dyle (auquel était rattaché le territoire d'Evere), sorte de rendez-vous en vogue à cette époque. Nous n'avons trouvé confirmation du fait nulle part. — En 1810, d'après la carte de G. de Wautier, il existe à cet endroit une habitation de chaque côté de la chaussée; en 1855 la guinguette des Deux Maisons est citée comme étant fort achalandée; jusqu'il y a peu d'années, successivement, café et hôtel-restaurant, puis atelier de peinture publicitaire. — Selon nous, il a dû s'agir à l'origine d'une sorte de relais principalement à l'usage des maraîchers (identique en cela au SLEUTELPLAS — antécédents connus — vieille ferme-estaminet chaussée de Ninove, territoire de Dilbeek). — Sans affectation actuellement, les bâtiments (d'une architecture banale) qui subsistent, sont, probablement, voués à la démolition. — Ancien but de promenade et d'excursion pour les habitants des communes environnantes (voir figures n<sup>os</sup> 12 et 13).

VELDO (den) : plusieurs interprétations possibles se rattachant à un champ.

VOETGROEBBE : allusion à une voie d'eau. — VOET = pied, GROEP peut signifier fossé, canal, chenal; rappel d'une particularité topographique qui ne se retrouve plus de nos jours. — A Woluwe-St-Lambert existe un ruisseau portant le nom de VLOEDGROEBBE; un ancien chemin, situé à proximité du lieu-dit BEMEL (même commune) portait également ce nom.

VROENHOFF : — 1551 — VROEN en vieux flamand = fond; HOFF, voir HOEF; peut aussi évoquer une idée

de justice : sorte de lieu où se tenaient les assemblées de notables. — Voici quelle est la définition du terme VROENRODE (VRONERODE) — lieu-dit à Uccle (Fondroy) donnée par le Dr E. Vanderlinden dans son travail « Carloo St Job in 't verleden » : bois défriché des juges. — Dans l'ancien droit saxon et frison les juges étaient nommés VRONEN ou FRONEN. Par analogie, VROENHOFF pourrait donc signifier le jardin, la cour, le lieu où se tenaient parfois les juges. Le fait n'a rien d'in vraisemblable, on sait en effet, notamment par les capitulaires de Charlemagne, que la justice se rendait en plein air à l'époque du haut moyen-âge (rappel des anciennes coutumes franques, les plaids).

WEY WEGH : chemin du pré.

M.E.G. DESSART.

(à suivre)



## La warande de Schaerbeek



Le mot *garenne* (en néerlandais : *warande*) s'employait anciennement pour désigner un fonds, un bois, une terre, une eau, rendu défendable par des haies ou fossés, pour la conservation de la chasse ou de la pêche du comte ou seigneur et où celui-ci pouvait chasser ou pêcher à l'exclusion de toute autre personne. Plus tard, on appliqua le mot à toute étendue de terrain ou d'eau sur laquelle le seigneur se réservait le droit de chasse ou de pêche lors même que ce terrain n'était pas spécialement destiné à la conservation du gibier ou du poisson et qu'il n'était pas clos au moyen de murs et de fossés (1). Cette seconde acception du terme s'appliquait, dans la région bruxelloise, par exemple, à la zone délimitée « par la rivière la Zenne, d'entre les portes de Laecken et de Schaerebeecke, jusques à la ville de Vilvorde, et depuis ladite ville passant au-dessus de Saventerloo ; jusques au bois de Moorsloo, et dudit bois revenant par Tervueren, au long du bois de Soigne, à l'abbaye de Forest et ladite rivière la Zenne, jusques à la porte d'Obbrussel, autrement d'Halle » (2), vaste territoire qui constituait les franchises forêts, garennes et plaines réservées exclusivement au plaisir du souverain et à ses successeurs. « Il n'était permis à aucun vassal ou particulier, de quelque condition qu'il pût être, d'y chasser, ou faire chasser, sous prétexte par exemple qu'ils eussent acheté une terre ou une seigneurie avec haute justice, ou en se fondant sur certains privilèges spéciaux. » Le fait pour ces propriétaires de ne

(1) F. Picard : PANDECTES BELGES, tome 48, col 323 ss.

(2) S. Pierron : HISTOIRE DE LA FORÊT DE SOIGNES, t. II, p. 251 ss.

pouvoir jouer aux nemrods sur leurs propres terres donna lieu à mille et un conflits.

\*  
\*\*

La toponymie ancienne de Schaerbeek comporte les lieux-dits *Warande*, *Warandeveld* et *Warandeveldweg*. Ce dernier, au début du XX<sup>e</sup> siècle, s'appelait *rue de la Garenne* et, parfois, *rue du Parc* (3).

À l'aube du XIV<sup>e</sup> siècle, sous le règne du duc Jean II, le site — boisé vraisemblablement comme la majeure partie du village sise au delà du Maelbeek — et destiné à devenir la garenne appartenait à la puissante famille brabançonne des van Crainhem (4).

*Arnoul III de Crainhem* et son épouse *Marie de Wesemaele* le tenaient en fief en même temps que Kraainem et Gooik (5).

Arnoul mourut à la journée de Courtrai (1302). Henne et Wauters rapportent un incident curieux et vaudevillesque qui se produisit à quelque temps de là. « D'audacieux aventuriers apparurent tout à coup en Brabant, sous l'habit religieux qu'ils portaient, disaient-ils, en expiation de leur vie antérieure; ils réussirent à se faire passer pour des nobles échappés à la terrible journée des Eperons d'Or. Marie de Wesemaele fut l'une des dames bruxelloises qui, trompées par une erreur étrange, reçurent ces prétendus pénitents dans leur couche. Le faux Arnoul de Crainhem fit enlever l'écusson que l'on avait placé en son honneur dans l'église des Récollets, à Bruxelles. Mais sa fourberie et celle de ses complices furent découvertes et punies de mort (1309). » (6) N'approfondissons

(3) R. Van den Haute: *TOPONYMIE VAN SCHAEBREEK* (inédite).

(4) Bibliothèque Royale. Manuscrits Houwaert II, 6507: A. Wauters: *HISTOIRE DES ENVIRONS DE BRUXELLES*, t. III, p. 234 ss; J. Verbesselt: *HET DOMEIN VAN DE ABDIJ NIJVEL IN WEST-BRABANT*, dans *EIGEN SCHOON*, 1957, p. 171 ss.

(5) La famille des van Wezemael fut une des plus illustres du Brabant et joua un rôle important dans l'histoire du pays. La dignité de maréchal héréditaire du Brabant ainsi que le droit de servir de tuteur aux ducs pendant leur minorité, étaient attachées à leur seigneurie.

(6) Henne et Wauters: *HISTOIRE DE LA VILLE DE BRUXELLES*, t. I, p. 86.

pas la conduite de Marie de Wesemaele. *Errare humanum est...*

*Arnoul IV de Crainhem* succéda à son père; les documents le qualifient de « cher et aimé chevalier et conseiller fiable du duc de Brabant » (1314). Il figure parmi les nobles qui signèrent la charte de Cortenberg (1312) ainsi que les traités conclus avec la Flandre en 1336 et 1339.

Son fils Arnoul V étant mort avant lui, il légua ses biens à la fille de celui-ci, *Aleyde de Crainhem*, qui les porta en dot à *Gérard de Rasseghem*, seigneur de Baasrode, qui fut quelque temps gouverneur de Lille (7). Ils eurent deux filles :

1) *Catherine de Rasseghem* qui épousa *Godefroid de Gronsvelt*, « l'homme du duc de Brabant », et lui donna une fille, Marie, qui devint dame de Gooik et de Kraainem;

2) *Ida de Rasseghem*, épouse de *Bertrand Rijm*, seigneur de Baasrode. Leur fille Jacqueline devint dame d'Héverlé à la suite de son mariage avec le seigneur du dit lieu, *Henri Vanderbruggen*, chambellan héréditaire du Brabant (7 bis).

Catherine, précitée, céda à ce dernier sa part de l'héritage schaarbeekois qui, à nouveau, forma un tout. Pas pour longtemps d'ailleurs, car le 5 août 1389 les époux Vanderbruggen en vendirent (8) une partie — celle composée « tam in domitadiis, cum domibus superstantibus, quam in pratis, aquis et carem fundis, quam etiam in terris, nemoribus censibusque, et aliis bonis quibuscumque » (9) — à *Michel van der Spiegele (de Speculo)* et le reste au frère de celui-ci *Jean van der Spiegele*. Tous deux appartenaient à une importante famille bruxelloise qui donna plusieurs échevins à la capitale, charge qu'eux mêmes remplirent à plus d'une reprise (10).

(7) Il scella, avec d'autres chevaliers, le 3 décembre 1339, à Gand, le traité passé entre le duc de Brabant et le comte de Flandre.

(7 bis) A. Wauters: *ENVIRONS...*, t. III, p. 234.

(8) Acte passé par devant les échevins Henri dit Colay et Siger de Woluwe.

(9) J. de Raadt: *SCEAUX ARMOIRIES*, t. III, p. 245.

(10) Pour les SPECULO voir B.R., Mss Houwaert, II n<sup>o</sup> 6509, 6.601 et 6.603.

La création de la garenne est l'œuvre de Jean de Speculo car par acte daté du 25 octobre 1393, la duchesse Jeanne lui octroya le droit exclusif, pour lui et ses successeurs, d'établir une « warande » sur son bien, de la clôturer, d'y élever des lapins et d'y chasser au furet (11).

Avant d'obtenir cette autorisation, Jean de Speculo avait déjà agrandi son bien. Le 29 août 1393 il avait acheté à Jean van der Poele un terrain sur l'autre versant du Maelbeek face à la future garenne (12). L'année d'après, le 20 février, son frère Michel de Speculo lui céda une partie de son bien schaarbeekois tandis qu'il donna le reste à son propre fils Franco de Speculo, parcelle sur laquelle s'élevait le Pladdermolen, un des nombreux moulins à eau, sis dans le village et relevant de la châtellenie de Bruxelles (13).

Bien que la duchesse eût autorisé l'établissement de cette garenne elle ne s'en réservait pas moins la faculté d'y chasser elle aussi quand bon lui semblerait.

Le 5 juin 1398 le seigneur d'Abcoude et baron de Gaesbeek, Sweder van Zuylen, vendit à Jean de Speculo une autre terre contiguë; dès lors, la garenne couvrit une superficie qui ne varierait plus au cours de son existence. (14).

\*  
\*\*

La fille de Jean de Speculo et de son épouse Marguerite Vandergracht hérita leurs biens schaarbeekois et les porta en dot à *Guillaume van OPHEM*, du lignage Serhuygs (15). Tour à tour châtelain de Vilvorde et échevin de Bruxelles, celui-ci joua un rôle important dans la vie bruxelloise et, particulièrement, dans la révolution qui agita quelque temps

(11) Archives de la ville de Bruxelles: Chartier de Schaarbeek.

(12) Idem.

(13) Idem.

C'est à tort qu'A. Wauters: ENVIRONS... place l'autorisation donnée à Jean de Speculo en 1390, l'acte porte, en toutes lettres: « *Inden Jar Ons Heer M. CCC. drie en negentich* ».

(14) Arch. Ville de Bruxelles: Chartier de Schaarbeek.

(15) Pour les van OPHEM: J. Lindemans: BRABANTSE GESLACHTEN: VAN OPHEM, in EIGEN SCHOOON, 1945, p. 28 ss.

la capitale. Son nom figura sur la liste des personnes dont, à certain moment, on souhaita la mise à mort. On n'en fit rien, heureusement, et Guillaume resta en fonctions.

Son fils et héritier, *Jean van OPHEM*, fut plus intimement mêlé à la politique brabançonne. Comme lui, il remplit la charge d'échevin. Il embrassa la cause de son beau-père Pierre Pipenpoy, seigneur de Merchtem et bourgmestre de Bruxelles, et le soutint ardemment dans le conflit qui l'opposa à l'amman Jean de Kestergat.

Plus tard, après la mort de Charles le Téméraire, Bruxelles fut en proie à de nouvelles agitations; on arrêta Pipenpoy et vingt-quatre autres bourgeois sous l'inculpation d'abus de justice, de concussion et d'avoir dilapidé les deniers publics. Le bourgmestre fut mis à la torture, puis décapité sur la Grand' place le 13 mars 1476. Jean van Ophem fut incarcéré, remplacé dans ses fonctions et banni le 29 avril suivant. Trois ans plus tard on l'amnistia. Rentré à Bruxelles, il put reprendre ses fonctions, le duc Maximilien l'ayant réintégré par acte du 22 juin 1480 (16). L'année précédente, il avait obtenu du Saint-Siège d'être relevé du serment prêté à la ville de ne jamais réclamer d'indemnités des dommages soufferts. Mit-il cette mesure à profit? On ne sait car on ignore tout des dernières années de sa vie, sauf qu'il fut encore échevin en 1485 et en 1496.

Il est permis de croire que pour remplir plus aisément ses fonctions, Jean van Ophem s'absentait souvent de Zaventem, berceau de sa famille, mais occupait son hôtel bruxellois l'hiver et le châtelet de la warande de Schaarbeek l'été. Le dénombrement des foyers du Brabant, fait en 1496, le cite comme possédant en la paroisse cette demeure tenue en fief des châtelains de Bruxelles (17).

D'accord avec son épouse, il avait institué en l'église Saint-Servais de Schaarbeek des messes à célébrer au jour anniversaire de leur décès. Il affecta à la garantie de cette fondation neuf

(16) Henne et Wauters: HISTOIRE DE LA VILLE DE BRUXELLES t. II, p. 94; J. Lindemans: BRABANTSE GESLACHTEN: VAN OPHEM, *oc.*

(17) Cuvelier: DENOMBREMENTS DE FOYERS EN BRABANT.



bonniers de terres et dépendances « appelés communément la Warande le long de la chaussée allant de ce village au hameau d'Helmet » (18). L'acte arrête par le menu détail le cérémonial de ces offices, depuis le lumineux jusqu'à la distribution de pains aux pauvres à l'issue des messes (19).

Cet acte est le premier à donner la superficie de la garenne : neuf bonniers, soit un peu plus de huit hectares. Un document contemporain nous apprend que le bien se composait « d'une maison, cense, chainage (?) avec jardin, verger et place, terres, bois et garenne, ayant d'ancienneté appartenus à ladite maison et six ou sept étangs y contigus, et autres dépendances » (20). Les pièces d'eau s'étalaient en bordure du Maelbeek; faute de curage, elles se convertirent graduellement en tourbières et sur les cartes et plans du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles leur emplacement porte le nom de *Turfbroeck* et, parfois, sous influence du parler local : *Terfbroeck*.

\*\*

Jean van Ophem décédé, la garenne passa — par voie d'achat probablement (21) — à l'argentier et receveur général de Philippe le Beau, *Simon LONGIN* qui fut aussi conseiller à la Chambre des Comptes de Brabant. Il mourut le 24 avril 1528; son épouse, Marguerite Bertholz, lui survécut jusqu'en 1550. Tous deux reposent à Sainte-Gudule (22).

\*\*

Leur fils *Roland LONGIN* hérita de la warande. Pendant dix-huit ans il fut au service de Charles-Quint « en guerres menées par deça depuis 1528, même au fait de l'artillerie en

(18) Archives de la paroisse Saint-Servais à Schaerbeek, n<sup>o</sup> 8, 31.

(19) Jean van Ophem fit semblable fondation et dans les mêmes intentions en la collégiale SS.-Michel-et-Gudule.

(20) Voir note 18.

(21) En même temps qu'il vendit un autre bien : 't hoff te Lierre, à Grimbergen, A. Wauters : ENVIRONS... t. II, p. 257.

(22) Pour la famille LONGIN voir ANNUAIRE DE LA NO-BLESSE, 1871, p. 116 ss.

qualité de contrôleur » (23). Les registres des dépenses mentionnent régulièrement les sommes qui lui furent payées pour aller inspecter les fortifications de Flandre, d'Artois, de Hainaut et de Tournai. Plus tard, on le verra remplir, tout comme son père, les fonctions de conseiller de la Chambre des Comptes de Brabant (24) dont, par lettres patentes du 17 juin 1551, il deviendra président. Philippe II lui donna, le 23 janvier 1555, en l'église Notre-Dame d'Anvers, le collier de l'ordre de la Toison d'Or (25).

Il mourut à Bruxelles le 11 mars 1573 et on l'inhuma dans la collégiale de la capitale.

\*\*

Il avait épousé successivement Anne de Mons, qui lui apporta la terre de Capelle-Saint-Ulric, et Anne de Riffart, dame de Schiplaken. Cette dernière lui donna plusieurs enfants dont un fils *Roland LONGIN* qui hérita de la garenne de Schaerbeek. Admis au lignage de Steenwegh en 1582, il deviendra, lui aussi, président de la Chambre des comptes comme son père.

Son mariage avec Hélène de Tournon l'éleva au rang de vicomte de Bergues-Saint-Winnoc.

Roland Longin restaura le châtelet de la Warande. En 1585 les documents font état de ces constructions nouvelles qui, à cette date, se trouvaient déjà abîmées par le feu (26). La demeure avait-elle souffert des mesures radicales décrétées par la garnison bruxelloise qui, après le désastre de Gembloux (1578), pour empêcher que le vainqueur ne trouvât à s'approvisionner ni à s'installer dans les abords immédiats de la ville, avait fait incendier et jeter bas toutes les bâtisses se trouvant dans un certain périmètre autour de la cité? Ou encore, l'habitation de Longin avait-elle souffert des incursions des

(23) Heene : CHARLES QUINT, t. III, pp. 161 et 172.

(24) Lors de la grande engagere des domaines du Brabant, en l'an 1557, il fut l'un des trois commissaires chargés de diriger cette importante opération financière (Wauters : ENVIRONS... t. I, p. 408).

(25) A. Wauters : ENVIRONS... t. I, p. 394 et Archives de la ville de Bruxelles, n<sup>o</sup> 3.357.

(26) Arch. ville de Bruxelles : Chartier de Schaerbeek.

bandes armées qui razzèrent la région ? Les textes nous apprennent d'autre part qu'en période d'accalmie, le propriétaire et son fermier résidaient régulièrement dans « het huys van



Longin » ce qui permet de croire que tous les locaux n'étaient pas délabrés (27).

(27) Idem.

Les événements ne furent guère propices à leur restauration; en 1596 rien n'avait encore été entrepris. A cette même époque, la garenne rapportait, bon an mal an, 425 florins et au nombre des métayers on relève le nom de Jean de Vos auquel, en 1587, succéda Josse de Bossere.

Depuis de nombreuses années, Longin connaissait de sérieux ennuis financiers dont les causes ne sont pas connues. Il avait grevé la garenne et ses dépendances d'une rente de 25 florins carolus en faveur de Marguerite de Letans, veuve d'Antoine Tellier (28) appelé aussi Lamargo (14 août 1585). Dix ans plus tard, il chargea le même bien d'une autre rente au bénéfice, cette fois, de François van Asbroeck, secrétaire de la ville de Bruxelles (29). Ses difficultés d'ordre pécuniaire ne se limitaient pas à cela. Sa première épouse, Hélène de Tournon, dont il avait vécu séparé, avait contracté de multiples dettes à telle enseigne que la justice dut intervenir et défendre à Longin d'aliéner ses biens pour y faire face, mesure dont il obtint par après le retrait (30).

Hélène de Tournon décédée, le propriétaire de la warande se remaria avec Elisabeth de Bostel à qui il fit don de la châtellenie de Bergues Saint-Winnoc le 11 juin 1625.

\*  
\*\*

Longin vendit la garenne, vers 1605, à Mathieu de la Tour, commissaire aux vivres des armées des archiducs (30). Celui-ci commença par prendre des arrangements avec les bénéficiaires des rentes grevant le bien schaarbeekois et qui, depuis des années, n'avaient plus été payées. Il en fit autant pour le cens au profit des pauvres de la paroisse de Saint-Nicolas, à Bruxelles. Marguerite de Letans accepta de toucher la rente qui lui revenait deux fois l'an : le 14 février et le 14 août (32).

(28) Idem.

(29) Idem.

(30) Idem.

(31) Arch. ville de Bruxelles : Chartier de Schaarbeek.

(32) Généalogie LONGIN, voir note 22.

La veuve de Mathieu de la Tour, née Marie Maes, céda, en 1621, à charge d'une rente annuelle et viagère, la garenne à *Ferdinand de BOISSCHOT* (33). L'acte précise que le châtelet était toujours entouré de fossés et que la warande comportait des essences montantes et autres et qu'elle couvrait toujours une superficie de huit hectares (34).

Fut-ce manque d'argent ou négligence ? Toujours est-il qu'en 1625 la veuve de la Tour dut recourir à la justice pour obliger le nouveau propriétaire à apurer les annuités en souffrance.

De Boisschot, comme tout seigneur qui se respecte, aimait la chasse. Mais pour son malheur, la garenne de Schaerbeek, tel un îlot, se trouvait noyée dans l'espace réservé aux princes et sur lequel personne ne pouvait jouer au Nemrod. Un placard du 9 mai 1531 avait encore renforcé cette interdiction. Notre homme protesta à plusieurs reprises contre cette disposition, affirmant qu'elle allait à l'encontre de la Joyeuse-Entrée. Les archiducs, à la suite de ses plaintes et de celles émanant d'autres seigneurs, spécifièrent que ledit placard ne défendait nullement « de chasser toutes sortes de sauvagines et gibier dans les seigneuries des seigneurs particuliers et qu'ils en peuvent jouir en la saison; qu'ils peuvent aussi prendre lièvres ou lapins avec filets et furets, quand ils les trouveront sur leurs propres terres » (35) en dehors des franchises forêts, bois et garennes, c'est-à-dire ceux de la couronne.

En tant que seigneur du fonds, il pouvait appréhender et condamner les braconniers. « Ledit Ferdinand de Boisschot a agi, lit-on, en 1646, à charge de Jean de la Haye cuisinier de la Princesse (de) Chimay et conclu à une amende de 180 Real d'Or pour avoir chassé par trois fois dans la franche garenne » (36).

Le baron avait réuni à ses terres, sous le titre de Maison de Zaventem : son grand hôtel bruxellois, sis rue Etengat, ainsi

(33) A. Wauters : ENVIRONS..., t. III, p. 160 ss. J.L. De Ceuster : SAVENTHEM, p. ss.; Archives Générales du Royaume : Archives de familles (de Boisschot, liasse 23).

(34) Arch. Bruxelles : Chartier de Schaerbeek.

(35) S. Pierron : HIST. FORET DE SOIGNES, t. II, p. 244 ss.

(36) Actuelle rue de Berlaimont.

que ses biens schaerbeekois. Le 21 janvier 1630, on l'autorisa à charger le tout d'un fidei-commis perpétuel (37).



Parlons un peu du propriétaire lui-même qui fut un

(37) A.G.R., Cour féodale (Inventaire de L. Galesloot, t. II, p. 37).

personnage important : auditeur général des armées royales, ambassadeur auprès des souverains d'Angleterre et de France, membre du Conseil privé. Le roi Philippe IV, qui le tenait en haute estime, avait élevé sa terre de Zaventem au rang de baronnie (1621). Plus tard, on trouve de Boisschot remplissant les fonctions de conseiller d'Etat, de chancelier de Brabant et de lieutenant de la Cour féodale de Brabant. Etant parvenu à faire conclure une suspension d'armes en Allemagne et à la remise de la ville de Frankenthal entre les mains de l'Infante Isabelle (1629), Philippe V, pour l'en remercier, éleva sa terre d'Erps en comté (31 décembre 1644).

Il mourut le 24 novembre 1649 et fut inhumé à Bruxelles, en l'église de Notre-Dame-des-Victoires, où son épouse, Anne Marie Velasquez de Camudio, vint le rejoindre en 1663 (38).

Mais revenons à la Warande.

Ferdinand de Boisschot avait obtenu l'autorisation, le 24 décembre 1624, de planter d'arbres l'espace de terrain allant de la garenne au Maelbeek (39). En 1636, il en fit autant sur une parcelle contiguë. La Chambre des Comptes exprima le désir de le voir boiser toute la partie de son bien qui longeait le ruisseau. C'était un terrain fangeux; de plus les allées et venues des troupeaux que l'on menait paître — il y existait une servitude de passage — provoquaient continuellement l'affaissement des digues. La présence de nombreux arbres pouvait réduire cette spongiosité et rendre le sol plus consistant.

A certaines périodes de l'année (40), de Boisschot vendait les taillis de la Warande et l'adjudication se faisait dans une des deux grosses auberges du village, « A Jerusalem » ou « Aux Trois Rois » (41). Les preneurs devaient respecter certaines prescriptions lors de la coupe : ils ne pouvaient abîmer les chênes, les futaies ni les cerisiers. Cette dernière essence rappelle le souvenir des *cerises de Schaerbeek* qui faisaient l'objet jadis d'une grande culture dans le village et servaient à alimenter

(38) J.L. De Ceuster : SAVENTHEM, o.c. A. Wauters : ENVIRONS..., t. III, p. 160 ss.

(39) A. Wauters : ENVIRONS..., t. III, p. 38.

(40) A.C.R., voir note 33.

(41) Situées chaussée de Haecht respectivement à 150 et 200 m. de l'entrée de la garenne. Ces deux auberges existent toujours.

les petites brasseries de la région pour la fabrication de la kriek-lambic.

Avant l'annonce de la mise en adjudication, les serviteurs de Boisschot délimitaient les différents « lots » au moyen de piquets. Le preneur s'engageait à laisser au moins quatre arbres montants par journal (près de 23 ares). De plus, sur la première parcelle il fallait respecter tous les conifères (de *pijlige boomen*). La vente de 1630 porta sur une étendue de 783 verges soit près de 180 ares (42).

\*\*

*François de Boisschot* eut une carrière non moins illustre que celle de son père à qui il succéda dans la lieutenance de la Cour féodale. Il reçut, du vivant de celui-ci, la baronnie de Zaventem (1647). Plus tard, il hérita d'autres terres et de « certaine maison, cense et charuage gisant en la Paroiche de Scharebeke... avec les Jardins, Vergiers et place ou qu'il vouloit avoir une maison de plaisance et aultres édifices bastiz de nouveau, terres, prez, bois et garenne ayant d'ancienneté appartenu à la dite maison et six a sept viviers y contiguz et toutes les aultres appendances » (43). L'ancien château de la warande était donc encore partiellement ruiné et les événements de l'heure ne permettront pas à de Boisschot de le restaurer.

Lui aussi eut maille à partir avec les fabriciens de Schaerbeek qui réclamaient à nouveau les rentes revenant à la paroisse, rentes que depuis vingt-huit ans les propriétaires de la garenne avaient négligé de payer. On porta l'affaire devant les tribunaux. Ferdinand assura les juges que sa feuie mère avait été autorisée par les édilités locales à liquider ce retard avec facilités; il reprocha aux Schaerbeekois de renier la parole donnée (1656) mais cela ne convainquit pas Dame Themis qui ne lui laissa qu'un délai de six jours pour s'exécuter (44).

Désirant embellir la route menant à la garenne il sollicita et obtint de la Chambre des Comptes l'autorisation de planter

(42) A.G.R., Arch. de familles (de Boisschot), n° 7, f° 107.

(43) Idem, n° 23.

(44) Arch. St-Servais, n° 8.

d'arbres les bords de l'actuelle chaussée de Haecht depuis le Raloobeekveld jusqu'au Maelbeek c'est-à-dire jusqu'à l'entrée de son domaine (45). Au XIX<sup>e</sup> siècle, cette partie de la voirie schaerbeekoise s'ornait toujours des arbres que le baron de Zaventem y avait fait planter.

François de Boisschot, comme tous les seigneurs de son temps, eut des ennuis d'argent. Rien d'étonnant à cela; le roi Louis XIV avait transformé nos provinces en champ clos où il aimait venir vider les conflits qui l'opposaient aux autres nations.

Retenons aussi que le baron de Zaventem posa un bel acte de patriotisme en s'offrant comme otage, au nom des Etats de Brabant, en garantie du paiement des exorbitantes contributions exigées par les Français alors que le pays connaissait la misère noire (46).

\*  
\*\*

François de Boisschot, d'accord avec son épouse Marguerite de Lannoy, céda, en 1688, la baronnie de Zaventem à son fils aîné *Charles Ernest François de BOISSCHOT* qui, ainsi qu'en attestent les comptes de la fabrique d'église de Schaerbeek, apura une nouvelle fois les annuités de la fondation de van Ophem.

La carrière du nouveau propriétaire ne fut non plus de tout repos. Membre du Conseil d'Etat, il soutint ardemment la cause de Charles d'Autriche et plus particulièrement en 1708, lorsque l'Electeur de Bavière s'en vint assiéger, en vain, la ville de Bruxelles. Schaerbeek, comme toute l'agglomération de la capitale d'ailleurs, souffrit beaucoup des continuel passages et campements de troupes. Les rigueurs de l'hiver aggravèrent cette situation et de Boisschot dispensa son métayer, Philippe Geerts, et ses locataires schaerbeekoïses de payer les affermage de l'année 1708 et des six premiers mois de 1709 (47).

(45) A.C.R., Chambre des Comptes, n° 44.480.

(46) A. Wauters, voir note 33.

(47) Arch. St Servais, n° 11.

Sa femme — qui était sa cousine — Adrienne de Lannoy lui avait donné trois enfants. L'aîné *Eugène Ghislain Valentin Joseph de BOISSCHOT* recueillit leurs biens mais mourut sans heirs en 1720.

\*  
\*\*

La terre de Zaventem et ce qui en dépendait passèrent entre les mains de sa sœur cadette Héléne Hyacinthe Valentine



de Boisschot qui, le 3 avril 1720, avait épousé le Comte *Charles Ferdinand de Königsegg-Rothenfels*. A l'occasion de leur mariage, l'Impératrice Marie-Thérèse érigea en marquisat les biens du fidei-commis institué par Ferdinand de Boisschot (testament du 15 septembre 1645).

Le nouveau marquis écartela les armes de Boisschot avec les siennes propres. Il gouverna par deux fois la Belgique: en 1716 en qualité de ministre plénipotentiaire de l'empereur et, plus tard, en 1743, en attendant l'arrivée du duc Charles de Lorraine. En remerciement des services éminents rendus à

ce dernier, il se vit décerner la Toison d'Or au cours du chapitre tenu par l'Ordre, à Bruxelles, en l'église de Saint-Jacques-sur-Coudenberg (48).

Les multiples devoirs de sa charge l'empêchèrent de résider souvent à Schaerbeek, ce qui ne lui fit pas oublier de payer,



avec ponctualité, les rentes grevant la garenne et de veiller à la protection de celle-ci. Lors du campement des Hanovriens dans la paroisse (1744) il entretenait une garde de vingt hommes pour protéger son bien contre tout acte de vandalisme (49).

De Königsegg-Rothenfels trouvait néanmoins de temps à autre quelque répit pour organiser des parties de chasses sur

(48) Voir note 33.

(49) Arch. St-Servais, n° 11.

ses terres, expéditions qui partaient habituellement de la garenne de Schaerbeek pour gagner ensuite Zaventem, Nossesgem, Sterrebeek et Erps-Kwerps (50).

Son intendant Mabeuge jouait aussi au Nemrod sur ses terres et de plus était habilité à autoriser autrui d'en faire autant. Un document nous apprend que « le marquis de Gerbeville, demeurant en l'hôtel de S. E. a chassé au Parc (warande de Schaerbeek) en vertu de la permission qu'il a demandée au dit Mabeuge en 1752. Depuis cette date personne n'y a chassé si non ceux au service de S. A. R. le duc Charles de Lorraine » (51). Ce dernier venait souvent dans la bourgade, au château de Monplaisir, rendre visite à Madame de Vaux. Plus tard, il louera cette même demeure de plaisance pour son compte personnel (52).

La famille de Königsegg résidait quasi en permanence à l'étranger, à Vienne surtout, où Charles mourut le 19 mai 1759 et son épouse le 26 mai 1776.

\*  
\*\*

Leur fille Marie Françoise Josèphe porta l'héritage en dot au Comte Maximilien de la TOUR et TASSIS, grand maître à la cour du roi de Bavière.

On ne les vit jamais dans nos provinces, et leur fille Mélanie Hortense épousa Augustin Paul van REMOORTERE, originaire de Saint-Nicolas (53).

Le glas sonna bientôt sur ce que, depuis, on appelle l'Ancien Régime...

\*  
\*\*

Les cens grevant la warande furent payés jusqu'en 1790. « Les troubles, écrit le curé de Saint-Servais, les circonstances

(50) A.G.R., Arch. de famille (de Boissihot, liasse n° 23).

(51) Idem.

(52) L. Robyns de Scheidauer: CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LA MANUFACTURE DE PORCELAINE DE MONPLAISIR, p. 34.

(53) J.L. De Ceuster, o.c.

(54) Arch. St-Servais, n° 23.

(55) J.L. De Ceuster, o.c.

du temps et ensuite l'établissement du sequestre sur les biens et revenus des églises » mirent fin à cette ressource paroissiale (56). Le décret abolissant le régime féodal, les justices seigneuriales, les dîmes, le droit de garenne, etc. fut publié en Belgique le 14 brumaire an IV (5 novembre 1795).



C'en était fait de la warande...

« Vers 1803 ou 1804 et pendant le temps du sequestre le bois appelé Warande, alors converti en terre, fut aliéné à divers particuliers sans aucune charge de la fondation en question (57).

Un jour, le Comte de la Tour et Tassis visita Bruxelles. Vint-il à Schaerbeek ? On ne sait; chose certaine, est que le curé alla le voir, histoire de lui présenter ses hommages en

(56) Arch. St-Servais, n° 31.

(57) Idem, n° 31.

même temps que des quittances d'arriérés. L'entretien ne connut pas de suite (58).

En 1855 Wauters écrivait : « Aujourd'hui, elle (la garenne) n'est plus qu'un champ que l'on appelle Warande Veldt ou Alacertsberg; ses étangs ont disparu, ses plantations viennent de tomber sous le hâche du bûcheron. La vieille maison que l'on voit au coin de la chaussée de Haecht (sic) et du chemin d'Evere (59) et qui porte le millésime 167, en dépendait autrefois » (60).

Les documents iconographiques se rapportant à l'ancienne garenne font défaut. Tout au plus possède-t-on quelques cartes figuratives et de la comparaison de celles-ci avec les plans cadastraux du XIX<sup>e</sup> siècle (61), on peut donner la délimitation exacte du terrain boisé dont nous avons tenté de retracer l'histoire.

Robert VAN DEN HAUTE.

(58) Idem, n° 31.

(59) Coin des actuelles chaussée de Haecht et avenue Voltaire (terre-plein) côté des numéros impairs.

(60) Elle a été démolie il y a un quart de siècle.

(61) Notamment dans l'atlas-terrier du couvent des Chartreux de Bruxelles (A.G.R., Arc eccles., n° 2.015, carte n° 13).



## Nos Miettes

Tous les Belges, amis de l'histoire et fervents du tourisme, vont au moins une fois par an, un beau dimanche à Waterloo. Aussi auront-ils apprécié le bel effort fourni par la Commission du Folklore Brabançon qui, à force de persévérance, est parvenue à réaliser une nouvelle signalisation du site touristique de Waterloo, en collaboration étroite avec le Service technique voyer de la Province de Brabant.

Attirons donc l'attention des visiteurs, tant belges qu'étrangers, sur les éditions de « La Revue Nationale » qui ont publié une série de brochures consacrées à la bataille de Waterloo. Sous le titre de « WATERLOO - ILLUSTRE », la journée du 18 juin 1815 est étudiée par une équipe de littérateurs groupés sous la direction de Robert Merget. Six fascicules présentés avec élégance et richement illustrés sont en vente. On peut se les procurer au prix de 20 francs le numéro ou 120 francs les six, expédiés franco, en versant le montant nécessaire au C.C.P. 2264.15 de R. Merget, avenue J. G. Van Goolen, 35, Bruxelles.

Remise de 10 % aux lecteurs du « Folklore Brabançon ».

\*\*

Attirons également l'attention sur la sixième brochure de la série « FEUILLETS ARCHEOLOGIQUES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE LE VIEUX - LIÈGE ».

Cette plaquette concerne l'église Saint-Barthélemy où sont conservés les plus célèbres fonts baptismaux romans de la chrétienté. Elle a pour auteur M. Georges Hansotte, docteur en histoire et conservateur-adjoint aux Archives de l'État, à Liège.

Le prix de vente en librairie est de 12 francs pièce. Il suffit d'écrire à M. A. Delhaes, Secrétaire de la Commission des « Feuilles archéologiques du Vieux-Liège », rue Valière, 35, Liège, pour se la procurer.

..

Monsieur Henri Herdies vient de publier à la Société Anonyme Imprimerie-Photogravure SOFADI à Bruxelles, un fort bel ouvrage intitulé « Pages Forestoises d'Histoire et de Folklore », comprenant onze chapitres, entièrement inédits d'histoire locale en

## LE FOLKLORE BRABANÇON

184 pages (format 17 x 25), 67 illustrations, la plupart inédites et 200 toponymes (nom de lieux) nouveaux avec commentaires. Vous trouverez dans cet ouvrage, à côté de l'étude de l'origine et du développement de certains hameaux, domaines et fermes, l'analyse de situations rurales très anciennes, un aspect inattendu de Forest comme centre vinicole au moyen âge, une étude sur les maraîchers de la période romaine à nos jours, etc.

L'auteur, qui est son propre éditeur, nous informe qu'il a le plaisir, par sympathie pour les membres collaborateurs et les lecteurs du « Folklore Brabançon », de les faire bénéficier du prix de souscription de 100 francs, plus 3 francs de frais de port, au lieu de 120 francs, prix du commerce (C.C.P. 2495.02).

..

Ceux qui sont amoureux de Bruxelles verront certainement avec le plus vif plaisir le spectacle « ENCHANTEMENT DE BRUXELLES » qui se donne tous les soirs à 20 h. 30 dans la cave située Grand'Place, 16, à Bruxelles, pendant toute la durée de l'Exposition Universelle et Internationale 1958.

..

Malgré les nombreux titres d'ouvrages consacrés à l'histoire de Bruxelles, il n'en est pas un seul qui, pour l'histoire contemporaine, soit le pendant de l'histoire de la ville de Bruxelles révélée au public d'il y a cent ans par Henne et Wauters.

Rien de neuf n'a été dit, qui permette au lecteur de ce jour de comprendre sa ville et de pouvoir la situer dans l'histoire de la civilisation actuelle.

Il ne suffisait pas pour cela de reprendre les péripéties de l'histoire bruxelloise, il ne suffisait pas de faire des synthèses partielles alléchantes, il fallait surtout « repenser le cas bruxellois » en fonction de toutes les autres données, à une époque où les caractères de la vie deviennent chaque jour de plus en plus internationaux, d'une vie en effet de plus en plus imbriquée dans la vie des États voisins, dans celle de l'Europe, depuis que les problèmes sociaux, économiques et intellectuels ont révélé à l'homme son appartenance à une plus large civilisation que celle du milieu étroit où il évolue généralement.

Ce problème, M. Verniers l'a bien compris et grâce à sa puissance de synthèse, grâce aussi au souci du détail qui l'empêche de généraliser alors qu'il y a des cas d'espèces, nous lui devons un livre qui manquait à la capitale : « BRUXELLES ET SON AGGLOMÉRATION DE 1830 A NOS JOURS ».

C'est un livre clair et vivant, abondamment illustré que nous sommes heureux de recommander aux lecteurs du « Folklore Brabançon ». Un volume de 304 pages, format 17 x 23 cm, 200 illus.



trations, 6 hors-texte en couleurs. Edition reliée : 510 francs; édition brochée : 425 francs. Editions de la Librairie Encyclopédique, s.p.r.l., rue du Luxembourg, 7. Bruxelles 4.

Enfin, terminans par un douloureux devoir : celui d'annoncer la disparition de deux de nos plus précieux collaborateurs : le premier, François SABLON, président du Cercle Historique et Archéologique de Hal, décédé à Hal le 1<sup>er</sup> avril 1958, à la suite d'une pénible maladie. C'était le père spirituel du nouveau géant de Hal « De Vaantjesboer », qui fit son entrée solennelle à Hal le 15 mars dernier. Il était bien connu dans tous les milieux folkloriques et historiques et sa perte sera ressentie par tous.

Le second, Emiel KOCKAERT, fonctionnaire retraité, folkloriste de Vilvorde, d'une humeur toujours égale et souriante, et qui connaissait comme pas un sa commune, ses us et coutumes. La mort l'a frappé chez lui alors qu'il mettait la dernière main à une importante étude sur Vilvorde que les lecteurs du « Brabantse Folklore » auront néanmoins la joie de lire bientôt.

Aux familles de ces deux pionniers de notre folklore brabançon, nous présentons nos profondes et sincères condoléances.

M. D.



## REVUES BELGES

### BULLETTIN DE LA LIGUE DES AMIS DE LA FORET DE SOIGNES.

39<sup>e</sup> Année, N° 2, Mars-Avril 1958.

*L'abatage des arbres de la forêt.* Considérations à ce sujet. — *Ligue Ethnologique belge. Slogans de propagande.* — *L'intérêt scientifique de la bruyère de Kalmthout.* Texte d'une motion votée à l'unanimité par l'association « Natuur en Stedenschoon ».

### ARDENNE ET FAMENNE.

Art - Archéologie - Histoire - Folklore. 1<sup>re</sup> Année, N° 1, 1958. Revue trimestrielle.

*Le Cheslin d'Ortha,* par A. de Ruelle. Présentation du site. Description des ruines telles qu'elles étaient vers 1850. Relation de la visite effectuée l'été dernier. Le Cheslin d'Ortha est-il une forteresse gauloise ou gallo-romaine? Au Service des Fouilles de l'Etat de se prononcer. — *La «Tête de Fer» de Jehanville,* par François Bourgeois. Explications sur cette pierre sculptée antérieure au XVII<sup>e</sup> siècle se trouvant à l'église de Jehanville. — *Nos résineux,* par Charles Dubois. Description des résineux que l'on trouve dans les forêts de nos Ardennes. — *La Légende de la «Mâle Baraque».* — *Fouilles et découvertes dans la province de Luxembourg.*

### ARDENNE ET FAMENNE.

Art - Archéologie - Histoire - Folklore. 1<sup>re</sup> Année, N° 2, 1958. Revue trimestrielle.

*L'énigmatique château de Grandsoir et la famille Collard,* par A. Geubel. Histoire du château et de ses proprié-

taires. — *La «Tête de Fer» de Jehanville,* par François Bourgeois. Suite du numéro précédent, augmentée d'une étude détaillée de la figure sculptée. — *Les Légendes des «Litons» de Hives et d'Ortha.* — *Chronique Cercle «Saguis».* Le Vieux Château d'Houffalize. Petite contribution à l'étude de la défense de l'Ardenne antique. — *Fouilles et découvertes dans la province de Luxembourg.* — *Art et Folklore religieux du Luxembourg.*

### LES CAHIERS DE JEAN TOUSSEUL.

13<sup>e</sup> Année, N° 2, Avril-Mai-Juin 1958. Revue belge de poésie.

### CAHIERS BRUXELLOIS.

Revue historique trimestrielle. T. II, Fasc. IV, Octobre-Décembre 1957. — T. III, Fasc. I, Janvier-Mars 1958.

*Petrus de Tima (A. Thyms) et Petrus de Dumo.* Note de critique historique par André Uytendaeck. — *Les Registres du Lignage Serhuyghs: Admissions et résolutions,* par Anne Lihais (suite). — *Charles Buls,* par Mina Martens. Ses papiers conservés aux archives de la ville. L'étude de la personnalité de Buls à travers ses papiers. — *Chronique d'Histoire Urbaine. Les relations entre Bruxelles et Asie au Moyen-Age.* Un document de 1369. — *Les Registres du Lignage Serhuyghs. Admissions et résolutions,* par Anne Lihais (suite). — *Charles Buls,* par Mina Martens. Ses papiers conservés aux Archives de la ville (suite et fin). — *La Carrière de Jean Blaex. Architecte et aquarelliste bruxellois (1848-1914),* par Louis Charles Haes. Biographie de cet artiste bruxellois et de ses trois frères.

CHANSONS POPULAIRES DE L'ANCIEN HAINAUT.

Tomme IV. Recueillies par Albert Libiez.

LES DIALECTES BELGO-ROMANS.

T. XIV. N° 2. Juillet-Décembre 1957.

Chronique : Personnel universitaire. - Mémoires universitaires. - Commissions officielles. - Prix. - Anniversaires, commémorations. - Bibliothèque Nationale de Wallonie. - Publications. - Théâtre wallon. - Nécrologie. - La Philologie Wallonne en 1956, par Elisée Legros et Jules Herbillon.

L'INTERMEDIAIRE DES GENEALOGISTES.

N° 71. Mars 1958.

Liste alphabétique des Généalogies imprimées. Anvers. Cercle de Généalogie d'Anvers. - Brabant : Lignage et Métiers à Bruxelles sous l'ancien régime. - Flandre Occidentale : Manifestation Merghelynck à Ypres. - Flandre Orientale : Complément à la généalogie Zevencote. - Hainaut : Relevé de nouveaux documents de nature à intéresser les généalogistes. - Liège : Bibliographie. - France : Centre d'Ent'aide Généalogique et Centre Généalogique de Paris.

L'INTERMEDIAIRE DES GENEALOGISTES.

N° 75. Mai 1958.

La Pierre Tombale de Sinsin. Description de cette pierre tombale et excellente étude de la famille de Moreau et des quartiers de noblesse lui appartenant. - Chronique de nos provinces : Brabant : Lignage de Bruxelles et Hourses d'Etudes. Recueil d'épithètes du Brabant. - Flandre Orientale : Les étrangers en West-Flandre. - Flandre Orientale : Les familles souches. - Hainaut : Archives de l'Etat à Mons. - Liège : Servantes liegeoises d'autrefois. - Limbourg : Une femme limbourgeoise d'avant 1542. - Luxembourg : Lenelle. - Chronique de l'étranger : États-Unis d'Amérique. - France. - Suisse.

LE PARCHEMIN.

Bulletin mensuel d'ent'aide et de documentation héraldique, généalogique, onomastique.

Les Armoiries de l'Institut des Actuaires de Londres. - L'Ordre de Malte. L'Etat le plus singulier du monde. - Courrier de l'ent'aide.

REVUE DE L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE.

1957. - IV.

L'économétrie dans ses rapports avec l'orientation quantitative de la recherche scientifique, par M. Ray. - Groupements professionnels patronaux. Synthèse d'une étude, par P. Goldschmidt-Clermont. - Contribution à l'étude de la préciosité en France au XVII<sup>e</sup> siècle, par Jean Lamrero. Intéressante étude sur la mentalité des « précieux » du XVII<sup>e</sup> siècle. - Mobilité sociale et Enseignement. Orientation et réussite scolaires en rapport avec l'origine sociale des enfants. - Chronique du Mouvement Scientifique. - Compte rendus critiques. - Chronique de l'Institut.

LA REVUE NATIONALE.

3<sup>e</sup> Année. N° 291. Février 1958.

Les Pays Balkaniques et Nous. Bulgarie et Belgique. - Yougoslavie et Belgique. - Grèce et Belgique. - Présence belge dans les Balkans. - Les relations culturelles entre la Belgique et la Bulgarie, par Nikolaï Dantchev. - Béla Bartok et quelques compositeurs balkaniques. - Ecrivains balkaniques de langue française.

LA REVUE NATIONALE.

3<sup>e</sup> Année. N° 295. Mars 1958.

X<sup>e</sup> Anniversaire des émissions pour Marins. - Les Arts de la Mer. - Dans le cœur des marins, depuis dix ans, la radio est présente. Présence de la radio belge en mer. - Joie et Service Social. - Les Voix de la Mer, par Puseph Delmelle. - Une vie de marin, par Léopold Tonneau. - Trois poèmes de José Gers. - Marins pour marins, par Maurice Pauwaert. - Etude des marins et des marinistes. - Versant de la plu-

part des marines. - Analyse de l'œuvre W. J. Hugins intitulée « H.M.S. Buzzard attaquant le Formidable » et du tableau du Lieutenant Thomas Yates « Capitaine du Sans Culotte, par H.M.S. Blanche, 30 décembre 1793 ». - Le Pilote, par José Gers. - Un Marin musicien : Albert Roussel, par Léopold Tonneau.

LA REVUE NATIONALE.

3<sup>e</sup> Année. N° 297. Mai 1958.

Devant une carte du Congo, vieille de près de quatre siècles, par Antoine Matagne. Historique de cette carte et reproduction d'une partie de celle-ci. - Les Ecrivains noirs au Congo Belge, par Gaston H. Périer. Petite étude sur les écrivains noirs au Congo Belge. Signale entre autres choses que le célèbre écrivain français J. Romains a bien voulu écrire une préface pour le numéro spécial de Noël de la Revue « La Voix du Congolais » dirigée par A. R. Buhimba. - Fues sur l'Art Belgo-Congolais, par Joseph Delmelle. - Peut-on trouver du pétrole au Congo Belge, par A. Matagne. - Le Cœur de la Reine des Belges, par A. Matagne. Une histoire datant de 1928. Episode de la visite royale au Congo belge.

LA REVUE NATIONALE.

3<sup>e</sup> Année. N° 298. Juin 1958.

Russie, U.R.S.S. et nous, par Joseph Delmelle. Un belge découvre la Russie. Un russe (Pierre le Grand) fait le renom d'une ville. Un belge feld-maréchal russe. Autres Belges en Russie. Des belges tentent fortune en Russie. Nos auto-canons en Russie. L'inéluctable révolution russe. Sympathies pro-soviétiques. Lumières belges sur l'U.R.S.S. Le mouvement littéraire : les auteurs belges en U.R.S.S. - De Franz Hellens à Serge Essenine, par André Claude. Courte biographie de ce poète russe, découvert par Franz Hellens. Quelques extraits de la « Confession d'un voyou ». - La révolution chorégraphique russe, par Jean Cotte. Histoire de l'évolution de la danse russe. - Un Ermitage célèbre, par Emile Pommou. Histoire de la formation et du développement de ce musée de Saint-Petersbourg. - Ici sera Saint-Petersbourg, par Albert de Ruhlure. La crea-

tion et le développement de cette grande ville vaine et réalisée par Pierre le Grand.

LE THYRSE.

Soixantième année. - N° 3, 4, 5 et 6.

Revue belge d'art et de littérature.

BULLETIN

DE LA SOCIETE ROYALE « LE VIEUX LIEGE ».

Les Origines du Palais Curtius, par Albert Dandoy. Histoire du palais Curtius depuis 1650 jusqu'à nos jours. - Pierre Imolle. Maître de Chant de la très illustre Eglise Cathédrale de Notre-Dame et Saint-Laurent à Liège (1648-1722), par José Quitin. Biographie de ce compositeur liégeois du XVI<sup>e</sup> S. - Mœurs d'Autrefois : l'Amende Honorable par devant les cours échevriales, par Edg. Renard.

LA VIE WALLONNE.

T. XXXII. Nouvelle série, N° 281.

Contribution au folklore hennuyer. Légendes du Hainaut. 1. Les Etres Fantastiques : Brunat dans la lune; Revenants; Autans; Femmes mythiques; Le Grand Gargantua en Hainaut; Animaux Fantastiques. 2. Légendes de Construction : Mégalthes; Chaussée de Brunchaut et Chemins du Diable; Les Sarrasins; La Chèvre d'Or; Légendes de souterrains; Légendes de châteaux; Légendes de chapelles et d'églises; Légendes attribuées à des sculptures; La construction inachevée. - Les Wallons de Maastricht, par Elisée Legros. Etude sur les emprunts réciproques, les rencontres et les parallèles que l'on retrouve dans le Limbourg belge et Hollandais et au pays de Liège. Cette étude est faite surtout d'après le « Dictionnaire Liégeois » de Jean Haout. - Notes et Enquêtes. Le commerce des pois de sainte entre Liège et Amsterdam. - Chronique Wallonne. La rétrospective Jean Donnay à Liège. - Prix littéraires Wallons en 1957. Le Prix Biennal de la Ville de Liège attribué à Georges Smal de Marche-en-Famenne. Le Prix des Critiques à Madame Jeanne Houbart-Houge, à Wandre. Le Prix de l'Exposition Artistique à Luc Orletcq. Le Prix des Amis de la Radio au baron Jean Benoit. -

*La Manifestation Félix Rausseau à l'Université de Liège* — René Lyr (1887-1957). Courte biographie de ce poète et musicien wallon.

## LA VIE WALLONNE.

T. XXXII. Nouvelle série, N° 282.

*Grétry et la reine de France*, par G. de Froilcourt. Cet article nous apprend comment Marie-Antoinette connut Grétry et comment elle continua toujours à le protéger. Elle fut même la marraine de la fille de Grétry. — *Un matet du « Grand Livre de Saint-Lambert »*, par Louis Lavoye. Après une description de ce livre, l'auteur nous parle des antennes et cantiques qu'il contient ainsi que de la formation des

chants et des chorales. — *Les « Amusements » de la bourgeoisie liégeoise au XIII<sup>e</sup> siècle*, par Rose Thisso-Derouette. Énumération et description des jeux et amusements qui faisaient les délices de la bourgeoisie liégeoise au XVIII<sup>e</sup> siècle. — *Six sonates pour le violoncelle*, par J.-P. Decortis aîné. — *En marge d'un centenaire : Le règne d'Ysaye (1858-1931)*, par Maurice Kunel. Biographie de notre célèbre artiste liégeois. — *Notes et Enquêtes*. Le rôle de la renardisse dans les épidémies d'autrefois. — Le « Recueil de Noël » ou cantiques spirituels sur la naissance du Sauveur, publié par le Chanoine Henraat. — Le Pape et le dialecte. Discours du Saint-Père au poètes dialectaux d'Italie.

## REVUES ETRANGERES

## BULLETIN FOLKLORIQUE DE L'ILE DE FRANCE.

Trimestriel. XXI<sup>e</sup> Année. 3<sup>e</sup> Série, N° 1. Janvier-Mars 1958.

*Un mythe social parisien « La Pipelette »*, par Adolphe Hadée. Petites anecdotes humoristiques sur le monde des concierges à Paris. — *Boîtes à oubliées*. Un amusement d'enfant aujourd'hui disparu. — *La Canne du Retraité*, par J. Simon. Une jolie coutume, une tradition fort gentille et d'affectueuse camaraderie qui consiste à remettre, à un travailleur qui prend sa retraite, une canne souvenir appelée « canne du retraité ». — *Cultes populaires en forêt de Dreux*, par M. H. Charpon. Le Chêne Sainte-Barbe; Le Chêne Saint-Hubert; L'oratoire Saint-Sébastien. — *Paris origine française de l'arbre de Noël ?*, par Albert Colombat. Où il apparaît que c'est à Paris que l'on vit prendre naissance la tradition de l'arbre de Noël. — *La Saint-Hubert en forêt de Retz*, par Marcel Leray. Histoire de la célébration de la fête Saint-Hubert. Celle-ci a lieu chaque année dans

un village différent à la lisière de la forêt de Retz. — *La Flare populaire de l'île de France*, par André-Louis Mercier (suite).

## REVUE DU NORD.

T. XXXIX, N° 156. Octobre-Décembre 1957.

*Une grande industrie d'exportation. L'industrie linière dans le Nord de la France, sous l'ancien Régime*, par Y. Prevot. Histoire de l'industrie linière dans le milieu rural du Nord de la France, du Hainaut et de la Flandre, depuis l'époque romaine jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cet article permet de suivre l'évolution de la fabrication et de l'utilisation du linge de corps et de maison au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, ainsi que l'évolution et le développement du commerce des toiles au XVIII<sup>e</sup> siècle. — *Raphaël Thorius de Bailleul, Médecin, Humaniste et Poète*, par L. Elout. Biographie bien étudiée de cet érudit du XVI<sup>e</sup> siècle. — *De l'art mosan à l'art polonais*, par Georges Gaillard. Porte de Bronze de

Guiezno; Etude de l'ensemble des figures se trouvant sur cette porte et de la biographie de saint Adalbert qu'elle représente. La décoration de cette porte exulte à la fois l'œuvre de saint Adalbert et celle des princes polonais qui ont arraché ses reliques aux païens. — *Itaire de Notger*. Etude de l'ivoire encasté dans la reliure d'un manuscrit appartenant au Musée Curtius de Liège et représentant Notger, évêque de Liège de 972 à 1008. — *Mélanges et Documents*. Documents hollandais relatifs à la guerre de succession de l'Espagne dans le Nord de la France. Ces pièces constituent une série de lettres adressées en 1710 au Grand Pensionnaire de Hollande Hoensius, par Guillaume Le Vasseur des Rocques, ingénieur militaire d'origine française au service des Provinces Unies. — *Bulletin Critique de l'Historiographie néerlandaise en 1956*. Analyse de l'ouvrage de M. J. Romein et de celui de M. Bruch ainsi que des récits de plusieurs autres auteurs se rapportant au même sujet. — *Travaux récents concernant l'histoire des pays maritimes de l'Europe occidentale publiés en Grande-Bretagne*, par Charles Wilson. — *Enquêtes et Recherches*. — *Comptes rendus*.

## REVUE DU NORD.

T. XL, N° 157, Janvier-Mars 1958.

*Les fortifications de Boulogne sous l'occupation anglaise (1544-1550)*, par Pierre Héliot. Historique des fortifications effectuées dans le Calaisis par les différents envahisseurs anglais. Relation des batailles dont elles furent le théâtre sous le règne d'Henri VIII. Description du port de Boulogne tel qu'il était au XVI<sup>e</sup> siècle. — *De la prise de Calais au traité du Cateau-Cambrésis*, par J. Lestocquoy. Histoire de la prise de Calais par les armées françaises sous la conduite du duc de Guise, relatée en prenant pour base les archives de la nunciature de France au Vatican. — *Origine et évolution d'une bourgeoisie. Le Patronat textile du bassin lillois (1789-1914)*, par J. A. Roy et J. L. Dansette. — La révolution démographique bourgeoise; L'immigration bourgeoise à Roubaix, Taurcoing, Lille et Armentières; Les recrutements ruraux; Les carrières commerciales; le grand commerce; Les commerçants tou-

chant au textile; Le négoce des lins; Les vieux commerces textiles de type lillois; La filière d'un autre « stage » privilégié: « Le négoce » du type armentierois; Le canal des industries et artisans divers. — *Mélanges*. La « Vierge d'Autun » rendue à Liège, par M. Jean Lejeune. Très intéressante étude de ce chef-d'œuvre appelé aussi « Madone Rolin », par Georges Gaillard. — *Chronique*. — *Bulletin d'histoire de Belgique 1956*. Époque gallo-romaine; Le moyen-âge; L'époque moderne; L'époque contemporaine. Etude de certains ouvrages et articles traitant d'histoire et qui sont analysés par M. J. Dhondt, W. Brulez, J. Craeybeckx, P. Deprez, J. Kruithof, R. van Caenegem et A. Verhulst (Grand, Faculté de Philosophie et Lettres). — *Notes et Documents sur le sel à Aire sur la Lys (XV<sup>e</sup> siècle)*, par le Chanoine Bertin. — *Comptes rendus*. — *Notes et Nouvelles*.

## VALASSKO.

N° 1, 2, 3 et 4. — VI-1957. Revue du folklore tchécoslovaque éditée en tchèque à Brno.

## SMITHSONIAN INSTITUTION BUREAU OF AMERICA ETHNOLOGY.

Bulletin 161, N° 49 à 56.

N° 49. — *Le Delta « Ormond Beach » est-centre de la Floride*, par Jesse D. Jennings, Gordon R. Willeg.

N° 50. — *Les ornements « chair-pipes » dans les vêtements des Indiens*, par John C. Enevers. Après une description du « chair-pipes », cet article nous explique la façon dont les Indiens les emploient comme boucles d'oreilles, colliers et ornement de la coiffure. Nombreuses et excellentes photographies.

N° 51. — *Observations sur quelques poteries du XIX<sup>e</sup> siècle découvertes dans le Missouri supérieur*, par Waldo R. Wedel. Article très intéressant illustré de très bonnes photographies.

N° 52. — *Révaluation du problème de la tribu des Sioux, avec une remarque particulière concernant les terra-*

*necchi, les Sapori et les Tutolo*, par Carl F. Miller. Très bonne étude à laquelle sont jointes plusieurs cartes du XVII<sup>e</sup> siècle.

N<sup>o</sup> 53. — *Recherches archéologiques dans le Sud-Est de Mexico*, par Matthew W. Stirling. Après de bonnes descriptions des régions suivantes : Tonala, El Plan, Rio de las Playas, Ceiba, Grande, Pueblo Viejo, San Miguel Comalescalco and Vicinity, Camalecalco Ruin, Paraiso, Bellute, Isla, Tupila, Tapijulapa, Atasta ; nous avons une carte de la Ceiba Grande Site, Rio de las Playas et plusieurs pages de magnifiques photographies.

N<sup>o</sup> 55. — *Lettres envoyées à The Patute Prophet, plus connu sous le nom de Jack Wilson, entre 1908 et 1911 et éditées avec une préface de Grace M. Danberg*.

N<sup>o</sup> 56. — *Factionalism at Taos Pueblo, New-Mexico*, par William N. Fenton. Quelles sont les tribus indiennes qui sont à même de se gouverner ?

## REVISTA DE FOLCLOR.

Ann. I, N<sup>o</sup> 1-2, 1957.

Revue de folklore roumain éditée à Bucarest.

*Études.* — Problèmes et perspectives du folklore roumain, par Michel Pop. — Le rythme dans les chansons et danses folkloriques roumaines, par Pascal Bentoin. — Le facteur essentiel actuel dans l'évolution de la musique folklorique, par Gh. Clabau. — Méthode de notation dans les danses roumaines, par Vera Proca.

*Documents Folkloriques.* — Chants et danses de mariage du district de Padroni, par Mariana Rodan-Kahane. Illustré de nombreuses photographies. Chorégraphie folklorique du village de Sihlul. — Histoire et Folklore, par Adrian Fuchi.

*Notes et Nouvelles.* — La neuvième conférence annuelle de la musique populaire internationale. — Sur les activités du folklore soviétique, par E. Cernea. — Informations sur l'activité de l'Institut roumain du Folklore, par Sabina C. Stroescu. — Quelques réalisations folkloriques roumaines. — Activités folkloriques internationales.

## REVISTA DE FOLCLOR.

Ann. II, N<sup>o</sup> 1, 1957.

Revue de folklore roumain éditée à Bucarest.

*Études.* — L'origine musicale de la ballade de Pinte le Brave, par C. Prichici. — Les démons de la vallée Tzibiles, par G. Retegan.

*Documents Folkloriques.* — La danse folklorique de Vrancea.

*Dates concernant l'histoire du folklore roumain.* — Le folkloriste C. Radelescu-Codin.

*Notes et Nouvelles.* — Considérations sur le folklore rassemblé au sujet de la station génératrice de Birz (1954-1955). — Quelques réalisations folkloriques roumaines. — Activités folkloriques internationales.

## BOLETIM DA COMISSAO CATARINENSE DE FOLCLORE.

Ann. VIII, Janeiro 1957/Janerio 1958. N<sup>o</sup> 23-24.

Revue du folklore brésilien éditée en portugais à Florianopolis avec au sommaire les articles suivants :

Notre folklore. — De l'oignon et de l'ail. — Cirque de petits chevaux. — Notes folkloriques. — Folklore national. — Gestes. — Poésie populaire et tradition américaine. — Types populaires d'Alagoas. — Le sel chez le gaúcho populaire. — Folklore d'autres terres. — Zembus et Quicumbi. — Folklore d'Uruguay (minnan). — Informations. — Ce qu'on dit de nous.

## HUMANITAS — Revista de la

Facultad de Filosofia y Letras. Revue de folklore argentin éditée en espagnol à Tucuman, avec au sommaire les articles suivants :

Article 1. — La narration d'Alphonse III sur Covadonga. — La théologie aristotélique et ses suppositions. — Le contour naturel dans le « Roman de la Terre ». — Histoire, science historique et historiologique dans Ortega y Gasset. — Une nouvelle source dans le livre VI de « La Enelda ». La causalité dans Meyerson. — La rencontre de Dante avec Guinizelli à la lumière de l'esthétique. — José Maria de Heredia et « Les Conquistants ». — Notes sur la

culture et le folklore. — Notes et Commentaires. — Un apport posthume de Roger Labrousse. — Profil de la démocratie moderne.

## OSTERREICHISCHE ZEITSCHRIFT FÜR VOLKSKUNDE.

Contenu du premier cahier du XII<sup>e</sup> volume de la nouvelle série.

*Dissertations et communications :* Leopold Schmidt : Saint Vincent de Saragosse comme patron des travailleurs du bois. Tiré du travail apporté à l'Atlas du folklore du Burgenland. (Avec une ill. de Karl Spies : Le calendrier perpétuel dans les ouvrages d'art populaire (avec trois ill.). — Robert Schindler : Jean et Paul du 26 juin, les maîtres du temps (avec deux ill.). — Josef Tröger-Nicolussi : Crayance populaire et emploi de la montagne de Bartholomé dans le Montafon (Voralberg). — Franz Kirchauer : Un « Notre Père » pour montagnards et forgerons. — Walter Krieg et Alois Wolfram : Dessins et inscriptions dans les grottes et les cavernes (avec une ill.)

*Nouvelles des archives du folklore autrichien :* 6. — Leopold Schmidt : L'enquête sur les chanteurs d'étoiles.

*Chronique du Folklore :* Haute distinction pour Gustav Guxitz. — La Collection Rudolf Kriis à Francfort (Schmidt). — Le musée folklorique de Prague aujourd'hui (Walter Wissh). — Anton Schultes † (Mals). — Edmund Wilhelm Braun † (Schmidt). — Viktor Geramb † — Leopold Hofer † (Schmidt). — Adolf Helbok, 75 ans.

*Littérature folklorique :* Rudolf Kriis et Hubert Kriis-Heinrich : Peregrinatio neohellenika (Georgios A. Mergas). — Anni Gernerth : Études de Vienne, publiées par le musée historique (Schmidt). — Hermann Malih : Archéologie juridique du Steiermark (Schmidt). — Contribution à l'histoire de Murau, publiée par F. Tremel (Schmidt). — Musée Carolino-Augustine de Salzburg. Publications annuelles 1955 et 1956 (Schmidt). — Alois Moritz : L'économie des prairies dans la vallée du Stanz (Schmidt). — Pé-

ques au Tyrol, publié par Nikolaus Grats (Schmidt). — Hubert Wildhaben : Mille œufs et pâtisseries de Pâques dans toute l'Europe. — Robert Wildhaben : De Pâques en Europe (Schmidt). — Mathias Bernhards : Speculum Virginitatis (Schmidt). — Matthias Zender et Ernst Bischof : Patrie et vitales (Schmidt). — Wilhelm Gaerte : Crayance populaire de la Prusse orientale. — Günther Franz : Musées et collections d'art paysan (Schmidt). — L. A. Veit et Ludwig Lenhart : Églises et piété populaire à l'âge du baroque (Schmidt). — Manfred Bachmann, Reinhold Langner, Georg Zimmermann : Art populaire de Berchtesgaden (Forsten Gekhard). — Juliane Roh : J'ai obtenu un secours merveilleux. — Ernst Schwarz : Noms de famille sudallemands d'avant la période pré-hussite (Schmidt). — Karl Linnertz : Nos noms de famille. I. (Schmidt). — Fabula : Périodique pour l'étude des récits. — La fleur merveilleuse et autres contes des peuples de l'Union Soviétique : La rape enchantée. Contes géorgiens (Schmidt). — Gyula Orszihay : Contes populaires hongrois (Schmidt). — Johann M. v. Planta : Nos paroles et nous (Schmidt). — Sven Eriksson : Dieux de la semaine : Lune et Zodiaque (Karl Spies). — Sigurd Erixon : Technique et constructions sociales dans le milieu traditionnel suédois (Schmidt). — Lily Weihen-Aull : Hommes avec un nez dans l'oreille en Norvège (Schmidt). — Judith Sz Morvay : Femmes dans la grande famille hongroise (Bela Gonda).

*Annales :* Max Kistinger, O. Kustner, H. Crun : Vieille splendeur paysanne. — Le livre patriotique de Lifering. — Mathias Meyer : La patrie tyrolenne dans l'archevêché de Salzbourg. — Erich Hupfaut : Médecine populaire dans la vallée de Zillen. — Johannes Hauer : À la source de la langue maternelle. — Vivante parole, publié par Johannes Hauer. — Kurt Ronke : Contes populaires du Schleswig-Holstein. — Bruno Schier : La fleur artificielle de l'antiquité à nos jours. — Karl E. Fritzsche et Friedrich Sehen : Costumes montagnards du 18<sup>e</sup> siècle dans l'Érzgebirge. — Étude des peuples (publication). — Ethnographie de la terre (publication). — Richard Wondl : Des Mecklembourgeois racontés. — Joseph Staber : Piété popu-

## LE FOLKLORE BRABANÇON

laire et pèlerinage du bas moyen-âge dans l'évêché de Freising. — Medard Barth : Saint Fridolin et son culte dans l'espace alamanique. — Rudolf Fitz, Alois Mitterwieser : Textes du bas moyen-âge. — Günther Schiedlausky : Manger et boire. — Josef Szoverffy : Récits irlandais dans le pays du soir. — Wilhelm Praesent : Maison des contes du peuple allemand. — Edmund Mudrak : Le livre d'or des contes. — Herta Burmeister : Anku dranku. — Josef Hauka : Promenades folkloriques à travers la perle de la patrie et la marche forcée. — Kaspas Linnartz : Nos noms de famille. — Janos Kodaly-nyi : Etoffes tissées à la maison par le Comité de Baranya. — Musée de Bruckenthal : Etudes et communications.

### OSTERREICHISCHE ZEITSCHRIFT FÜR VOLKSKUNDE.

Contenu du deuxième cahier de la nouvelle série.

*Dissertations et Communications :*  
Edmund Friess, Gustav Gugitz : Le pèlerinage à François-Xavier à Ober-

berg (avec deux illustrations). — Karl Hg : Pour l'extension des fumoirs dans le Tyrol du Nord et dans les autres pays fédérés de l'Ouest (avec une ill. dans le texte). — A la recherche de l'art folklorique perdu. — Klaus Beith : Compte rendu sur les villes d'étude et de collection du folklore en Alsace. Automne et hiver 1957-1958.

*Nouvelles des archives du folklore autrichien :* Leopold Schmidt : Choses, Mots et Cartes (avec deux illustrations dans le texte).

*Chronique du folklore.* — Haute distinction pour Georg Scheeber. — Fondation Theodor Körner. — Le recueil des images votives dans le culte de Marie.

*Expositions.* — Musée Carolino-Augustinum de Salzbourg. — Talents découverts, talents revivifiés. — Maison d'artiste à Vienne. — Une association professionnelle pour le folklore. — Congrès de Jeux de marionnettes à Liège.

*Littérature folklorique.* — Adolf Riedler, Karl M. Klier : Chansons, Poèmes et Jeux des enfants dans le Burgenland.

